La météo

Aujourd'hui: généralement nuageux, assez venteux et froid.
Minimum — 20° Maximum — 12°
Demain: ensoleille, se couvrant par la suite.

DÉTAILS CAHIER SPORTS

ALBERTVILLE 92
LES JEUX D'HIVER
Cahier Sports

Les Iraniens D'ICI
Page B1

Loto 649
5 16 17 18 31 38 19
1 8 11 13 24 41 30
SÉLECT 4/2

MONTRÉAL 350e

La Presse
Dimanche

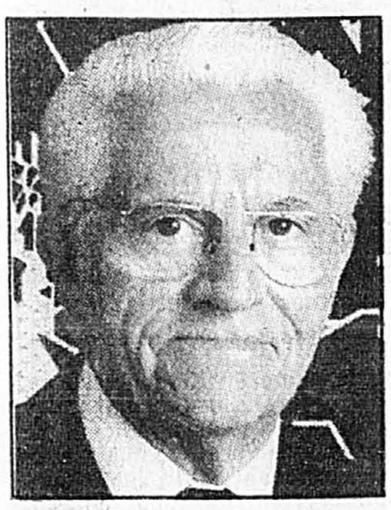
GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

3 • MONTRÉAL, DIMANCHE 9 FÉVRIER 1992 108e ANNÉE N° 108 60 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents
50¢ Taxes en sus

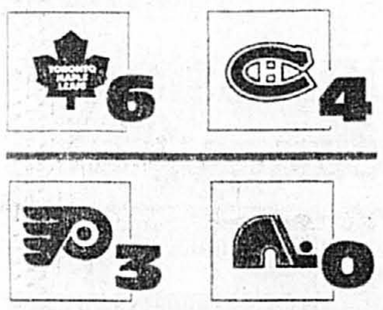
Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 CAMILLE DAGENAIS

Sports



Un contrat de trois milliards

SNC-Lavalin va construire le train aérien de Bangkok

MARTIN PELCHAT

Les gens de SNC-Lavalin poussent un soupir de soulagement: après trois années de négociations laborieuses et de revirements, l'entente de trois milliards de dollars pour la construction du Skytrain de Bangkok est enfin signée.

Elle a été ratifiée vendredi en Thaïlande par M. Armand Couture, représentant de SNC-Lavalin, ainsi que l'a confirmé hier à *La Presse* le vice-président exécutif de la société, M. Yves Bérubé.

Même si de nombreuses étapes restent à franchir, «ce que ça veut dire, c'est que nous avons remporté le marché, ça c'est clair!» a ajouté M. Bérubé, qui évalue à un demi-milliard de dollars les retombées de ce contrat en services offerts par SNC-Lavalin.

Bombardier, via la filiale UTDC, en profitera elle aussi, en fournissant le matériel ferroviaire du Skytrain. Ce qui représente un «contrat considérable de fabrication», de poursuivre M. Bérubé. Il y a un an, Bernard Lamarre, alors à la tête de Lavalin, évaluait cette partie du marché à 900 millions.

«Si on peut réussir à sortir de la récession, nous serons riches comme Crésus!» avec ce contrat, lance Yves Bérubé.

«C'est de bonne augure pour la suite des choses», poursuit-il plus sérieusement en estimant que le projet Skytrain «va faire tourner la boîte pendant des années». «Mais il n'y a pas d'impact immédiatement», prévient-il.

Les représentants de SNC-Lavalin préfèrent attendre le retour de l'équipe d'Armand Couture au Québec — M. Couture était attendu tard hier soir à Montréal — avant de donner plus d'informations sur l'accord, entre autres parce qu'on ignore les ajouts qui ont pu être décidés au cours des dernières minutes de la négociation, explique M. Bérubé.

Sans compter que des ententes sont encore à conclure entre les actionnaires; SNC-Lavalin s'est notamment associée à des partenaires thaïlandais et allemands pour le volet «construction».

«Il devrait y avoir trois à quatre ententes majeures à signer», précise Yves Bérubé. Le montage financier doit aussi être complété. «Le montage d'il y a deux ans et demi doit être réactualisé», dit-il.

La proposition initiale de Lavalin consistait en un système en hauteur de voies ferrées où 249 voitures transporteraient 69 000 passagers à l'heure. Avec plus de six millions d'habitants et un réseau routier insuffisant, Bangkok est quotidiennement marquée par des embouteillages monstres.

VOIR SNC EN A2

CONTRE LE GATT!



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Pour manifester contre le manque de détermination du gouvernement fédéral dans les négociations du GATT dont l'issue risque de mettre en péril la survie même de l' agriculture québécoise, près de 500 exploitants agricoles de la région de Saint-Jean-Valleyfield, certains montés sur des tracteurs, sont descendus dans la rue hier afin de mettre en garde leur député fédéral contre toute acceptation du rapport Dunkel.

Sommaire

Addition croisées C13
Annonces classées
immobilier ..... C10 à C12
marchandises C13
emplois C13
automobiles ..... C13 à C15
propositions d'affaires B11
Bandes dessinées B12
Décès C15
Économie ..... B10 et B11
Êtes-vous observateur? . C10
Feuilleton C11
Horoscope C12
Le bridge C14
Le monde ..... B5 et B9
Livres ..... Cahier C
Arts et spectacles ..... C7 à C9
ciné-horaires B7
télé-horaires C9
Loteries A4
«Mot mystère» C13
Sciences B8

Cahier sports
Réjean Tremblay S5

Oui massif à une «société distincte» non définie

MARIE-CLAUDE LORTIE
envoyée spéciale

TORONTO

Les participants de la conférence constitutionnelle de Toronto ont appuyé massivement hier la reconnaissance de la société distincte, telle que proposée par le gouvernement fédéral.

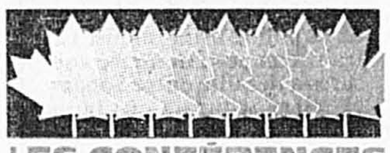
Les Québécois présents ont cependant tenu à faire savoir que l'acceptation de ces deux mots seuls, sans qu'ils soient accompagnés d'un nouveau partage des compétences et d'un droit de veto, ne satisferait pas le Québec.

«Au Québec, ce n'est pas d'une reconnaissance symbolique dont nous avons besoin», a lancé une participante québécoise, Suzanne Malboeuf, aux quelque 200 participants réunis à Toronto pour le week-end. «Ce qui est dans la clause sur la société distincte est insuffisant, on ne dit rien sur le partage des compétences, on ne dit rien sur un droit de veto. Toutes ces discussions montrent à quel point il va falloir plus que de bonnes intentions», a pour sa part déclaré Carole Simard, professeur de science politique à l'UQAM, dans un des ateliers.

«Il n'y a pas de doute que ceci doit être plus que symbolique», a ensuite commenté le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark. Il a pris bien note, a-t-il dit, des propos exprimés dans les ateliers, où l'on a demandé qu'on donne au Québec «les moyens pratiques» d'être distinct.

Durant la journée, les inquiétudes exprimées tout au long du débat sur Meech ont à peine été entendues.

Seuls les autochtones ont manifesté des craintes significatives à l'égard de la proposition fédérale.



D'abord, ils ont surtout tenté de convaincre les participants qu'il fallait leur reconnaître un statut semblable. Mais ils ont aussi exigé la garantie que la «société distincte» québécoise, ne vienne pas remettre en question les droits collectifs des autochtones vivant au Québec. Dans un atelier, la constitutionnaliste Katherine Swinton, leur a donné cette assurance.

Nouveauté du week-end, Ovide Mercredi, chef national de l'Assemblée des premières nations, la principale organisation autochtone, a expliqué qu'il faisait maintenant de la reconnaissance du caractère distinct autochtone une des revendications fondamentales de l'APN.

La consécration des droits inhérents des autochtones à l'autonomie gouvernementale, un concept qui va au-delà de ce qui est proposé dans les offres fédérales et qui constitue le principal cheval de bataille autochtone depuis septembre, ne suffit plus, a-t-il dit.

«Nous sommes une minorité, avec encore moins de pouvoirs et de protection que le Québec, nous avons au moins droit à cette reconnaissance», a déclaré M. Mercredi.

M. Clark, avait clairement indiqué plus tôt ce week-end, que la reconnaissance des droits «inhérents» des autochtones pouvait être une façon de reconnaître leur caractère distinct.

Les participants de la conférence, qui portait hier essentiellement sur la question de la société distincte et la dualité linguistique, ont en outre appuyé massivement ce dernier concept.

De nombreux ateliers ont de plus appuyé les revendications des minorités linguistiques, qui veulent que la dualité linguistique dépasse la simple «protection» des minorités, pour parler de «promotion» ou de «développement».

Cependant, dans au moins un des ateliers, des participants québécois ont fait part de leur in-

VOIR CONFERENCE EN A2

■ **Un pouvoir prépondérant aux provinces dans les domaines de la culture, des communications et du développement régional, propose Beaudoin-Dobbie.** *Page A 5*

GRAND

L'héritage de la tentaculaire Stasi et l'ombre tenace du passé



GILBERT GRAND
envoyé spécial

2. ■ Quelque 200 kilomètres de dossiers contenant des informations sur six millions de citoyens allemands (quatre millions à l'Est et deux millions à l'Ouest) ainsi que sur tous les secteurs de la société, quelle bombe à retardement! Ouvertes aux «fichés» depuis le 1er janvier, les archives de la tristement célèbre police politique est-allemande, la Stasi, n'en finissent pas de briser des carrières et de répandre le poison de la suspicion.

Et ce même si le Bundestag (parlement) a légiféré pour en contrôler et limiter la divulgation.

En fait, se pose ici le problème principal: celui de l'héritage politique de l'ex-RDA communiste. Confrontée pour la deuxième fois en moins d'un demi-siècle à un passé aussi lourd que gênant, la société allemande tarde à trouver ses marques. «Justice ou vengeance», se demandait récemment le *Spiegel*. Si l'on s'entend sur la nécessité d'une épuration, l'ampleur de celle-ci est loin de faire l'unanimité.

Le régime communiste ne s'est pas maintenu pendant quarante années en RDA sans coercition, certes, mais aussi sans un certain degré de collaboration de ses sujets. «Quatre-vingts p. cent des Allemands de l'Est étaient dans cette zone grise», estime un haut fonctionnaire berlinois. «Comme la révolution d'octobre-novembre 1989 a été pacifique et s'est déroulée dans l'ordre, les têtes ne sont pas tombées. Comment faire le ménage maintenant dans un État de droit? C'est tout le problème. D'autant que les privilégiés d'antan le sont encore aujourd'hui», ajoute-t-il.



La solution la plus simple, l'amnistie générale des responsables est-allemands, a été écartée parce qu'elle équivalait à traiter sur un pied d'égalité bourreaux et victimes d'un régime oppressif.

Mais qui juger? Six jeunes gardes-frontières, accusés d'avoir abattu — en 1984 et 89 — deux fuyards qui tentaient de franchir le Mur, ont déjà comparu devant deux tribunaux de Berlin. L'auteur d'un des coups de feu mortels a été condamné à trois ans et demi de prison ferme le 20 janvier mais sa cause est actuellement en appel. Trois autres ont été condamnés à des peines de prison avec sursis.

Pourquoi poursuivre d'abord ces lampistes, qui se défendent de n'avoir fait qu'obéir aux ordres émanant des hautes instances du régime, alors que de «gros poissons» (ex-membres du Politburo est-allemand et de la Stasi) s'enrichissent impunément en vendant leurs mémoires ou en étant invités aux shows télévisés? Certes, l'ex-maire «progressiste» de Dresde, Wolfgang Berghofer, est poursuivi pour avoir falsifié, tel que le Parti le lui ordonnait, les résultats des municipales de mai 1989. Son cas s'est aggravé depuis qu'on a découvert qu'il était également un informateur de la Stasi. Trois anciens dirigeants sont également écroués à Berlin pour avoir donné l'ordre de tirer sur tous ceux qui cherchaient à passer à l'Ouest: l'ex-chef de la police secrète Erich Mielke (84 ans), l'ex-premier ministre Willi Stoph (77 ans) et l'ex-ministre de la Défense Heinz Kessler (71 ans). Un mandat d'extradition a en outre été lancé contre Erich Honecker, réfugié depuis le 11 décembre dans l'ambassade du Chili à Moscou.

Mais un grand procès (dont les fondements juridiques sont d'ail-

VOIR Les vedettes EN A4



300 000 personnes ont demandé de consulter le dossier qu'avait compilé sur eux la Stasi. Plusieurs, comme l'ex-dissident Rainer Eppelmann, sont étonnés de l'ampleur des renseignements amassés par la police secrète.

Même pas l'ombre d'un coyote à Saint-Jean-de-la-Lande

RICHARD GAGNON
collaboration spéciale
SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE

■ Les 300 habitants de Saint-Jean-de-la-Lande n'en croyaient pas leurs yeux.

Si les résidants de cette petite localité du Témiscouata sont habitués depuis quelques années au voisinage des coyotes, rien par contre ne les préparait à voir cette véritable meute de journalistes envahir leur petit village, hier matin.

En fait, les représentants des médias, près d'une trentaine, étaient presque aussi nombreux que les chasseurs. Les curieux qui sirotaient leur café au centre communautaire de l'endroit semblaient s'étonner de voir pas moins de sept équipes de télévision courir d'un chasseur à l'autre.

Les journalistes ont en fait connu une journée plus mouvementée que les chasseurs, car la fameuse battue tant annoncée, et décriée par les écologistes, au cours des derniers jours n'a pas eu lieu. Seulement une quarantaine de chasseurs ont finalement décidé de se rendre dans cette petite localité et ils sont tous revenus bredouilles. En conséquence, pas de carcasses de coyotes sur la patinoire, ni de remise de prix.



PHOTO RICHARD GAGNON, *collaboration spéciale*

La battue tant annoncée — et décriée — de Saint-Jean-de-la-Lande n'aura attiré qu'une quarantaine de chasseurs. «On a vu beaucoup de pistes, mais pas un seul coyote», a déclaré un des chasseurs.

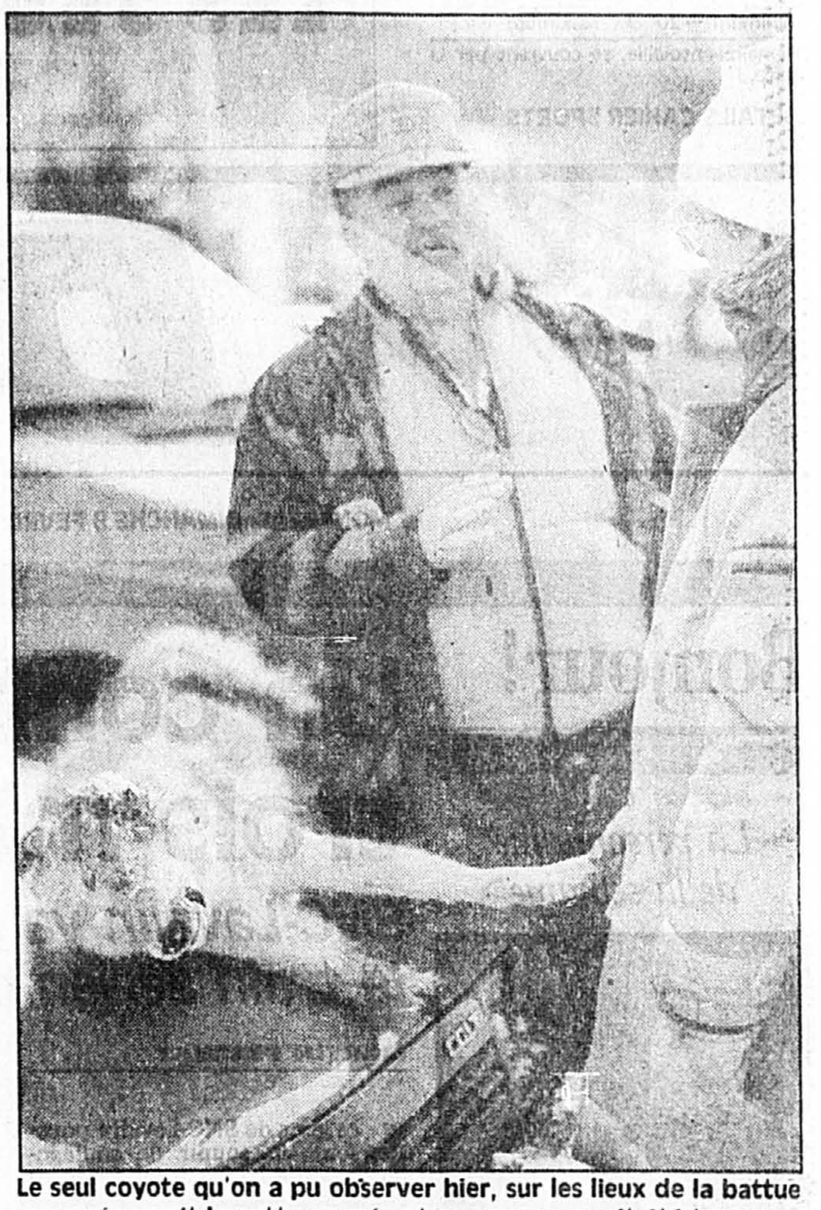
«On a vu beaucoup de pistes, mais pas un seul coyote», a déclaré un des chasseurs.

L'organisateur de cette battue qui devait regrouper plus de 300 chasseurs, Roland Rioux, s'est dit déçu de la tournure des événements : «Je regrette beaucoup que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche se soit infiltré dans l'organisation en conseillant aux chasseurs de ne pas venir», a-t-il déclaré. «Je crois qu'ils ne savent pas vraiment quel problème on vit», a poursuivi monsieur Rioux qui est aussi conseiller municipal à Saint-Jean-de-la-Lande.

Il faut rappeler que vendredi, les dirigeants du MLCP, dans le but évident d'éviter que l'image du Québec ne soit davantage ternie sur la scène internationale, avaient lancé un appel aux chasseurs de l'Est-du-Québec, les priant de ne pas participer à cette battue. Le message semble avoir été bien compris.

Les chasseurs présents à Saint-Jean-de-la-Lande hier matin ne l'entendaient pas ainsi. Plusieurs ont même accusé les agents de conservation de la faune d'avoir circulé en motoneige dans le secteur pour faire fuir les coyotes, la veille de la battue. Le directeur régional du MLCP, Michel Brouillard, s'est dit outré de ces insinuations : «Cela n'est pas fondé», s'est-il empressé de déclarer à quelques journalistes, en ajoutant toutefois que dans le cadre de leur travail de prévention et de surveillance, des agents ont pu se trouver dans la région la semaine dernière.

Mais au lendemain de cette battue manquée, le problème que pose la gestion du coyote et du cerf de Virginie dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie demeure entier. La majorité des chasseurs de la région sont encore convaincus que le coyote est la cause principale de la disparition du chevreuil. Un autre Rioux, Tom celui-là, président de S.O.S. chevreuils, un organisme de Rimouski qui compte 325 membres, estime que la situation est dramatique : «Je vais même demander au ministre Gaston Blackburn l'arrêt total de la chasse au chevreuil dans l'Est-du-Québec pour une période de 5 ans», a-t-il déclaré hier lors d'une conférence de presse improvisée.



Le seul coyote qu'on a pu observer hier, sur les lieux de la battue manquée, avait la patte coupée et sa carcasse avait été transportée là par un trappeur.

PHOTOS RICHARD GAGNON, collaboration spéciale

Le hasard a voulu que ce soit la battue de Saint-Jean-de-la-Lande qui retienne l'attention. Toutefois, depuis le mois de novembre dernier, il y en a eu presque toutes les semaines dans la région, et plusieurs autres sont prévues d'ici le 31 mars. Les trappeurs prélèvent également un bon nombre de coyotes cet hiver. Selon des chiffres obtenues par *La Presse* auprès de plusieurs associations, il y aurait eu près de 600 coyotes abattus ou piégés dans la région depuis novembre. À eux seuls, les membres de la Société de Gestion de la faune de Kamouraska en ont capturé 200. La remise des prix aux chasseurs aura lieu le 22 février à La Pocatière, mais il serait surprenant qu'il y ait 30 journalistes cette fois pour couvrir l'événement.

Philosophe, un citoyen de Saint-Jean-de-la-Lande a eu le commentaire suivant après la battue : «Au moins maintenant, le reste de la province sait qu'on existe». L'homme a parfaitement raison, une association touristique n'aurait pas fait mieux.

SUITE DE LA UNE

SNC

Un contrat de trois milliards

Le cahier des charges du projet prévoit que le réseau sera géré par le groupe constructeur pendant 30 ans, avant que l'exploitation ne soit complètement prise en charge par le gouvernement thaïlandais.

Amorcée il y a trois ans par Lavalin et reprise par SNC-Lavalin après la chute de l'empire Lamarre, la négociation du projet Skytrain a connu plusieurs péripéties.

Le principal concurrent de Lavalin, AEC (Asia Euro Consortium), semblait avoir la faveur de l'Express and Rapid Transit Authority of Thailand (ETA), jusqu'à ce que le gouvernement canadien, qui soutenait Lavalin via sa Société pour l'expansion des exportations, ait, semble-t-il, renoncé à demander au gouvernement thaïlandais de garantir certains emprunts.

Il y a un an, l'affaire semblait en bonne voie d'être conclue et le gouvernement thaï avait signé une lettre confirmant les accords de principe et invitant Lavalin à négocier.

Mais le 23 février, le gouvernement civil était renversé par une junte. Un mois plus tard, le gouvernement civil provisoire nommé par les militaires s'engageait cependant à accélérer la mise en oeuvre du Skytrain.

La signature de l'entente-cadre devait finalement avoir lieu avant Noël, mais le projet de contrat a été révisé par un «bureau du procureur», qui a réclamé des précisions. SNC-Lavalin est revenue à la charge après avoir refait ses devoirs, et encore une fois, des modifications ont été exigées.

«Ces contrats ont en général un mûrissement de trois à cinq ans», observe Yves Bérubé.□

CONFÉRENCE

Toronto dit un oui massif à la société distincte

quiétude à cet égard, voyant d'un mauvais oeil la possibilité que le gouvernement fédéral puisse se charger de «promouvoir» la minorité anglophone québécoise.

Joe Clark s'est réjoui de l'appui massif à la société distincte exprimé hier. Il dit maintenant espérer que ce message se répande à travers le pays. «Tous les gouvernements, le notre et les autres, doivent être influencés par le consensus qui se développe dans ces conférences. Elles ne lient personne, mais elles indiquent des changements, de nouveaux paramètres», a-t-il dit.

Le président du Conseil du patronat, Ghyslain Dufour, a lui aussi accueilli à bras ouverts cet appui pour la société distincte. Il a qualifié l'évolution du Canada anglais à cet égard d'«extraordinaire».

Plus tôt durant la journée, l'ancienne vice-présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Lorraine Duguay, avait bien averti les participants qu'ils se devaient d'aborder de front les revendications québécoises.

Cette avocate, qui s'est présentée comme une «Canadienne», n'a pas mâché ses mots. Si le Québec n'est pas écouté cette fois-ci, il n'hésitera pas à se séparer.

«Nous, les filles spirituelles de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeois, de Marguerite d'Youville auront alors le courage de relever nos manches de faire des sacrifices de mettre notre coeur et notre foi pour bâtir un pays à la mesure de nos aspirations pour le transmettre à nos enfants», a-t-elle déclaré.□

En bref

EXPLOSION: SIX VICTIMES

■ L'explosion d'une bombe à bord d'un train dans le nord de l'Inde a fait au moins six morts et 50 blessés samedi, rapporte l'agence indienne PTI. L'attentat a eu lieu alors que le train, qui se dirigeait vers New Delhi en provenance de Ferozepur dans le Pendjab, traversait Narwana dans l'Etat d'Haryana. Des séparatistes sikhs en lutte pour la création d'un Etat indépendant au Pendjab ont déjà commis des attentats dans l'Haryana et à New Delhi dans le passé.

UN TRAIN PERCUTE UN CAMION

■ Un train a percuté samedi matin un camion à un passage à niveau proche d'Ely, blessant légèrement environ 35 personnes, a annoncé la police britannique. Ce train composé de deux voitures a déraillé entre Soham et Streatham, environ 110km au nord-est de Londres, mais aucun passager n'est resté prisonnier des wagons. Quinze personnes ont été conduites en ambulance dans un hôpital de Cambridge et une vingtaine d'autres, plus légèrement atteintes, y ont été conduites dans un bus, selon la police. Celle-ci précisait que les blessures les plus graves n'étaient cependant qu'un bras cassé et peut-être une blessure au dos.Le conducteur du camion n'a pas été blessé et les causes de l'accident faisaient l'objet d'une enquête.

UN VOLEUR AVALE UN DIAMANT

■ Les diamants sont peut être éternels mais en digérer un ne saurait être bien long et la police est bien décidée à attendre le temps qu'il faudra. Les faits remontent à jeudi: un jeune homme de 25 ans, Robert Hicks, est entré dans une bijouterie de Beaverton, dans la banlieue de Portland, en Oregon, et a demandé à voir des diamants. Puis, profitant d'un instant d'inattention de l'employé, il a avalé une pierre de trois carats d'une valeur de 4100 dollars, la remplaçant aussitôt par un faux diamant. Il a été intercepté par d'autres employés alors qu'il quittait le magasin. Depuis, il est enfermé à la prison du comté où les policiers attendent qu'il restitue la pierre par les voies naturelles.

Comment contrer la progression de la violence chez les jeunes?

Presse canadienne
QUÉBEC

■ Symptôme de la hausse de la violence dans toute la société, la violence chez les jeunes est en progression, bien qu'il ne soit pas facile de la chiffrer. Depuis plusieurs années, l'inquiétude qu'elle soulève a suscité de nombreux colloques et symposiums.

Sur les 3000 parents qui ont fait appel à Entraide-Parents l'an dernier, 15 p.cent ont affirmé être victimes de la violence verbale, psychologique et physique de la part de leur enfant.

Cette violence s'exerce surtout dans le milieu familial: les enfants entre eux, mais aussi les enfants à l'endroit des parents, surtout les mères. Des grands adolescents obligent leurs parents à quitter la maison pour pouvoir recevoir leurs amis en paix. Des jeunes d'une dizaine d'années sont tellement violents qu'ils brisent tout sur leur passage.

Cette violence s'exerce aussi dans la rue, dans les activités sportives, à l'école, particulièrement dans la cour de récréation, aux arrêts et dans les autobus scolaires. Elle se manifeste de différentes façons: de la pluie de quolibets aux coups de poing et de pied et à l'extorsion d'argent.

Au cours des dernières années, une nouvelle forme de violence est apparue: le vol de vêtements de qualité (casquettes, manteaux). La police est également appelée à intervenir plus souvent à l'école pour des chicanes d'amoureux. Une jeune fille ou un jeune garçon s'en prendra à celle ou celui qui lui a volé sa ou son «chum».

Jusqu'à maintenant, on a surtout identifié la famille et l'école comme les principaux responsables de ce phénomène. Les nombreux divorces et l'organisation même de l'école sont pointés du doigt. L'insécurité et le stress chez l'enfant engendrent la violence.

Mais voilà que le discours évolue. L'absence de discipline, principalement des parents, est maintenant identifiée comme la principale cause de ce phénomène. Sans rêver au retour de la fessée d'autrefois, on estime qu'elle était préférable au laisser-aller d'aujourd'hui.

Dans une série de conférences publiques patronnée par la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, Mme Danielle Laporte, psychologue à l'hôpital Sainte-Justine a fait, l'automne dernier, le tour de la province pour tenter de convaincre les parents que la discipline est nécessaire au bonheur des enfants.

Daniel Côté, psychologue à l'emploi du Mont d'Youville à Québec depuis 12 ans et père de quatre enfants, partage entièrement ce point de vue. À son avis, il y a un lien direct entre agressivité et carence d'autorité familiale. «Nous, la génération des 45 ans et moins (il en a quarante), on a rejeté l'autorité de nos parents. Maintenant que nous sommes dans une position d'autorité, on se retrouve dans une drôle de situation.»

Un sondage réalisé par la Corporation professionnelle des psychologues auprès de parents et rendu public il y a quelques mois, démontre que l'information qui a circulé depuis les années 1960 contre les punitions physiques et pour le dialogue a porté ses fruits. Les parents sont tellement à l'écoute de leurs enfants qu'ils ont oublié qu'ils devaient aussi se faire écouter.

La lecture de volumes sur l'éducation des enfants a en quelque sorte paralysé beaucoup de parents, note Mme Lorraine Gagnon d'Entraide-Parents. À son avis un livre comme *Parents efficaces* est excellent pour l'écoute active, mais zéro sur le plan de l'encadrement et de la discipline.

La fermeté

Daniel Côté estime qu'il est fini le temps où il fallait laisser les enfants faire tout ce qu'ils veulent sous prétexte qu'il ne faut pas brimer leur créativité. «Il n'y a pas de créativité dans le désordre. Si l'enfant saute sur son lit, il faut lui dire qu'il doit respecter les choses et qu'il peut exprimer sa joie d'une autre façon.» À son avis, il ne faut pas passer sous silence les nombreux modèles de violence que les enfants ont presque quotidiennement sous les yeux.

L'enfant doit comprendre qu'il y a des limites qu'il ne doit pas dépasser; mais il n'est pas nécessaire de le battre lorsqu'il transgresse l'autorité. Un parent sensé, qui aime son enfant, le privera d'une sortie ou d'un tour de bicyclette. De telles mesures ne constituent pas de la violence psychologique, estime le psychologue.

Pour Mme Gagnon, beaucoup de parents, ne sachant quelle attitude adopter, commettent la grave erreur de se comporter en ami avec leurs enfants. Daniel Côté condamne lui aussi cette attitude. «Être un ami, ce n'est pas être un parent et un parent ne doit pas être la police. Des amis, l'enfant en a à l'école et dans ses activités de loisirs.»

175 000 spectateurs au grand défilé de nuit du carnaval de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le défilé de nuit de la basse-ville, dans le cadre du Carnaval de Québec, a connu, hier soir, un franc succès, avec au moins 175 000 spectateurs, selon les évaluations des policiers. La température, plus clémente que l'an dernier, a sans doute permis à la foule d'apprécier davantage les divers aspects de cette activité, qui ouvre la partie «populaire» des festivités.

Seize chars allégoriques — il y en aura un de plus pour le défilé de la haute-ville —, les habituels corps de clairons (dont un groupe de 125 personnes venues des Etats-Unis), quelque 150 clowns avec des costumes renouvelés pour la première fois depuis plusieurs années. Et une véritable nouveauté: la disparition des «grosses têtes». Elles ont fait place, cette année, à des marionnettes géantes d'une quinzaine de pieds de haut, représentant des personnages que l'on avait divisés en une dizaine de groupes (des religieuses, des paysannes, etc). Ces personnages ont semblé être appréciés par les enfants, à en juger par les cris de joie et les rires qui ponctuaient chaque nouveau groupe.

Même Badaboum, la mascotte des Nordiques, a été chaleureusement acclamé, comme quoi l'atmosphère de fête était telle qu'elle réussissait jusqu'à faire oublier les déboires d'une certaine équipe...

Et, bien sûr, où qu'on se trouve le long du défilé, il était impossible de passer à côté des bien-aimées «trompettes du carnaval», cette inévitable coutume des défilés de nuit. Ces trompettes qui, chaque année, en disent long sur l'oreille musicale de leurs utilisateurs...

Sept cents personnes participaient au défilé, depuis le char de Bonhomme jusqu'à celui de la reine Claudie Ière. Un défilé qui, de surcroît, fut exceptionnellement ponctuel. A l'arrivée des premiers chars dans les parages du Colisée, le retard était tout au plus d'une dizaine de minutes.

Enfin, à -7 degrés, c'était de loin plus supportable que l'an dernier, ce qui explique peut-être que l'autre coutume des défilés de nuit, celle des «petits remontants» l'ait été moins sollicitée. C'était en tous cas l'opinion des policiers qui, en fin de soirée, n'avaient procédé qu'à «trois ou quatre» arrestations de fêtards ayant un peu trop abusé de l'alcool.

Précision

■ Les textes sur les thèmes et enjeux de la conférence constitutionnelle de Toronto publiés en page B7 de l'édition d'hier du journal sont de Marie-Claude Lortie, du bureau de *La Presse* à Ottawa.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 660
à quatre chiffres 5015

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 9 FÉVRIER 1992
06-7-01

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse



Joachim Lopes

La famille Lopes perd espoir

RAYMOND GERVAIS

■ La famille de M. Joachim Lopes, âgé de 84 ans, disparu de son domicile depuis maintenant 11 jours, craint désormais le pire pour le vieillard.

Sa fille, Mme Maria Correia Lopes et son frère, M. Rudy Lopes, vivent dans l'angoisse depuis que leur père, un solide gaillard, malgré son âge, a quitté son domicile du 4315 rue de l'Esplanade le 29 janvier dernier vers les 14h, pour aller faire sa marche quotidienne longue de quelque trois ou quatre kilomètres. L'octogénaire n'a pas été revu depuis.

M. Lopes qui ne s'exprime qu'en portugais est très timide de nature et ne parle pas beaucoup. Selon ses deux enfants, il n'a pas d'amis intimes chez qui il aurait pu trouver refuge. Même s'il ne souffre d'aucune maladie, il a tendance à s'égarer facilement.

Depuis quelques années, il s'est perdu six fois, mais a toujours été retrouvé moins de 24 heures après sa disparition. Les recherches policières n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat et les enquêteurs ne possèdent aucune information pouvant les aider à retracer le disparu.

Qu'est-il advenu du vieillard? Comment pourrait-il survivre en plein hiver durant 11 jours, sans abri et probablement sans argent? Son portefeuille contenant sa carte d'assurance-maladie a été retrouvé dans sa chambre.

La semaine dernière, un des amis du disparu croit l'avoir aperçu déambulant rue Jean-Talon, mais cette information n'a pu être vérifiée.

Selon sa fille et son fils, leur père n'a aucune tendance suicidaire et répétait souvent que la vie était beaucoup trop courte. «Nous espérons retrouver notre père vivant et nous demandons à toute la population de nous aider, mais le pire, c'est de rester sans nouvelle. De ne pas savoir s'il est mort ou vivant, de ne pas savoir s'il est en bonne santé ou malade. Nous ne dormons plus et vivons dans l'attente de recevoir un appel téléphonique pour nous informer de sa condition.

Hier, la famille a demandé l'aide de l'organisme de charité Jeunesse au Soleil qui dès lundi, fera circuler 20 000 avis de recherche avec la photo et la description du disparu.

M. Joachim Lopes mesure 1,60 m, pèse 55 kg, a les yeux bleus et une épaisse chevelure blanche.

Toute personne pouvant aider la police à retrouver le disparu peut communiquer avec le district 32 de la police de la CUM en composant le 280-2232 ou avec Jeunesse au Soleil au 842-6822.

«Christine sentait ce qui allait arriver»

La jalousie amène un homme à abattre son amie avant de se suicider au volant de sa voiture

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Christine Deslauriers a mis fin à sa liaison avec Robert Tremblay jeudi soir. Elle avait compris que son ami était très dangereux. Ce soir-là elle est allée coucher chez sa mère.

Mais il était déjà trop tard pour échapper à Tremblay et à sa jalousie maladive. Il a abattu Christine le lendemain de deux coups de feu à la nuque, en pleine rue, à Valleyfield.

Reconnu quelques heures plus tard par des patrouilleurs de la Sûreté du Québec alors qu'il circulait sur l'autoroute 138 à hauteur de Côteau-du-Lac, Robert Tremblay, 47 ans, a mis fin à ses jours en se tirant une balle dans la bouche.

«Elle craignait quelque chose. On dirait qu'elle sentait ce qui allait arriver», a confié son oncle Jean Deslauriers, la voix tremblante au bout du fil. La famille est sous le choc et son frère de 21 ans, a repris M. Deslauriers, va prendre quelques jours de «retraite». «Ils étaient très proches.»

Christine, 35 ans, secrétaire administrative au Centre hospitalier d'Ormstown, avait confié la garde des ses deux filles de huit et 12 ans à son ex-mari qui habite à l'île Bizard. Ils avaient divorcé en 1988. Elle vivait seule à Valleyfield. Elle y avait heureusement quelques bonnes amies, comme Maude Charbonneau, la propriétaire d'un salon de coiffure. Les deux femmes sortaient souvent ensemble et se racontaient leur vie.

Les débuts

Maude se souvient des débuts de la relation entre Christine et Robert. Son amie était très amoureuse. «Robert, c'était un très bel homme, très grand et bien bâti. Très sympathique. Avec de l'argent. Il avait une grosse maison à Saint-Lazare. Christine était heureuse que Robert soit aussi attentionné. Il ne la lâchait pas d'une semelle. Il venait la chercher tout le temps.»

Il se sont rencontrés en novembre, dans un bar de Valleyfield.



La voiture de Christine Deslauriers.

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

L'entourage de Christine se demandait comment, dans une si petite ville, personne n'ait jamais entendu parler du beau Robert. Personne ne connaissait sa vie, ni d'où il venait. Tout ce qu'on savait, c'est qu'il ne travaillait plus à temps plein depuis sept ans. Avec tout son argent, il travaillait à mi-temps comme entrepreneur en construction.

Tout allait bien... jusqu'à la semaine dernière. Robert ne supportait plus que Christine sorte sans lui, ou aille voir des amies. «Il ne voulait même pas qu'elle aille se faire couper les cheveux. Ils se sont disputés et il l'a brassée fort pour la première fois. Elle n'a pas attendu. Elle a rompu tout de suite, avant que ça devienne trop violent», a poursuivi son amie.

Christine Deslauriers a été travailler vendredi, à Ormstown. Elle est retournée chez elle vers 16h. Elle est ressortie vers 17h, en voiture, problablement pour aller au dépanneur. Elle ne pensait sans doute pas s'absenter longtemps parce qu'elle avait laissé quelque chose sur le feu.

Le refus

Non loin de chez elle, Robert l'attendait, en voiture lui aussi. Il lui a bloqué la route. Il est sorti de son véhicule et il lui a demandé d'en faire autant. Elle a refusé. C'est alors qu'il a cassé la vitre de la voiture. Christine était prise au piège. Il lui a logé deux balles dans la nuque devant le 243 rue Marie-Rose.

Robert Tremblay s'est rapidement enfui, à bord de sa Toronado. Ce n'est que vers 22h que des agents de la SQ ont reconnu le véhicule recherché. Ils ont fait demi-tour pour suivre le suspect. Ils ont allumé leurs gyrophares. Quelques secondes plus tard, Robert Tremblay se tuait d'une balle dans la bouche. Sa voiture a quitté la route et a heurté une clôture.

L'enquêteur Gaëtan Daigneault, de la police de Valleyfield, précise que Robert n'avait aucun antécédant judiciaire. «Il n'est pas du tout connu de la police pour des comportements violents. Ça allait bien dans le couple puisqu'il devait emménager tous les deux ensemble le 1er mars», a-t-il indiqué.

Christine allait vivre à Saint-Lazare, dans la maison de Robert. «Elle était allée tout nettoyer et mettre en ordre. Elle disait qu'elle était en amour par-dessus la tête et que jamais un homme ne l'avait aussi bien traitée», a expliqué Maude Charbonneau.



Christine Deslauriers

En bref

UN MOTONEIGISTE S'ÉCRASE SUR UN ARBRE

■ Un motoneigiste de 23 ans a perdu la vie en fin d'après-midi hier à l'île Bizard, après avoir été éjecté de sa motoneige pour aller s'écraser sur un arbre. Selon la police, l'accident est survenu non loin de la plage Théoret, où il y a une mise à l'eau pour bateaux. Ne connaissant pas l'endroit, le motoneigiste dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police, a frappé avec son engin un remblai de neige et a été désarçonné. La motoneige a été retrouvée à quelque 45 mètres du lieu de l'impact ce qui porte les policiers à croire que le bolide fillait à vive allure.

TIREURS RECHERCHÉS

■ Dans la soirée du mercredi, 8 janvier, 1992, vers 21 h 30, des individus se rendent à un immeuble de la Communauté urbaine de Montréal, soit aux locaux de la construction du service de l'environnement sis au 11171 est, boulevard Métropolitain, près de l'intersection de l'avenue Broadway Nord, à Montréal-Est. L'on y gare une automobile en face, en bordure du trottoir de la voie de service nord et, depuis la clôture, l'on tire près d'une vingtaine de coups de feu à l'aide d'une carabine de calibre .22, y criblant notamment la majorité des fenêtres de la façade dont plusieurs étaient masqués de rideaux. Fort heureusement, personne ne fut atteint, même pas le gardien de la carrière attenante de la maison Demix, qui y effectuait sa ronde. Deux automobiles de petit modèle, une pâle et une foncée, sont aperçues à peu près au même moment. Il ne s'agit que d'un événement parmi une kyrielle de méfaits divers touchant la Communauté urbaine de Montréal depuis les derniers mois. Toute personne pouvant fournir des informations à la police relativement à cette affaire, est priée de communiquer avec le programme Info-Crime, en composant le 393-1133.

CONCERT PAISIBLE

■ Le concert tant attendu des vedettes Tuan Vu et Le Hang, organisé par la communauté vietnamienne de Montréal au 7220 rue Hutchison, s'est déroulé sans anicroches hier soir. La police avait prévu un imposant service d'ordre pour prévenir toute bousculade, à la suite de la découverte d'un réseau de fraudeurs responsables de la vente de faux billets. Hier, quelques spectateurs munis de faux billets ont été obligés de débourser quelques dollars supplémentaires pour acheter des billets réglementaires. Au début du spectacle vers 22h, plusieurs places étaient encore disponibles.

Le maire de Kuujjuarapik réclame des équipements plus modernes

MARTIN PELCHAT

■ Au lendemain du sinistre qui aurait fait trois morts dans un hôtel de la compagnie Air Inuit, le maire du village nordique de Kuujjuarapik a souligné l'urgence d'une modernisation du système de lutte aux incendies.

«Nous avons essayé au cours des mois passés d'obtenir de meilleurs équipements, par exemple un meilleur système de communications», déplorait hier Anthony Ittoshat.

Avant Noël, a rappelé le maire, une jeune femme de 23 ans a péri dans l'incendie d'une résidence de Kuujjuarapik. Le temps de réaction de la brigade de pompiers volontaires aurait été un facteur très important dans cette affaire, a-t-il expliqué.

L'administration régionale Kativik, le gouvernement régional inuit, a promis de répondre aux préoccupations du maire de Kuujjuarapik, qui réclame en outre de pouvoir compter sur des pompiers plus qualifiés. Mais jusqu'à tout récemment, on lui demandait d'attendre le printemps, dit-il.

La cause

Vendredi matin, l'Hôtel Air Inuit de Kuujjuarapik a été détruit par un incendie. Des enquêteurs de la Sûreté du Québec tentent depuis d'en établir la cause. Trois Inuit n'ont pu s'échapper de l'immeuble en feu. Deux cadavres ont été retrouvés jusqu'à maintenant. Les victimes seraient deux agents d'Air Inuit et un responsable éminent de la Commission Kativik, résident de Salluit.

Selon des témoins, un pompier s'est présenté sur les lieux du sinistre au volant du camion du service d'incendies de la municipalité, mais il n'a pu utiliser l'eau de la borne-fontaine parce qu'elle était gelée.

M. Ittoshat, qui était à Ottawa au moment de l'incendie, a expliqué hier qu'il n'avait pas encore eu le temps d'élucider ces questions avec les personnes concernées. Il affirme cependant que le système d'aqueducs est obsolète et qu'il fait souvent défaut. Et il estime que le camion n'est pas adapté aux conditions nordiques.

L'entretien du système d'aqueducs est sous la responsabilité de la Société immobilière du Québec, explique le maire. «Ils ont tenté de nous le remettre, mais nous leur avons dit qu'il n'en était pas question», lance M. Ittoshat. Pas question tant que le système n'aura pas été modernisé, ajoute-t-il.

La très rapide propagation des flammes lors de l'incendie de l'hôtel, vendredi matin, lui donne cependant à penser que des équipements différents n'auraient pu faire une grande différence.



ROBERT DUGUAY

Pour un «new deal» ados-adultes

Les organisateurs avaient prévu que 150, peut-être 200 personnes assisteraient ce soir-là à la conférence de Fernand Fournier. Il en était venu près de 800, plein la nef, dans le choeur, du monde debout derrière, pratiquement à cheval sur les bénitiers.

Fournier avait traité de violence. Celle des jeunes surtout, mais aussi celle que nous leur infligeons: conflits, torture, séparations, pornographie et autres abus de pouvoir.

«Ne pas confondre la violence des jeunes et la combativité, nous avait-il exhortés. La violence, c'est précisément de la combativité qui tourne mal quand notre relation avec eux manque son coup».

Il avait parlé de l'intimité que permettait la *gang* «au sein de laquelle régnait une relation de parité, une intimité qui procurait à chacun le droit de prendre la parole», de leur intolérance devant les frustrations, il avait dit que si la violence augmentait, c'était «parce qu'on ne pouvait plus déceler les intentions des jeunes».

Il nous avait dit, surtout, de ne pas nous laisser envahir par nos peurs, insisté sur la nécessité de mettre des mots sur les violences que les jeunes subissent et nous font subir.

Une heure et demie plus tard, il avait conclu: la violence est le baromètre de la qualité de notre environnement, l'indice du temps qu'il fait entre les hommes.

«Parlez-vous», avait-il ordonné!

Intéressant, original, stimulant, avaient commenté les gens à la sortie de l'église.

«Vous devriez faire des cassettes, comme Jean-Marc Chaput, ça s'écoute tellement bien en auto», lui avait recommandé un jeune père particulièrement enthousiaste.

«Je préfère les comparaisons avec Yvon Deschamps», avait rectifié Fernand quelques minutes plus tard, attablé dans une brasserie du voisinage.

o

«Tout ce que je dis, que ce soit ici devant une grosse Black ou en conférence d'ouverture du colloque de l'Alliance des professeurs, tout ça gravite autour des liens qu'il faut rattacher entre adultes et jeunes.

«Il faut leur faire sentir que l'on s'intéresse à autre chose que leur performance scolaire, au fait qu'ils éprouvent des difficultés d'apprentissage, qu'ils arrivent en retard, qu'ils fument de la dope, qu'elles risquent de tomber enceintes ou pour déplorer leurs actions violentes; nous devons leur faire sentir leur importance même s'ils sont encore loin d'être casés dans nos institutions.»

«Les normes d'excellence de plus en plus élevées, que nous leur avons fixées, ont fait monter la barre de la normalité, que ce soit à l'école, à la maison, à l'aréna ou au cours de piano...»

«Il faut se donner une vision globale de l'activité des jeunes...

«Ne pas leur vendre leur liberté à coups de 10 p. cent de plus obtenus aux examens, ou a coups de réussites au hockey. Ne pas les culpabiliser par barèmes...

«Il n'y a pas que l'école dans leur vie...

«On biaise les discours. On encourage les jeunes à trouver du plaisir à jouer, pourquoi ne pas s'arranger pour qu'ils en aient à apprendre?

«Le piège: performer pour attirer l'attention.

«Ils ont le droit d'être deuxièmes...»

o

Intarissable.

Fernand Fournier est pédagogue, éducateur, conférencier, et, vous l'aurez deviné, *performer*. Il bouge beaucoup sur une tribune, sa voix prend toutes sortes de textures, il imite sans dérougir et avec autant de bonheur le prof, l'ado, le parent ou l'entraineur d'équipe de hockey, interpelle son monde avec vigueur, souligne gaiement nos petits travers et illustre ses propos d'observations pittoresques glanées à même ses propres expériences de père et d'enseignant.

Dans les bureaux du CERFAC (le Centre d'Education et de Ressources en Formation, Animation et Consultation, qu'il dirige avec son ami psychologue Michel Lafortune), boulevard Saint-Laurent, il recommence à s'échauffer, à développer avec son collègue les thèmes de conférences, d'ateliers, de stages de formation que les deux hommes animeront bientôt: la récente réalité des professeurs qui sont aussi parents d'élèves et les relations qu'implique cette nouvelle situation. «En tant que parents, les profs voient dans la non-réussite potentielle de leurs élèves celle de leur propre enfant. Ils développent des mécanismes parentaux, etc... etc...»

À cultiver aussi, le thème du renouvellement des professeurs. «D'ici huit ans, 80 p. cent du personnel enseignant va avoir changé, explique Lafortune. Le support des plus vieux est important pour l'installation des jeunes». «Pour que les nouveaux enseignants partent avec le micro-ondes plutôt qu'avec le poêle à bois...», précise Fournier.

À rafraichir presque quotidiennement: abandon scolaire, santé mentale des jeunes, formation des profs, tendances de l'éducation, comportements, intégration, gestion, convictions pédagogiques, motivation, discipline, drogues, violence, famille, maturité affective...

Assez de matière pour remplir jusqu'au jubé toutes les églises du Québec...

À VOIR
ACCESSOIRES
DES MILLIERS D'ACCESSOIRES POUR LA CUISINE ET LA SALLE DE BAINS.
L'ART DE LA TABLE
L'ART DE DRESSER LA TABLE.
UNE PRÉSENTATION DE CAPLAN DUVAL.
EXPO CUISINE ET SALLE DE BAINS
EXPO CUISINE ET SALLE DE BAINS
3 JOURS SEULEMENT 7,8 et 9 FÉVRIER AU PALAIS DES CONGRÈS
La Presse



Dès l'unification, les Allemands de l'Est se sont rués sur les produits agricoles de l'Ouest, telle cette dame de Berlin-Est, contribuant à une chute dramatique du nombre d'agriculteurs dans les ex-coopératives d'État.

La privatisation se poursuit et le chômage grimpe toujours



GILBERT GRAND

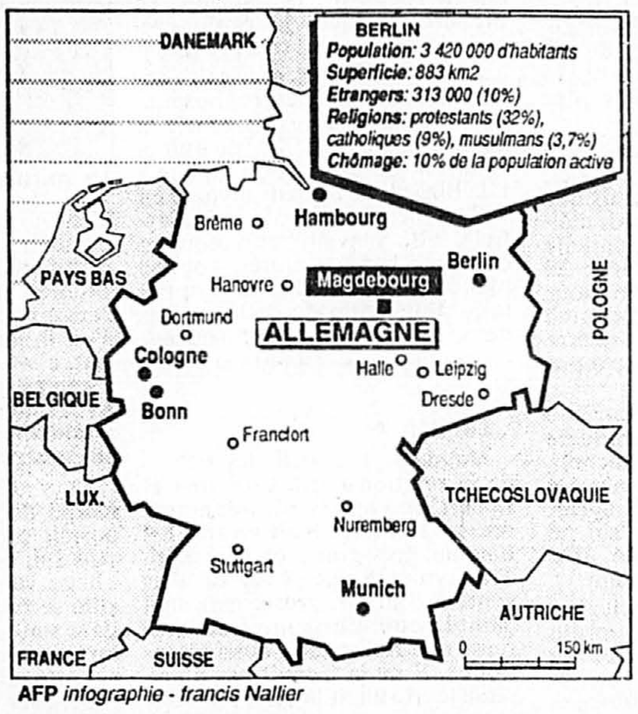
«Plus de vingt entreprises privatisées chaque jour, pour un total de 4337 à la fin de novembre dernier. Prix total de vente: 15,1 milliards DM. Promesses d'investissements: 97 milliards DM. Emplois garantis: 793 000. Restent à vendre: 6500 entreprises».

Les bulletins de la *Treuhandanstalt*, le holding chargé de la privatisation de l'économie est-allemande, ont de quoi donner le tournis. On en viendrait à oublier ce que la froideur abstraite de ces chiffres dissimule de bouleversements, de restructuration pénible, de mises à pied, d'angoisse et parfois d'espoir. Rien de tel qu'une tournée sur le terrain pour remettre les pendules à l'heure.

Première étape: Wolmirstedt, petite ville de 12 000 habitants, située à quelques kilomètres au nord de Magdebourg (capitale du Land de Saxe-Anhalt), là où le canal Mittelland coupe l'Elbe au milieu des terres arables les plus fertiles d'Allemagne et où un noeud autoroutier — «sur l'axe Paris-Berlin-Varsovie-Moscou-Pékin», ironise le secrétaire de la mairie — doit être prochainement construit.

Autrefois résidence d'été des évêques de Magdebourg, la bourgade a déjà connu des jours meilleurs sous ses toits de tuile rouge et derrière ses façades à colombage. C'est que depuis la réunification, la crise frappe durement les deux principaux employeurs de la région: les mines de potasse et l'agriculture.

Si les vingt coopératives d'État ont été démembrées pour faire place à des exploitations privées, le nombre d'agriculteurs est passé de 3500 à un millier. Cette diminution s'explique en partie seulement par la rationalisation (toutes les entreprises communistes pratiquaient notoirement l'*overstaffing*). Le coût d'une exploitation privatisée (environ un million DM) est souvent trop élevé pour un *Ossi* qui voit dès lors des fermiers ouest-allemands ou hollandais acquérir les meilleures terres.



AFP *infographie - francis Nallier*

En fait, l'agriculture de la RDA a très mal supporté sa confrontation avec celle de l'Ouest. Dès l'ouverture des marchés, les *Ossis* se sont précipités sur les fruits et légumes venant de l'Ouest, boudant totalement leurs produits agricoles — pourtant moins chers — qui ont fini souvent à la décharge publique.

Confrontation avec l'Ouest

Variété, abondance, qualité, présentation, marketing, respect des normes de la CEE (pour la viande surtout), autant d'aspects qu'il a fallu revoir pour devenir compétitif et regagner la confiance des consommateurs. «Nous reprenons lentement la part du marché que nous avions perdue l'an dernier», indique la présidente de l'assemblée régionale, tout en faisant fièrement déguster ses légumes frais.

Avec sa bonne face rougeaude burinée par le temps, cette forte femme en a manifestement vu d'autres. Elle s'inquiète pourtant de l'exode de la jeune génération: «Les jeunes instruits, qualifiés, ne se sentent plus attachés au coin. Ils ne peuvent pas attendre et partent travailler ailleurs, souvent à l'Ouest».

On les comprend aisément: avec la «révolution des prix» d'octobre dernier, les loyers ont quintuplé, les coûts énergétiques triplé, etc; les salaires demeurent la moitié moins élevés qu'à l'Ouest et le chômage grimpe toujours. Selon le ministre de l'Économie du Land, Horst Rehberger, il est officiellement de 12,2 p. cent en Saxe-Anhalt, en fait de 29 p. cent si l'on comptabilise ceux qui travaillent à temps partiel.

L'exemple le plus frappant vient de Zielitzer Kali, la mine de potasse à quelques kilomètres de Wolmirstedt, dont le personnel est passé de 3400 à 2000 ouvriers en 1991 et 500 autres mises à pied sont prévues pour les prochains mois. L'un des trois directeurs actuels (sur la douzaine que comptait précédemment l'entreprise), Michael Michalzik, précise que 200 des employés licenciés travaillent encore à l'entretien grâce à un programme subventionné ABM (travaux d'utilité collective).

La production de la mine se maintiendra néanmoins au niveau de 1989, soit 4000 tonnes de chlorure de potassium par jour, par une modernisation de certains équipements (coût: 25 millions DM en 1991 et ultérieurement 35 autres millions DM sortis des caisses de la Treuhand).

Une opération qui s'imposait, mais cela suffira-t-il à rentabiliser l'entreprise? On en doute. Le régime Honecker était plus intéressé à collecter les devises fortes des industries d'exportations qu'à réinvestir le moindre pfennig dans ses usines. Résultat: des locaux en mauvais état, un équipement dépassé, des normes de production très polluantes.

À Zielitzer Kali, par exemple, la première chose que voit le visiteur, ce sont deux immenses montagnes de déchets blanchâtres d'une superficie respective de 100 et 50 hectares (les 85 p. cent du minerai extrait consistent en effet en résidus salins). Accumulés au cours des vingt dernières années, ces déchets se sont progressivement infiltrés avec l'eau des pluies dans la nappe phréatique, contaminant les sources de plusieurs villages. Pour stopper cette érosion, les montagnes de résidus sont désormais recouvertes de plusieurs feuilles de polyéthylène sur lesquelles sont semés de la terre et du gazon.

Aucun acheteur

Jusqu'ici la Treuhand n'a trouvé aucun acheteur intéressé par Zielitzer Kali: outre la facture écologique et la modernisation des installations, les principaux obstacles résident dans la structure même de l'entreprise et la stagnation des marchés.

L'industrie de la potasse est-allemande était regroupée dans un seul grand holding, que la Treuhand a essayé en vain de vendre en bloc. Maintenant, le holding a été démembré en plusieurs unités (Zielitzer en est une) elles-mêmes dégraissées de tous leurs services annexes.

Il faut savoir que les grandes entreprises de RDA (kombinats), pour devenir autarciques comme le demandait le régime, disposaient de leurs propres menuisiers, mécaniciens, plombiers, peintres, etc, affectés accessoirement à la production de certains biens de consommation (ex: antennes de TV et décoration intérieure de caravanes chez Zielitzer).

Mais le redressement de l'entreprise passe prioritairement par la reconquête des marchés désorganisés ou perdus depuis la chute du Mur. Le problème est que l'essentiel des échanges se faisait sous forme de troc, par exemple potasse contre fer avec l'Inde (client principal, un tiers de la production de Zielitzer), potasse contre café et soja avec le Brésil.

Si les contrats avec ces deux pays ont été renégociés grâce aux crédits du ministère allemand de la Coopération, le marché intérieur a fondu avec la crise de l'agriculture et la concurrence des engrais ouest-allemands. Plus grave, le marché est-européen a totalement disparu depuis la dissolution du Comecon et la facturation des échanges en devises fortes (espèce rarissime dans l'ancien bloc communiste).

À Magdebourg, on entend bien renouer avec l'Europe de l'Est. «Personne ne connaît aussi bien que nous ces marchés et ces gens», souligne le dynamique ministre de l'Économie. M. Rehberger (qui, comme la moitié du cabinet, vient de l'Ouest) rappelle que près de 90 p. cent des exportations de la Saxe-Anhalt allaient encore à l'Est en 1989.

Riche en ressources naturelles, ce Land, qui était l'un des plus industrialisés de l'ex-RDA (constructions mécaniques lourdes, matières plastiques, chimie), souffre maintenant de tous les problèmes structurels typiques des économies planifiées: concentration sur certaines industries lourdes, manque de nouveaux produits, vieilles entreprises peu ou non rentables, infrastructures déficientes, pénurie de logements, pollution «insoutenable» (particulièrement dans le triangle «chimique» Bitterfeld-Wolfen-Leuna). De quoi rendre douloureux le passage à l'économie de marché.

Pour attirer les investisseurs encore bien prudents, la Saxe-Anhalt n'épargne aucun effort: privatisations, subventions aux industries productives (9,7 milliards DM répartis sur 1300 projets), modernisation accélérée des routes et chemins de fer (700 millions DM l'an dernier), publicité et missions à l'étranger. La documentation couleur remise au visiteur souligne à volonté les atouts économiques et touristiques (particulièrement dans la région du Harz) et la position centrale du Land aussi bien en Europe qu'en Allemagne unie.

Incontestablement, les choses ont commencé à bouger à Magdebourg. En banlieue, les antennes paraboliques prolifèrent sur les toits des HLM cages à lapins. Les principales voies d'accès sont paralysées par des embouteillages chroniques dus au surplus de trafic et aux constructions. Dans le centre-ville historique en voie de rénovation, le piéton peut désormais s'attarder à la vitrine de boutiques achalandées, ou dans quelques brasseries chaleureuses (pour oublier la déprime du stalinien Hotel International aux couloirs coupe-gorge et à la plomberie fatiguée).

Il est clair, pourtant, que cette injection massive de capitaux publics devra se poursuivre pendant des années (une dizaine, disent les réalistes) avant de voir la Saxe-Anhalt rivaliser avec les anciens Länder de l'Ouest.

Les «vedettes» de la dissidence sidérées par ce que savait la Stasi

SUITE DE LA PAGE A1



leurs encore incertains) risque de tourner à un déballage embarrassant pour la classe politique ouest-allemande: n'a-t-elle pas déroulé le tapis rouge en 1987 pour Honecker, accueilli avec tous les honneurs dus à un chef d'État? La droite (Franz-Josef Strauss en tête), tout comme la gauche (par son *Ostpolitik*), l'ont également courtisé. Et les divers gouvernements de Bonn ont accordé d'importants crédits à un régime qui était au bord de la faillite au début des années 1980.

Mais ce n'est pas tout: après la chute du Mur, le parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier Kohl a annexé sans véritable examen — campagne électorale oblige — son homologue de l'Est, qui avait pourtant servi pendant des décennies de valet aux communistes, donnant ainsi une nouvelle respectabilité à d'anciens dirigeants compromis. Un an après sa victoire au scrutin général, la CDU, confrontée à une impopularité croissante à l'Est, se voit contrainte de faire le ménage dans sa section orientale. Les tergiversations du congrès de Dresde à la mi-décembre indiquent bien que l'opération sera douloureuse et non sans risque de dérapage. Déjà les ministres-présidents Gerd Gies (Saxe-Anhalt) et Josef Duchac (Thuringe) ont été contraints de démissionner.

Les sociaux-démocrates, eux-mêmes, doivent procéder à un examen de conscience: la Stasi avait dès le début infiltré le SPD-Est au plus haut niveau grâce à son agent Ibrahim Böhme, président-fondateur! Manfred Stolpe, populaire et respecté président du Land de Brandebourg, a quant à lui révélé avoir eu des contacts pendant 30 ans (soit un millier d'entretiens) avec des membres de la Stasi et du SED (parti communiste) «afin de combattre le régime communiste avec ses propres armes».

Stolpe, qui n'a pas convaincu tout le monde, était alors président du consistoire de l'Église évangélique de RDA qui se voit, à son tour, contrainte d'expliquer ses liens passés avec le régime communiste. Un journal berlinois a semé le doute en affirmant que les trois quarts des pasteurs est-allemands ont collaboré avec la Stasi. Certains de ces contacts étaient certes «nécessaires», souligne l'Église protestante mais, dans un manifeste publié le 25 janvier, elle invite «ceux qui ont nui à autrui en collaborant avec la Stasi à l'avouer et à en tirer les conséquences».

L'héritage de la tentaculaire Stasi s'est avéré d'emblée pernicieux pour tous les secteurs de la société (politique, justice, éducation et sport).

D'abord, dans la grande débandade qui a suivi la chute du Mur, de nombreux dossiers ont opportunément «disparu» avant la mise sous scellés des locaux de la Stasi. D'anciens employés se sont livrés par la suite à un lucratif commerce des fiches les plus compromettantes, qui aboutirent inmanquablement à la une de médias sérieux, tel le *Spiegel*.

Parallèlement, une commission dirigée par un ancien pasteur de Rostock, Joachim Gauck, a classé les millions de dossiers, sans pour autant être autorisée à en communiquer le contenu aux intéressés. Ceux-ci — en particulier les animateurs de la révolution d'octobre-novembre 1989 en RDA que la Stasi n'avait cessé d'arrêter, harceler, écouter et discréditer — se sont mobilisés autour du slogan «Mon dossier m'appartient» pour faire pression sur le gouvernement de Bonn.

À la mi-novembre, le Bundestag a finalement adopté un projet de loi qui permet aux Allemands d'avoir accès à leurs dossiers depuis le 1er janvier. Mais ils devront s'armer de patience: les services compétents, qui en sont parfois encore à apprendre le langage secret de la Stasi permettant le décodage de ces documents souvent explosifs, ont déjà reçu plus de 300 000 demandes, soit du travail pour des années à venir.

L'objectif premier de la loi est de permettre la réhabilitation des victimes et le châtiment des coupables. Pour éviter tout dérapage et usage abusif, elle interdit la publication d'informations si celles-ci portent atteinte aux intérêts des victimes de la Stasi. Les journalistes enfreignant cette disposition seront passibles d'amendes ou de peines pouvant aller jusqu'à trois ans de prison. Cette mesure a suscité de vives protestations de la part des médias, qui ne comprennent pas que la loi sur la Stasi doive aller plus loin que celle sur la presse qui ne prévoit de sanction contre un informateur qu'en cas de diffamation.

Dans le même esprit restrictif, le Bundestag a décidé le 5 décembre de créer une commission parlementaire ad hoc chargée de vérifier si les élus ont collaboré avec la Stasi. Cependant, ce contrôle ne sera pas obligatoire, ainsi que le réclamaient les petits partis de gauche de l'ex-RDA: la commission ne pourra ouvrir une enquête qu'en cas «d'indices concrets» et à la majorité des deux tiers de ses membres.

Rappelons que, depuis la campagne électorale de mars 1990, plusieurs personnalités politiques est-allemandes (du social-démocrate Ibrahim Böhme au chrétien-démocrate Lothar de Maizière) ont vu leur carrière compromise par la révélation de leur collaboration, réelle ou supposée, avec la police secrète.

Certains se demandent maintenant si ce n'est pas une boîte de Pandore qu'on vient ainsi d'ouvrir: il s'avère souvent impossible de déterminer si les données contenues dans ces fichiers sont vraiment fondées ou ont été fabriquées par la Stasi, experte en intox et déstabilisation. À ses beaux jours, la «firme» (comme la désignait l'euphémisme populaire) employait près de 90 000 personnes à temps plein et quelque 150 000 mouchards occasionnels ou «délateurs» forcés lui donnaient un coup de main. Courrier ouvert, écoute téléphonique, surveillance, dénonciation, chantage, le *Big Brother* est-allemand était partout.

Les vedettes de la dissidence — Gerd Poppe, Bärbel Bohley — ont été sidérés par l'ampleur des documents (des dizaines de volumes) rassemblés sur eux par la Stasi et dont ils ont pu prendre connaissance le 2 janvier.

L'ancien ministre de l'Intérieur de la RDA Peter-Michael Diestel a bien affirmé que «tout ce qu'il y avait d'intéressant (dans ces archives) avait été passé au pilon avant la réunification», sans toutefois préciser quand exactement. Ce qui expliquerait peut-être la disparition, entre autres, du dossier incriminant, selon le *Spiegel*, Gregor Gysi, le président du parti communiste rénové (PDS).

Joachim Gauck, chef de la commission d'accès à ces archives, a néanmoins demandé aux gens de bien réfléchir avant d'aller consulter leur dossier, parfois gros de «catastrophe familiale». Telle celle que vit Vera Wollenberger — ex-dissidente notoire et maintenant députée au Bundestag — qui a ainsi découvert que son mari informait la Stasi depuis des années.

Comment réagiront ceux qui apprendront en lisant leur dossier que leurs voisins, collègues de travail, amis et même conjoints les ont trahis?

«La méfiance, l'hostilité et l'amertume ne doivent pas dominer le climat public et dresser durablement les gens les uns contre les autres», prêche le manifeste de l'Église protestante. La «mise en lumière», souhaite-t-il, doit aboutir à une «réconciliation».

À en juger par les polémiques, les règlements de comptes qui agitent les milieux universitaires (dénonciation du recteur de l'Université Humbolt de Berlin, Heinrich Fink), artistiques et littéraires (affaires Christa Wolf et Sacha Anderson) et même sportifs (confessions du champion de saut en longueur Lutz Dombrowski et de certains joueurs du Dynamo de Dresde), les archives de la Stasi n'ont pas fini d'alimenter une véritable «chasse aux sorcières», envenimant un climat social déjà tendu. Mais cette catharsis est sans doute aussi inévitable qu'essentielle.□

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

La Mini Tirage du 92-02-07

NUMÉROS	LOTS
231165	50 000 $
31165	5 000 $
1165	250 $
165	25 $
65	5 $
23116[illegible]	1 000 $
2311[illegible]	100 $
231[illegible]	10 $

Inter Plus Tirage du 92-02-07

NUMÉROS	LOTS
854833	250 000 $
54833	2 500 $
4833	250 $
833	25 $
33	10 $
NUMÉROS MOBILES	
93563	1 000 $
9237	100 $
283	25 $

La Quotidienne Tirages du 92-02-03 au 92-02-08

	3	4
LUNDI	040	9632
MARDI	965	7871
MERCREDI	026	7361
JEUDI	736	5123
VENDREDI	087	9616
SAMEDI	660	5015

Banco Tirage du 92-02-07

12 16 18 23 24 28 30
31 32 33 35 36 40 45
48 56 58 59 67 70

Prochain tirage: 92-02-08

Provincial Tirage du 92-02-07

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS		
		100 000 $	3866414
4510125	500 000 $	50 000 $	3076727
510125	5 000 $		4477752
10125	500 $	5 000$	
0125	100 $		
125	25 $	1048184	3473507
25	5 $	1208118	3562784
		1990079	3765121
2907450	250 000 $	2090025	3923689
907450	5 000 $	2117094	4165667
07450	500 $	2376206	4281101
7450	100 $	2511966	4603378
450	25 $	2547682	4871309
50	5 $	3096526	

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

Lotto 6/49 Tirage du 92-02-08

5 16 17 18 31 38
Numéro complémentaire: 19

GAGNANTS LOTS
6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: 92-02-12

Extra Tirage du 92-02-08

NUMÉROS	LOTS
272065	100 000 $
72065	1 000 $
2065	250 $
065	50 $
65	10 $
5	2 $

Banco Tirage du 92-02-08

3 4 10 23 24
26 29 32 33 41
44 46 47 49 55
56 60 61 64 70

Prochain tirage: 92-02-10

Select 6/42 Tirage du 92-02-08

1 8 11 13 24 41
Numéro complémentaire: 30

MISE-TÔT 19 25 28 34

GAGNANTS LOTS
6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Ventes totales:
Gros lot à chaque tirage:
1 000 000,00$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

En Europe, Bourassa n'a pas eu à défendre Grande-Baleine

Presse Canadienne

LONDRES

Que ce soit à Zurich, Munich, Bruxelles ou Londres, la question constitutionnelle n'aura guère cessé d'être à l'avant-scène du dernier séjour européen du premier ministre Robert Bourassa, qui a pris fin hier dans la capitale britannique.

M. Bourassa a même choisi de dévoiler à Bruxelles, siège des bureaux de la Communauté économique européenne, la carte qu'il pourrait jouer si jamais les offres fédérales pour renouveler le fédéralisme canadien ne sont pas satisfaisantes.

Il s'agirait de la tenue d'un référendum en octobre 1992, comme l'exige la Loi 150, sur un projet d'États souverains associés, un concept inspiré du modèle européen.

Outre de se livrer à ce coup de théâtre, M. Bourassa a dû consacrer la majeure partie de ses énergies, durant son voyage, à rassurer les nombreux gens d'affaires européens qu'il a rencontrés sur la situation politique qui prévaut au Canada.

«Je n'ai pas senti d'inquiétude profonde», soutient M. Bourassa, qui a répété, à qui voulait l'entendre, que quoi qu'il arrive, l'union économique entre le Canada et le Québec serait solidement maintenue.

«Je suis convaincu qu'une claire majorité de Québécois souhaite le maintien d'une union économique forte entre le Canada et le Québec», a notamment fait valoir M. Bourassa, devant les membres du Canadian German Business Club de Munich.

La récession qui frappe la plupart des pays occidentaux aura d'autre part contribué à faire du voyage de M. Bourassa une tournée moins généreuse en annonces d'investissement.

Le premier ministre a dû se contenter de rendre publique la réalisation prochaine de seulement trois nouveaux projets, totalisant des investissements d'un peu plus de 250 millions de dollars.

Lors de son dernier voyage du genre en Europe, en 1990, le premier ministre était revenu avec des investissements en poche de 584 millions.

Par ailleurs, le dossier Grande-Baleine n'aura pas donné lieu aux affrontements attendus.

Robert Bourassa n'a même pas eu en réalité à ouvrir la bouche une seule fois pour se porter à la défense de son projet, pas même devant un groupe d'une vingtaine de députés du Parlement européen, pourtant sensibilisés au dossier, qu'il a rencontrés à la Délégation générale du Québec à Bruxelles.

Les négociations visant le renouvellement des accords du GATT a été un sujet que M. Bourassa n'a pas manqué également de traiter avec certains de ses interlocuteurs européens.

M. Bourassa a fait part notamment des préoccupations du Québec dans ce dossier au président de la Commission des communautés européennes, Jacques Delors, à Bruxelles, ainsi qu'au premier ministre de la Grande-Bretagne, John Major.

Référendum: la FTQ fustige Bourassa

MARIE-FRANCE LÉGER

Louis Laberge et Fernand Daoust ont uni leur voix, hier, pour décrier la proposition du premier ministre Bourassa de tenir un référendum sur la création de deux États souverains associés, responsables devant un parlement élu au suffrage universel.

D'un ton ferme, M. Laberge, président du conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ, a déploré l'attitude de M. Bourassa. «Il ne faut pas prendre M. Bourassa trop au sérieux. Bourassa est un champignon (champion) quand il s'agit de faire oublier le principal. La loi 150 prévoit qu'une commission parlementaire prépare un référendum sur la souveraineté et qu'une autre commission s'occupe des offres fédérales», a-t-il indiqué.

Le président de la FTQ, Fernand Daoust, a aussi renvoyé le premier ministre à ses devoirs. «C'est un tour de passe-passe utilisé par M. Bourassa. Si une telle question est posée, il faudrait appeler la population à voter contre. Cette proposition suppose des demi-pouvoirs pour le Québec. M. Bourassa n'a qu'a respecter la parole qui est la sienne et respecter la signature qu'il a apposée sur le projet de loi 150», a souligné M. Daoust.

Plus de pouvoirs aux provinces sans décentralisation au niveau fédéral

PHILIPPE DUBUISSON
envoyé spécial
La Presse *À TORONTO*

Le comité Beaudoin-Dobbie sur le renouvellement du Canada pourrait proposer de reconnaître aux provinces un pouvoir prépondérant dans les domaines de la culture, des communications et du développement régional.

En marge de la conférence constitutionnelle de Toronto, les leaders des trois grandes formations politiques fédérales au sein du comité Beaudoin- Dobbie ont entrepris au cours du week-end de négocier une entente sur la question du partage des pouvoirs.

Le concept de compétence partagée, avec une responsabilité prépondérante accordée aux provinces ou au gouvernement fédéral selon le cas, est défendu principalement par le critique néo-démocrate Lorne Nystrom.

«Le statu quo est inacceptable au Québec, mais le reste du Canada rejettera de son côté un fédéralisme décentralisé. La notion de pouvoir partagé avec une responsabilité prépondérante à l'un des deux niveaux de gouvernement apparait comme une solution de compromis», dit-il.

Le co-président du comité, le sénateur conservateur Gérald Beaudoin, ne s'oppose pas au concept. «Le Canada est l'une des fédérations où l'on compte très peu de pouvoirs partagés entre les différents ordres de gouvernement. Quelques-uns de plus ne feront pas de mal», dit-il.



LES CONFÉRENCES SUR LE RENOUVELLEMENT DU CANADA

Selon M. Nystrom, cette formule de partage des pouvoirs a l'avantage de respecter le principe de l'égalité des provinces encore fortement ancré dans l'opinion publique au Canada anglais.

L'asymétrie par la porte arrière

«En principe, la même chose est offerte à toutes les provinces. Dans les faits, le Québec sera la province qui voudra le plus exercer de façon autonome certaines compétences. C'est un moyen acceptable d'en arriver au fédéralisme asymétrique», argue-t-il.

Si les néo-démocrates défendent cette approche, c'est qu'ils s'opposent en fait à la délégation de pouvoirs législatifs entre le Parlement fédéral et une assemblée législative telle que proposée par le projet fédéral de réforme. «C'est l'asymétrie par la porte arrière. On ne sait pas ce que cela va donner car les compétences qui pourraient être cédées à une province ne sont pas définies», explique M. Nystrom.

«C'est pourquoi nous préférons énumérer un certain nombre de compétences dont la juridiction sera partagée. C'est plus acceptable aux Canadiens car ils sauront à quoi s'en tenir», ajoute-t-il.

Pour M. Beaudoin, pour qui la question du partage des pouvoirs est primordiale pour le Québec, c'est toutefois insuffisant, afin d'obtenir l'appui du gouvernement Bourassa. «J'ai encore espoir de convaincre le NPD d'accepter la proposition de délégation de pouvoirs législatifs», dit-il.

Selon les propositions à l'étude au sein du comité, les provinces exerceraient une compétence prépondérante en matière de culture, de communications et de développement régional, selon les conservateurs.

Les néo-démocrates jugent toutefois cette liste trop longue. Ils y retrancheraient la culture et les communications pour y ajouter en revanche la formation professionnelle. Il s'agirait d'un recul aux yeux du Québec puisque le projet fédéral propose de reconnaître la compétence exclusive des provinces en matière de formation.

Les néo-démocrates consentiraient à reconnaître aux provinces une juridiction prépondérante en matière de développement régional, mais seulement en échange d'une reconnaissance des droits sociaux, soit dans une charte ou dans l'article 36 de la constitution qui a donné naissance au système de péréquation.

Le critique néo-démocrate propose également que le domaine de l'environnement fasse l'objet d'une compétence partagée, mais ce serait dans ce cas le gouvernement fédéral qui aurait un rôle prépondérant.

Le critique libéral André Ouellet ne s'oppose pas en principe au concept de pouvoirs partagés. Il n'a toutefois pas voulu s'aventurer à énumérer les compétences où cette approche au partage des pouvoirs pourrait s'appliquer.

Les représentants des trois formations politiques, soit le libéral André Ouellet, le néo-démocrate Lorne Nystrom et le conservateur Russ Reid se rencontreront sur une base quotidienne cette semaine pour tenter de dégager un consensus sur le partage des pouvoirs. Il s'agit de la question la plus épineuse à trancher par le comité selon eux.

Le comité Beaudoin-Dobbie, qui a pour mandat d'étudier le projet fédéral de réforme constitutionnelle, doit déposer son rapport le 28 février prochain.

Des panneaux contre la société distincte

Presse Canadienne

VICTORIA

Des porte-parole d'organisations touristiques de la Colombie-Britannique ne prisent aucunement la présence, depuis quelques jours et à des endroits stratégiques de Victoria, d'énormes panneaux favorisant l'opposition au principe de la société distincte du Québec au sein de la confédération canadienne.

Les panneaux, qui apparaissent en une vingtaine d'endroits, particulièrement près des quais des Services de traversiers de la Colombie-Britannique, se lisent: «Non à la société distincte pour le Québec. Égalité pour toutes les province!»

Sur les affiches, on y voit aussi la feuille d'érable et le logo de l'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada. On y a également écrit le numéro de téléphone de M. Hugh Thomson, le président de cette dernière organisation pour la région de Victoria.

«Je pense que ces affiches constituent un affront aux Canadiens, a déclaré M. Lorne Whyte, directeur général de l'Office du tourisme de Victoria.



Lorne Nystrom



André Ouellet

Ross Reid

Joe Clark

La plus longue constitution du monde

une analyse de
ANDRÉ PRATTE
TORONTO

Entre les revendications des autochtones vendredi matin et la société distincte hier après-midi, les délégués à la conférence constitutionnelle de Toronto ont passé plusieurs heures à tenter de définir, en peu de mots, ce qu'est le Canada. Ils n'ont pas réussi.

L'occasion de cet étrange débat: l'étude de la proposition fédérale d'inclure au début de la Constitution une «clause Canada», un article «énonçant ce que nous sommes en tant que peuple et ce à quoi nous aspirons». Ottawa a suggéré 14 valeurs et caractéristiques à inclure dans cette clause, du fédéralisme au dévoloppement durable, en passant par l'égalité des sexes et la reconnaissance de la société distincte.

En ateliers vendredi, les délégués se sont entendus sur la nécessité que cette clause Canada soit courte, qu'elle inspire la fierté, qu'elle soit poétique même, et qu'il soit possible pour les enfants de l'apprendre par coeur. «Ce serait comme un drapeau écrit», a résumé un participant.

Puis les délégués se sont mis à dire ce qu'ils voulaient voir inclus dans cette clause. Il n'existe pas un drapeau assez grand pour contenir tout ce qu'ils ont dit. Les droits des autochtones, la société distincte, la protection des minorités, la justice sociale, l'égalité des hommes et des femmes, le multiculturalisme, la promotion de la paix dans le monde, la protection de l'environnement, la foi, etc.

Une partie du problème réside bien sûr dans la difficulté bien réelle de décrire ce qu'est fondamentalement le Canada. Quelle est LA valeur dominante de ce pays? Les Canadiens sont incapables de s'entendre là-dessus. Même parmi les seuls anglophones, les réponses sont fort nombreuses. Le Canada est tout simplement impossible à définir en une seule phrase.

Crise d'identité

Cela ne veut pas nécessairement dire que le Canada vit une «crise d'identité», comme l'a soutenu M. Raymond Bisson, un Franco-Manitobain. En gros, les Canadiens savent qui ils sont. Des débats des deux derniers jours ressortent quelques valeurs et caractéristiques vraiment dominantes: la liberté, la générosité à l'égard des plus démunis, la reconnaissance du Québec comme société différente, la diversité ethnique et culturelle, la reconnaissance, tardive mais non moins réelle, des droits des autochtones. Des valeurs que partagent largement les gens qui croient encore au Canada. Des valeurs impossibles à transcrire dans un petit poème de quatre lignes, mais qui n'en sont pas moins celles qui ont servi, et peuvent peut-être encore servir de fondations pour le développement du Canada.

Cependant les délégués sont tombés dans le même piège que le gouvernement quand celui-ci a fait ses propositions. Un piège qui risque de faire s'écrouler sous son propre poids non seulement la clause Canada, mais la Constitution tout entière. Ils ont voulu tout y mettre, s'assurer que personne ne se sentirait exclu, que toutes les idées à la mode s'y retrouveraient. Ils ont oublié que tout ce qui est important et juste n'est pas fondamental. L'«engagement à l'égard du développement durable» que le gouvernement souhaiterait inscrire dans la clause Canada n'est pas une valeur fondamentale du pays. Il en est de même pour les droits des personnes homosexuelles, dont une représentante est venue demander une reconnaissance spécifique dans l'article censé définir «ce que nous sommes en tant que peuple».

L'obsession constitutionnelle

Les discussions de cette fin de semaine montrent bien les risques inhérents à l'obsession constitutionnelle qu'ont développée les Canadiens depuis l'adoption de la Charte des droits. Tout le monde veut sa place dans la Constitution et tout le monde veut la garantie, par écrit, à deux ou trois endroits si possible, que ses droits seront bel et bien protégés.

L'exemple le plus flagrant de cette attitude est celui des groupes féministes. L'article 28 de la Charte des droits affirme: «Indépendamment des autres dispositions de la présente charte, les droits et libertés qui y sont mentionnés sont garantis également aux personnes des deux sexes.» C'est limpide.

Pourtant, encore en fin de semaine, des représentantes féministes sont venus demander qu'à l'intérieur de la clause sur la société distincte, on garantisse à nouveau que cette clause n'affectera en rien les droits des femmes.

Si cela continue, non seulement aucun enfant ne pourra réciter par coeur la clause Canada, mais nous aurons la constitution la plus longue et la plus compliquée du monde. Elle sera aussi impossible à interpréter. Et donc inutile.

Ontario: une femme mène au congrès des libéraux

Presse Canadienne

HAMILTON

La lutte pour la direction du Parti libéral de l'Ontario s'est poursuivie jusqu'à tard, la nuit dernière; un cinquième tour de scrutin allait devoir être nécessaire et on ne s'attendait pas à ce que les résultats soient connus beaucoup avant une heure du matin.

Vers 22h30, la lutte se faisait entre deux anciens membres du cabinet de l'ex-premier ministre David Peterson: au quatrième tour, Lyn McLeod avait réussi à prendre une légère avance sur Murray Elston.

Elston, 42 ans, qui menait en début de course a vu son avance fondre comme neige lors des troisième et quatrième tours de scrutin. Lors de ce quatrième tour, c'est Lyn McLeod, 49 ans, qui a pris les devants, récoltant la faveur de 1049 délégués tandis que 988 autres votaient pour M. Elston.

Avec 2378 délégués inscrits au congrès, il faut un total de 1190 délégués en faveur d'un candidat pour que celui-ci soit élu chef libéral ontarien et succède ainsi à M. Peterson.

On s'attendait à ce que le sort de la course soit connu lors du cinquième tour de scrutin.

Avant le troisième tour de scrutin, Murray Elston, 42 ans, avec 767 délégués n'avait plus que 23 délégués de plus que Lyn McLeod. Cette dernière en avait alors 744, ayant récolté 77 nouveaux délégués au second tour.

En tout, il y avait 2411 bulletins de vote dans les urnes au second tour de scrutin et il en fallait donc 1206 pour remporter la victoire.

Au premier tour, Elston comptait 740 délégués et Lyn McLeod 667.

Steve Mahoney — libéral d'arrière-ban de Mississauga West, le seul candidat qui n'était pas membre du cabinet de l'ex-premier ministre David Peterson — a été éliminé de la course, n'ayant reçu que 213 voix.

David Ramsay, un ancien néo-démocrate de 43 ans du nord de l'Ontario, a abandonné au premier tour de scrutin.

Greg Sorbara, 45 ans, ancien ministre expérimenté au milieu des années 80, qui représente la circonscription torontoise de York Centre, a réussi à se maintenir en troisième place avec 380 délégués, ayant fait un gain de 35 voix.

Charles Beer, ancien ministre des services sociaux de la circonscription tporontoise de York North, arrivait en quatrième place avec 307 délégués.

Plus de Canadiens-anglais en faveur de la «société distincte»

d'après CP

WINNIPEG

Un sondage Angus Reid-Winnipeg Free Press indique que davantage de Canadiens-anglais sont prêts à accorder au Québec le statut de société distincte.

«Les Canadiens anglais sont beaucoup plus disposés qu'il y a quelques mois à étendre cette reconnaissance au Québec s'il ouvre la voie à une nouvelle entente constitutionnelle», indique les résultats du sondage fait auprès de 1500 Canadiens.

Au Canada anglais, les répondants se partageaient également sur la question de la clause de la société distincte, 44 p. cent disant appuyer la clause et 45 p. cent disant y être opposés.

Les enquêteurs ont constaté cependant qu'un peu plus de la moitié de ceux qui s'opposaient à la clause de la société distincte seraient prêts à l'accepter si cela devait conduire à une nouvelle entente constitutionnelle.

Les résultats indiquent donc qu'en tout 67 p. cent des Canadiens anglais appuieraient le statut de société distincte pour le Québec, au lieu de 55 p. cent seulement en septembre dernier.

Au Québec, la grande majorité des personnes interrogées étaient en faveur de la clause de la société distincte, 77 p. cent l'appuyant tandis que 11 p. cent s'y opposaient.

Ulysse «frôle» Jupiter

Agence France-Presse
PASADENA

■ La sonde européenne Ulysse a «frôlé» Jupiter, à midi hier, passant à environ 376 000 kilomètres de la plus grande planète du système solaire, qui constitue pour cette sonde simplement une étape vers le Soleil, a annoncé un responsable de la mission, à Pasadena (Californie).

«Nous sommes absolument ravis», a déclaré M. Willis Meeks, directeur du projet Ulysse à la NASA. «Il y a eu beaucoup de sourires et de jubilation» au sein des contrôleurs de la mission, qui ont fêté l'occasion en écoutant la musique du film *2001: l'Odyssée de l'Espace*, a-t-il ajouté.

Ulysse, qui se trouve à 665 millions de kilomètres de la Terre, est passée au plus proche de Jupiter à une vitesse d'environ 98 000 km/h, traversant les ceintures d'intenses radiations de cette planète. Elle est restée à 376 000 km pour éviter la destruction des appareils se trouvant à son bord.

La sonde européenne va se servir de l'attraction gravitationnelle de Jupiter pour modifier sa trajectoire et se diriger vers le Soleil, principal objectif de la mission menée conjointement par la NASA et l'Agence spatiale européenne.

Ce sera la première fois qu'une sonde spatiale survolera les régions polaires du Soleil.

Contre-interrogé, Tyson garde son sang-froid

d'après UPI
INDIANAPOLIS

■ La poursuite n'a pu faire perdre son sang-froid au boxeur Mike Tyson, hier, lors d'un contre-interrogatoire de plus d'une heure.

Me Greg Garrison a surtout tenté de mettre en lumière certaines «anomalies» entre les déclarations faites devant le grand jury d'accusation et son témoignage de la veille devant la Cour supérieure de Marion County, où il est accusé de viol.

L'avocat a peu interrogé Tyson sur le présumé viol lui-même, tentant plutôt de faire ressortir ses agissements passés afin de le présenter comme un homme facilement porté à la violence. Tout au long de l'interrogatoire, toutefois, le boxeur n'a jamais perdu son calme.

À maintes reprises, Tyson a affirmé que la jeune plaignante, qui avait 18 ans à l'époque, avait consenti à avoir des relations sexuelles avec lui, dans sa suite de l'hôtel Canterbury, le 19 juillet dernier. Tyson, s'il est reconnu coupable, est passible de 60 ans de prison.

Le boxeur a affirmé que lorsqu'il a rencontré la plaignante, lors des répétitions pour un concours de beauté dont il était juge, il lui a spécifiquement fait comprendre qu'il désirait des relations sexuelles avec elle. L'avocat a rappelé que le boxeur n'avait jamais fait de telles affirmations devant le grand jury, mais Tyson a répliqué qu'il n'en avait pas eu le temps, ayant été plusieurs fois interrompu par ses interrogateurs.

Pour la première fois, Tyson a aussi révélé avoir eu une relations sexuelle avec la chanteuse de rap B Angie B, avant de se rendre à la répétition où il devait rencontrer son accusatrice.

Il dit par ailleurs avoir invité la plaignante à porter «quelque chose de vaporeux» pour le suivre à son hôtel et a ajouté avoir commencé à embrasser celle-ci dans sa limousine. Arrivé dans sa chambre d'hôtel, il dit avoir discuté quelque peu avec la jeune fille avant de lui faire l'amour.

«Je crois que nous savions très bien, tous les deux, ce qui se passerait dans ma chambre à deux heures du matin. C'était très clair, a-t-il dit. Il n'était pas dans mon intention de la renverser dès en arrivant dans la chambre et de me jeter sur elle, passionnément, après avoir refermé la porte.»

Le boxeur ajoute qu'il a pratiqué le cuni lingus sur sa partenaire avant qu'elle l'invite «à grimper» pour une relation complète.

Le chanteur Johnny Gill a de nouveau été appelé à témoigner et a affirmé avoir entendu Tyson, lors de la répétition du jour, réclamer directement à la jeune plaignante de coucher avec lui.

Nécrophile avoué, Dahmer agissait en toute connaissance de cause

Associated Press
MILWAUKEE

■ L'irrésistible attirance qui poussait Jeffrey Dahmer à avoir des relations sexuelles avec des cadavres était devenu «son principal objecti» dans la vie, mais il n'était pas malade, car il aurait pu contrôler ses pulsions, a témoigné un psychiatre, hier, lors du procès qui se tient à Milwaukee, dans le Wisconsin.

Selon le Dr Frederick Fosdal, qui a interviewé pendant 17 heures Jeffrey Dahmer dans sa cellule au cours de cinq entretiens, l'accusé souffrait de nécrophilie «avant, pendant et après» avoir tué les 17 jeunes gens, mais cette perversion ne l'empêchait pas d'arrêter.

La nécrophile dont il était victime «explique son comportement, mais il (Dahmer) était capable de réfréner ses pulsions et avait le contrôle de lui-même alors qu'il satisfaisait ses désirs sexuels», a ajouté le Dr Fosdal.

Ce témoignage va ainsi obliger l'accusé, qui a plaidé coupable, mais sous l'impulsion de crises démentielles, pour 15 meurtres, à prouver qu'il souffrait d'une maladie mentale au moment des faits.

Son avocat, Me Gerald Boyle, a déclaré que l'attirance sexuelle de Dahmer pour des corps avait dégénéré en maladie mentale et l'avait poussé à tuer. Le procureur général Michael McCann a répliqué que Dahmer aurait pu choisir de ne pas tuer s'il le désirait.

À ce moment-là, une douzaine de personnes, parmi lesquelles des proches des victimes de Dahmer, ont protesté devant le tribunal, estimant que les familles des jeunes gens tués n'avaient pas bénéficié des mêmes faveurs que les parents de Dahmer.

Mais ces protestations n'ont pas empêché le Dr Fosdal de poursuivre son témoignage. Selon le psychiatre, Dahmer lui avait raconté que les relations sexuelles avec les morts était devenu «son principal objectif» dans la vie, mais qu'il préférait les corps vivants aux cadavres.

Dahmer a reconnu le meurtre de 17 jeunes hommes, pour la plupart entraînés chez lui, drogués et étranglés. Il reconnaît avoir mutilé la plupart de ses victimes et avoir mangé des parties de leur corps.

Plus d'atterrissages aux instruments pour les Airbus d'Air France

Agence France-Presse
PARIS

■ La compagnie aérienne Air France a décidé, comme Air Inter, de suspendre dès hier matin les atterrissages d'Airbus A320 à l'aide de balises au sol VOR-DME, a-t-on appris auprès de la compagnie.

Les dirigeants d'Air Inter avaient indiqué hier matin qu'ils avaient pris cette décision à la suite d'un incident survenu le 5 février sur un vol Lyon-Bordeaux, lors duquel le commandant de bord avait constaté un décalage entre sa position réelle et la représentation de l'approche de la piste de Bordeaux donnée par les ordinateurs de bord.

UTA n'exploitant pas d'A320, la décision prise par le groupe national concerne 26 appareils chez Air Inter et une vingtaine chez Air France. Les perturbations des vols devraient rester modérées, la majorité des vols A320 desservant des aéroports disposant de système d'atterrissage de précision ILS.

Les dessertes d'Air France, selon la compagnie, devraient être encore moins affectées que celle d'Air Inter, qui utilisait souvent les balises VOR-DME sur quelques aéroports comme Bordeaux et Strasbourg.

C'est lors d'une approche de Strasbourg en VOR-DME, qu'un A320 d'Air Inter s'est écrasé le 20 janvier au mont Saint-Odile, faisant 87 morts.

■ Johanne Mercier étant en vacances, la chronique «Montréal en ville» ne paraît pas ce dimanche.

Les maires de Montréal — MONTRÉAL 350e

Fabre: le premier maire à s'attaquer aux finances municipales

LUC DESROCHERS
collaboration spéciale

Édouard Raymond Fabre, maire de Montréal de 1849 à 1851, fut le premier magistrat de la ville à imposer des mesures radicales aux finances municipales, de manière à sortir Montréal de son endettement.

Dès 1848, il avait réussi, à titre de président du comité des finances de la ville, à réduire la dette de 12 497 152 livres sterling sur un total de 150 715 183. Ce sera la première fois depuis 1840 que la dette accuse une diminution. Devenu maire, il récidiva en 1850 en réduisant de nouveau la dette de 100 000 $, mais en créant beaucoup de mécontentement auprès des petits propriétaires qui s'opposaient à l'imposition d'un plus lourd fardeau de taxes.

Il fait merveille, à tel point que la mairie lui échoit en 1849 malgré son obstination de longue date à ne pas assumer ni même prétendre à cette charge. La même confiance lui sera d'ailleurs renouvelée in abstentia l'année suivante.

La tâche est ardue. La ville croule sous le poids des dettes, l'agitation politique atteint des sommets, le choléra sévit partout, surtout dans les basses classes de la population, et deux incendies majeurs ravagent chacun des centaines de résidences en 1850.

Pour aller au plus pressé, Fabre suscite la mise sur pied de deux hôpitaux temporaires, fait lui-même des tournées d'inspection malgré les risques de contagion, instaure un service permanent contre les incendies, fait prolonger le réseau d'aqueduc le long des artères principales de la ville. Il fait preuve de beaucoup de dévouement, paye même de ses propres deniers les médecins appelés à lutter contre l'épidémie et avance personnellement les octrois à la Commission des écoles catholiques que la ville ne peut verser! Ce sont, évidemment, des mesures prises par décisions spéciales, étant donné l'état lamentable des finances municipales.



Édouard-Raymond Fabre

Contrôle serré

Sur ce dernier point, le maire donne le meilleur de lui-même. Par une application et une perception stricte des taxes et impôts, par un contrôle serré des dépenses courantes et des travaux de voirie, il met fin au laxisme et au favoritisme qui caractérisaient l'administration de ses prédécesseurs. Il parvient ainsi à une réduction considérable du fardeau de la dette. Son succès repose sur un seul et unique principe: équilibrer le budget et assurer à la municipalité une réputation sur les marchés financiers.

Malheureusement, la logique comptable du commerçant ne peut tenir lieu de politique. Les électeurs, petits propriétaires surtout, grondent. Les cordonniers, boulangers, charretiers, etc., manifestent bruyamment, parfois violemment contre les taxes. Et leur mécontentement ajoute à l'instabilité sociale pourtant déjà inquiétante. C'est que, en 1849, Montréal a été la scène d'émeutes répétées qui ont culminé par l'incendie du parlement du Canada-Uni. Montréal, en effet, était la capitale de l'Union depuis 1844 et, à l'occasion de l'adoption d'une loi d'indemnisation aux victimes francophones de la rébellion de 1837-1838, l'élément anglophone, qui avait obtenu les mêmes réparations quelques années auparavant, s'était scandalisé qu'on puisse compenser les pertes subies par les rebelles d'hier.

Vandalisme, agitation et violences s'en sont suivis, que Fabre a refusé de stopper par la manière forte, en recourant à la troupe. C'était donc maintenant au tour des Canadiens français de s'indigner devant la «douceur» de la réaction des autorités, car la vigueur de la répression de 1837-1838 était encore bien présente dans les mémoires.

Le maire Fabre y perdit beaucoup de son audience auprès de la population et de ses amis même. Il ne se présenta pas à la mairie en 1851 et dut subir l'opposition de ses alliés d'antan, les Georges-Étienne Cartier, Wolfred Nelson, les fils de Duvernay (à travers la Minerve) lors de l'élection de 1854. Atteint de choléra la même année, il devait décéder en juillet.

Né d'une famille modeste de Montréal en 1799, Édouard Raymond Fabre s'était initié très tôt aux rudiments de l'administration commerciale et à la profession de libraire. Aidé en cela par une association avec son futur beau-frère Hector Bossange, lui-même fils d'un libraire parisien de renom, Fabre séjournera en France en 1822, afin d'y parfaire ses compétences dans ce domaine. De retour l'année suivante, il acquiert le commerce montréalais de son parent, le réorganise et ne tarde pas à en faire la première véritable librairie bas-canadienne.

Argentier des Patriotes

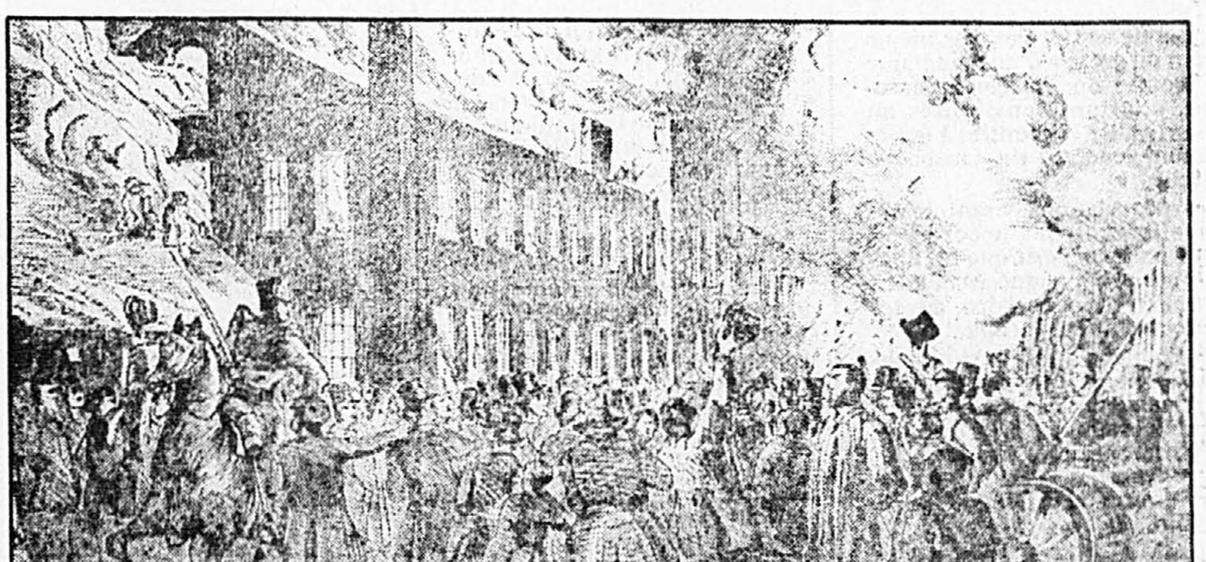
Ses talents d'administrateur, Fabre les met aussi au service d'une cause, celle du mouvement réformiste et patriote canadien-français. À compter de 1827, mais surtout au cours des décennies suivantes, il consacre une large partie de son temps, de ses énergies et de son argent au soutien des activités politiques des Ludger Duvernay et O'Callaghan, rédacteurs respectifs de *La Minerve* et du *Vindicator* (incidemmment propriété de Fabre), des Charles-Ovide Perreault (frère de sa femme et victime des événements de 1837-1838) et Denis-Benjamin Viger. À ces collaborateurs et intimes, il faut ajouter Louis-Joseph Papineau, auquel Fabre voue une amitié et une fidélité sans bornes, qui sera son maître à penser pendant 25 ans.

Fabre, cependant, n'est pas homme de tribune et de pouvoir. Homme de chiffres et d'efficacité plutôt que d'idées et de discours, il laisse volontiers à Papineau, Duvernay et consorts les questions de doctrine et l'harangue des foules. Au prestige et aux aléas des charges officielles, il préfère l'atmosphère des conseils d'administration et la notoriété d'un gestionnaire hors pair.

En 1835, il participe personnellement à la fondation de la Maison canadienne de Commerce et de la Banque du peuple, destinées à briser le monopole anglophone sur l'import-export, à contrecarrer l'influence politique des milieux financiers anglophones et à offrir à la jeune génération canadienne-française occasion et moyens de se hisser au même niveau socio-économique que ses adversaires anglo-saxons. Fabre est aussi copropriétaire du bateau à vapeur Le Patriote, symbole d'entrepreneurship et de modernisme; il est trésorier du groupe qui l'opère et de l'Union patriotique, ancêtre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Au moment des troubles, jamais il ne participe ou n'encourage ses concitoyens à participer activement à la prise d'armes. Il se contentera d'assurer le financement des opérations ou à s'occuper des biens, des affaires et de la personne même des insurgés que le hasard des batailles et la répression mettraient en péril. C'est, en tout cas, ce à quoi Fabre s'est consacré lorsque son ami Duvernay dut s'exiler, comme bien d'autres. Fabre fonda une Association de la délivrance en 1843 et, pendant cinq ans, multiplia les demandes de souscription auprès de presque cent paroisses. Il réussit ainsi le rapatriement de 58 exilés.

Sources:DBC, tome VIII: 313-317; J.-L. ROY, Edouard Raymond Fabre, libraire et patriote canadien, (1799-1854), Montréal, HMH, 1974; E. FABRE-SURVEYER, «Edouard Raymond Fabre, d'après sa correspondance et ses contemporains», Mémoires de la S.R.C, 3e série, 31(1937), section I: 151-164 et 38(1944), section I: 89-112; Robert RUMILLY, Histoire de Montréal, tome II et III, Montréal, Fides, 1970; Léon TREPANIER, «Figures de maires», Cahiers des Dix, 24(1959): 189-208; Lionel GROULX, «Le choix de la capitale du Canada», RHAF, vol. V, no.4 (mars 1952): 521-530; La Patrie, 29 janvier 1950.



Capitale du Canada uni en 1849, Montréal connut une agitation sans précédent qui se termina par l'incendie du parlement, anciennement le marché Sainte-Anne. Ces événements amenèrent la relocalisation de la capitale vers Québec et Toronto.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
2344649
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points — La Presse

MAIGRIR SANS OBSESSION
RAYMONDE FORGET, B.Sc.O.T.
CONSULTATION PRIVÉE, MOTIVATION-REPROGRAMMATION
(514) 273-0767

STRESS BURNOUT
Programme complet
— Consultation individuelle hebdomadaire
— Gestion du stress deux fois par semaine
Tarifs accessibles
Tél.: 524-0280

Le Castel St-Lambert
NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES
6 MOIS GRATUITS SUR BAIL DE 3 ANS
Résidence pour retraités
Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces
. 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
. Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
. Accès contrôlé
. Service de sécurité 24 heures
. Surveillance médicale
. Piscine
. Nombreuses activités et services divers
. Dimensions minimum 625 pi car.
. Grand balcon
. Stationnement intérieur (optionnel)
. Laveuse et sécheuse sans frais d'utilisation
. Emplacement exceptionnel à proximité des commodités
1725327-269
AUSSI DISPONIBLE CHAMBRE ET PENSION POUR 1 SEMAINE ET PLUS
Pour visite: 671-8241 Angle rue Hosefall et av. Victoria

Centralde

AGORAPHOBIE
UN SIGNE DE SANTÉ MENTALE
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 525-3709

À VOIR
ACCESSOIRES
DES MILLIERS D'ACCESSOIRES POUR LA CUISINE ET LA SALLE DE BAINS
L'ART DE LA TABLE.
L'ART DE DRESSER LA TABLE.
UNE PRÉSENTATION DE **CAPLAN DUVAL.**
EXPO CUISINE SALLE BAINS
EXPO CUISINE ET SALLE DE BAINS
3 JOURS SEULEMENT 7,8 et 9 FÉVRIER AU PALAIS DES CONGRÈS
La Presse

Des historiens jésuites accusent le professeur Laflèche de mesquinerie

JULES BELIVEAU

■ Pour les historiens jésuites, il n'y a aucun doute: c'est par mesquinerie et parce qu'il est anticlérical et anti-jésuites que M. Guy Laflèche, professeur au département d'études françaises de l'Université de Montréal, s'est «donné pour mission de déboulonner les statues des Saints Martyrs canadiens».

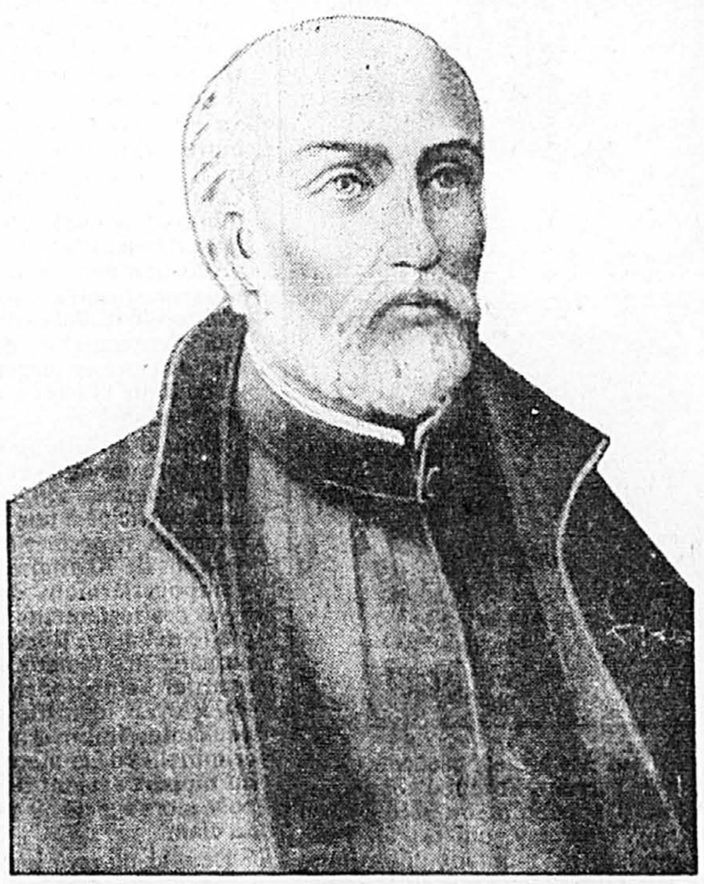
On sait que le professeur Laflèche en a surpris plus d'un en soutenant que les Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Isaac Jogues et les cinq autres jésuites tombés au champ d'honneur missionnaire de la Nouvelle-France au milieu du XVII[e] siècle ne sont pas morts martyrs mais qu'ils ont plutôt été tués par les Amérindiens comme des victimes de guerre.

Récemment sorti des presses, le dernier livre de M. Laflèche est intitulé *Le martyre de Jean de Brébeuf selon Paul Ragueneau*. Il est en fait le troisième volume de la collection *Les Saints Martyrs canadiens* et a été tiré, comme les deux précédents, à 1000 exemplaires par les Éditions du Singulier, la maison de publication mise sur pied par l'auteur.

Un historien décrit par certains comme une autorité de l'histoire du Canada sous le Régime français mais que d'autres contestent, le jésuite Lucien Campeau, juge plutôt sévèrement l'ensemble des travaux du professeur Laflèche. «Ce type-là, dit-il, n'entend rien et écrit n'importe quoi. Il est un littérateur qui a décidé de faire dans l'histoire. Cela fait une douzaine d'années qu'il mène sa campagne et il est en train de déboulonner nos martyrs. Franchement, parler de cela me répugne. Et c'est donner beaucoup d'importance à ce monsieur que de discuter de ce qu'il écrit.»

Un autre historien jésuite, le père Gilles Chaussé, prévient d'abord qu'il n'a pas la compétence du père Campeau pour juger de la qualité des recherches de M. Laflèche puisqu'il s'est spécialisé surtout dans l'histoire du Canada d'après la Conquête anglaise. Mais il ne se prive pas de faire quelques reproches au professeur de l'Université de Montréal.

«D'abord, dit le père Chaussé, M. Laflèche n'est pas historien. Et j'ai des collègues notamment au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal qui sont très critiques à son sujet.»



L'auteur Guy Laflèche: «Leur canonisation est une mystification, mais une mystification qui n'est pas propre uniquement aux Saints Martyrs canadiens (Jean de Bréboeuf ci-dessus). Jeanne d'Arc, en France, est aussi une mystification.»

L'historien jésuite ajoute que, globalement, M. Laflèche refuse ou est incapable de prendre en considération la gratuité et la dimension spirituelle des actions de plusieurs des personnages les plus connus de l'époque de la colonisation de la Nouvelle-France: «Il va vite à nier la grandeur des gestes des missionnaires et de personnes comme Maisonneuve, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys. Il est un peu mesquin.»

«M. Laflèche est préjugé»

Un troisième jésuite, le père René Latourelle, abonde exactement dans le même sens que ses deux confrères. Ce religieux décoré récemment du titre d'officier de l'Ordre du Canada, qui a enseigné pendant 30 ans la théologie à la Grégorienne et qui a été pendant 12 ans doyen de la Faculté de théologie de la célèbre université romaine, n'est pas seulement docteur en théologie: après avoir obtenu une maîtrise en littérature française en 1942, il a ajouté à son bagage, en 1953, un doctorat en histoire. Et la thèse qu'il a rédigée à cette occasion, publiée en deux volumes et qui lui a valu le premier Prix du gouvernement du Québec, portait précisément sur les écrits de saint Jean de Brébeuf.

«M. Laflèche, souligne le père Latourelle, est un homme spécialisé en lettres; il n'a aucun degré en histoire. Il est éminemment préjugé. Il rabaisse tout ce qui est religieux. Il ne connaît pas les écrits des martyrs.»

Le père Latourelle note que M. Laflèche y gagnerait beaucoup à suivre un cours sur la théologie du martyre. Mais il ajoute: «Ce serait bien long!...» Et il critique avec force le fait que le professeur de l'Université de Montréal s'en soit pris comme il l'a fait aux écrits du supérieur jésuite Paul Ragueneau, «l'homme le plus brillant de son époque en Nouvelle-France selon plusieurs de ses contemporains et l'ancien précepteur du grand Condé».

«C'est triste, ça me fait de la peine, dit encore le père Latourelle en commentant le travail de M. Laflèche. Il faudrait refaire entièrement cette recherche parce qu'il y a à la base une absence de magnanimité. Mais quand je me retrouve devant tant de mesquinerie, je me dis que les jeux sont faits, qu'il n'y a pas grand-chose à faire...»

D'autres historiens ou universitaires sont passablement moins virulents que les historiens jésuites au sujet des travaux de M. Laflèche. C'est le cas notamment de Mme Louise Dechêne, du département d'histoire de l'université McGill, qui fait remarquer que le professeur de l'Université de Montréal «a raison de dire que l'idée du martyre n'existait pas dans la Nouvelle-France du XVII[e] siècle et que l'idée de faire des missionnaires jésuites tués à cette époque un groupe de martyrs est née au XIX[e] siècle».

Un autre professeur de l'université McGill, l'historien Bruce Trigger, qui ne cache pas son appartenance au protestantisme, soutient qu'il ne doute pas un instant de la réalité du martyre de Brébeuf, de Lalemant et de Chabanel. Mais il se montre moins sûr de la chose au sujet d'Antoine Daniel. «Moi, dit-il, je ne suis pas théologien. Mais je présume que quelqu'un qui a été tué parce qu'il était chrétien, même cela s'est produit dans le contexte d'une guerre avec les Iroquois, est un martyr au sens où l'entend l'Église catholique.»

Qu'est-ce qu'un martyr?

Quelques autres spécialistes de l'histoire ou des écrits anciens ont aussi indiqué qu'il n'était pas facile de porter un jugement sur le titre que l'on doit décerner aux missionnaires morts tragiquement à l'époque de la Nouvelle-France. «Il faudrait d'abord définir ce qu'est précisément le martyre», a ainsi souligné l'historienne Louise Dechêne.

Un professeur de l'Université de Sherbrooke, le spécialiste de l'histoire de l'Église Guy Laperrière, souligne pour sa part: «Vous savez, dans ces choses-là, tout est question de point de vue.»

C'est ce professeur qui, sans se prononcer sur le fond des travaux de M. Laflèche, dit néanmoins de celui-ci: «Évidemment, il est volontairement iconoclaste. Alors quand il peut taper dans le tas, il le fait avec plaisir!»

M. Roger Lapointe, professeur au département des sciences religieuses de l'Université d'Ottawa, a signé au début de 1991 un article publié dans la revue *Sciences religieuses* dans lequel il commentait le travail réalisé jusque-là par M. Laflèche. Il soulignait que l'étude du professeur de l'Université de Montréal était «admirablement menée» et qu'elle était «constamment attachante et intéressante par la passion qui l'anime».

Le professeur de l'Université d'Ottawa n'en jugeait pas moins un peu courtes les conclusions de M. Laflèche au sujet du non-martyre des jésuites «victimes de guerre». «Je trouve personnellement mesquin, écrivait-il, qu'on dénie aux missionnaires jésuites le titre que l'Église catholique leur a attribué en se référant aux normes mêmes de cette Église.

Peut-être ce titre est-il de la fausse monnaie à un point de vue humaniste, passe encore. Il faudra que Laflèche soit plus convaincant dans les prochains tomes, s'il veut établir que le titre lui-même était immérité.»

Quelques historiens ont catégoriquement refusé de réagir à la thèse du professeur Laflèche. «Il y a trop d'équivoque dans ces histoires», a fait valoir l'un d'eux. Et un autre a lancé tout simplement: «Je ne veux pas entrer dans ce panier de crabes!»

Le point de vue de l'auteur

Le personnage principal de toute cette affaire et «celui par qui le scandale arrive», M. Laflèche lui-même, ne semble pas trop se plaindre qu'un débat ait été amorcé autour de ses travaux. «Mes deux premiers livres ont été assez peu vendus parce que je les distribue moi-même et parce que je n'arrive pas à les placer en librairie, dit-il. Mais peut-être que maintenant les choses vont changer...»

M. Laflèche souligne par ailleurs que la critique publiée dans les revues spécialisées, probablement à la seule exception de l'article du professeur Lapointe, lui a été favorable.

Mais les commentaires pour le moins négatifs des historiens jésuites? M. Laflèche parle ici d'analyses critiques «anonymes» qui, apparemment, auraient été à l'origine de la perte de subventions pourtant bien attendues.

«Lucien Campeau, lance soudainement M. Laflèche, je suppose qu'il n'est pas du tout content! Il est certain que mon livre contredit parfaitement ce qu'il a écrit dans son livre *La mission des jésuites chez les Hurons*. À mon avis, ce livre n'est que de la propagande religieuse.»

S'approchant d'un peu plus près de sa thèse au sujet des missionnaires «victimes de guerre», M. Laflèche fait cette affirmation: «Leur canonisation est une mystification, mais une mystification qui n'est pas propre uniquement aux Saints Martyrs canadiens. Jeanne d'Arc, en France, est aussi une mystification.»

Le professeur, enfin, touche le point primordial du débat: «Pour être martyr, il faut avoir refusé d'apostasier sa foi et avoir été tué pour cette raison. Ce n'est pas ce qui s'est produit dans le cas des Martyrs canadiens et cela ne s'applique absolument pas à eux.»

M. Laflèche proteste par ailleurs avec la dernière énergie devant l'objection de ceux qui lui reprochent de ne pas être historien. «Bien oui, je suis historien, dit-il, parce que j'écris des livres d'histoire. Je travaille comme professeur de lettres mais j'étudie du point de vue de l'analyse textuelle. Je fais une analyse narrative des textes.

Le professeur de l'Université de Montréal ajoute sur ce dernier point: «On ne juge pas quelqu'un à son étiquette et sur ses diplômes. Je trouve très choquant qu'on veuille me juger de cette façon!»

Religion

Visite d'un évêque «dérangeant»»



JULES BÉLIVEAU

L'évêque français Jacques Gaillot, que certains présentent comme un «prophète de notre temps» et un «évêque des frontières», sera de passage au Québec du 23 février au 2 mars et prononcera à cette occasion des conférences à Montréal, à Chicoutimi, à Québec et à Sherbrooke.

Mgr Gaillot, qui est évêque d'Évreux, est bien connu en France pour ses prises de position souvent dérangeantes aussi bien pour l'Église catholique institutionnelle que pour d'autres establishments. Son attitude lui a valu quelques invitations d'«en faire un peu moins» de la part de Rome et un appui sans réserve d'innombrables citoyens français, aussi bien des non-catholiques que des catholiques.

Les questions qu'aborde dans un langage clair et libre appuyé sur l'évangile l'évêque d'Évreux vont de la paix et l'armement aux problèmes que posent les découvertes de la biologie. Elles touchent par exemple le racisme sous toutes ses formes, les droits des travailleurs, l'écrasement des minorités, l'école et sa place dans la société, etc.

Mgr Gaillot a publié des livres dont les titres peuvent suffire pour se faire une idée de certaines de ses préoccupations. Il y a notamment *Foi sans frontières, Lettre ouverte à ceux qui prêchent la guerre et la font faire aux autres* et *Le monde crie, l'Église murmure*.

SAINTE-ANNE SE PORTE BIEN!

■ Affluence en croissance, tentative d'adaptation pastorale aux divers groupes des visiteurs ou des pèlerins et nombreuses «faveurs obtenues».

Oui, Sainte-Anne-de-Beaupré se porte bien, affirment les responsables de ce lieu de pèlerinage bien connu.

Le «Rapport sur les activités pastorales au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré pour la saison 1991», qui vient de paraître, signale que le nombre des visiteurs et des pèlerins n'a pas cessé de croître depuis 1971 et que l'on dépasserait aujourd'hui le total d'un millions de personnes par année.

Les responsables du sanctuaire n'ayant fait effectuer des relevés d'affluence que pendant quelques mois de l'année (notamment en notant de temps à autres les lieux de provenance des visiteurs à partir des plaques d'immatriculation des véhicules stationnés aux abords de la basilique), il est impossible de donner des chiffres exacts pour une période de 12 mois. On peut conclure néanmoins, en se basant sur ces échantillonnages, que l'affluence à Sainte-Anne-de-Beaupré depuis la fin d'avril jusqu'à la mi-octobre l'an dernier se répartissait ainsi: 85,9 p. cent des visiteurs en provenance du Québec, 5,1 p. cent en provenance des autres provinces du Canada et 9 p. cent en provenance des États-Unis.

On doit retenir néanmoins (même si les autocars ou les automobiles qui les ont amenés jusque-là affichaient des plaques du Québec ou d'autres provinces ou États) que de nombreux visiteurs de Sainte-Anne-de-Beaupré sont originaires de divers pays étrangers. On a ainsi dénombré l'été dernier au sanctuaire de Beaupré des groupes venus de France (63,1 p. cent de l'ensemble des groupes étangers), de pratiquement tous les autres pays de l'Europe occidentale, d'un pays africain (le Niger), de sept pays de l'Amérique latine, du Japon, de la Corée, de Hong Kong, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

UNE CAMPAGNE DE LETTRES POUR LA JUSTICE FISCALE

■ L'Alliance pour la justice fiscale, qui a reçu l'appui de plusieurs groupe à caractère religieux dont la Table provinciale de la pastorale familiale, a organisé pour ce mois-ci une campagne de lettres personnelles à adresser aux députés fédéraux canadiens en vue de faire changer au plus tôt le fardeau fiscal supplémentaire que doivent supporter la plupart des couples mariés.

On sait que Statistiques Canada a annoncé récemment que les couples mariés ont payé en 1989 une «taxe annuelle du mariage» établie à 570 $ en moyenne par couple. L'organisme gouvernemental soulignait en outre que, au cours de la même année, 69 p. cent des couples mariés ayant des enfants de moins de 18 ans avaient un revenu disponible moyen de 1670 $ moins élevé que s'ils n'avaient pas été mariés officiellement.

En 1990, l'Alliance pour la justice fiscale a fait signer, sur le territoire du diocèse de Saint-Jérôme, une pétition qui a réuni 10 000 signatures et qui a été remise aux députés de cette région. L'Alliance a présenté l'an dernier un mémoire au comité du Parti conservateur pour les questions familiales. Mais ces gestes n'ont, semble-t-il, rien donné.

Cette année, l'Alliance espère obtenir un meilleur résultat en demandant aux couples mariés d'écrire au député de leur comté et d'adresser une copie de leur lettre au ministre des Finances, M. Donald Mazankowski.

L'organisme souligne qu'on peut obtenir une lettre modèle auprès de l'Office de pastorale familiale de son diocèse.



Des Hell's français inculpés de meurtre

Agence France-Presse

GRENOBLE

■ Treize des quinze membres d'une bande de motards fanatiques de Harley Davidson, interpellés par la police jeudi à Grenoble (est de la France), ont été inculpés vendredi soir et écroués, a-t-on appris samedi de source judiciaire.

Les sept hommes et les six femmes, qui appartiennent aux Hell's Angels de Grenoble, ont été inculpés de complicité d'assassinat, association de malfaiteurs, recels, usage de fausses plaques d'immatriculation et d'infraction sur les armes et munitions. Le chef des Hell's Angels, Daniel Thoumy, avait été interpellé jeudi à Paris.

Ces inculpations interviennent six mois après une fusillade meurtrière, le 22 août 1991 à Marseille, contre une bande rivale, les Bandidos. Le chef des Bandidos, Michel Burel, 33 ans, avait été tué lors de cette attaque au fusil-mitrailleur, et deux autre membres de la bande grièvement blessés.

DES CRIMES ET DES HOMMES

Tueurs coincés, tueurs loquaces

Dans le milieu, on ne parlait pas. La loi du silence était une loi d'airain, on ne la transgressait pas. Mais les temps puis les hommes changent, les traditions se perdent... et le monde n'est plus ce qu'il était. Les héros, si l'on peut dire, des deux histoires qui suivent n'ont pas eu que de la chance, ils ont aussi eu du culot. Avaient-ils le choix ? Le grand tort de leurs amis aura été de se retourner contre eux et de les avoir ratés. Ils allaient le payer cher : la bête traquée, quand elle ne peut plus frapper, hurle avec les loups.

Terminus pour un homme seul



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Les truands aussi se marient à l'église. En ce 22 novembre 1980, Donald Lavoie assiste à la cérémonie religieuse qui unit, devant Dieu et les hommes, un vieux compagnon d'armes à sa bien-aimée. Le noyau du clan y est, bien sûr, sa trouble mouvance aussi. L'affaire expédiée, cet auguste aréopage se rend dans la salle pour noces et banquets du Quality Inn, rue Sherbrooke. L'endroit n'est peut-être pas très classe mais le boss y a ses habitudes, on espère qu'il sera sensible à cette attention.

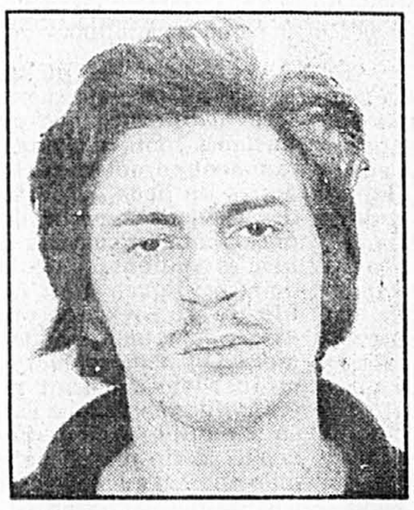
Les bouchons de champagne sautent, on se congratule, on s'embrasse, on se croirait à une noce de village si ce n'était la présence des armoires à glace qui, postées à l'entrée, ont pour mission de repousser d'éventuels indésirables. Sitôt le repas terminé, un orchestre de danse relance la fête. Donald n'est porté ni sur le rock ni sur le cha-cha, il n'en pince que pour Bach. Les vrais durs ne dansent pas, il sirote un cognac puis deux et s'envoie, pépère, un demi-gramme de coco.

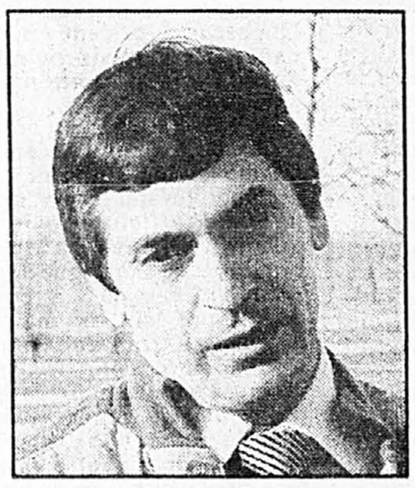
Les manières, ça ne s'apprend pas, certains de ces messieurs commencent à perdre de leur contenance. Le frère du marié, saoul comme un Polonais, a dégainé son revolver et menace de faire un carton sur le mur du vestiaire. L'arrivée d'un éminent criminaliste, venu présenter ses hommages à la mariée, l'en dissuade.

Donald, qui a eu l'insigne honneur de manger à la table du boss, s'y retrouve seul. L'envie lui prend de se dégourdir les jambes, il se lève et promène ses fiers 40 ans et ses 80 kilos de muscles et de nerfs aux quatre coins de la salle. Sa petite marche de santé va lui sauver la vie. Sa balade l'a mené près du vestiaire, il entend une voix puis une autre, ce sont celles d'Alain, son ami de toujours, et celle du boss. Il prête l'oreille, comme ça, puis le sang lui fige dans les veines: «Il faut se débarasser de Donald aujourd'hui. Ça presse!»

Alain, son compagnon des quatre cents coups, acquiesce. Frappé de stupeur, Donald continue machinalement sa marche... C'est pas vrai, ça ne se peut pas. Dix ans de loyaux services, dix ans d'une complicité aveugle, dix ans d'un dévouement sans borne pour en arriver à cet incroyable arrêt de mort!

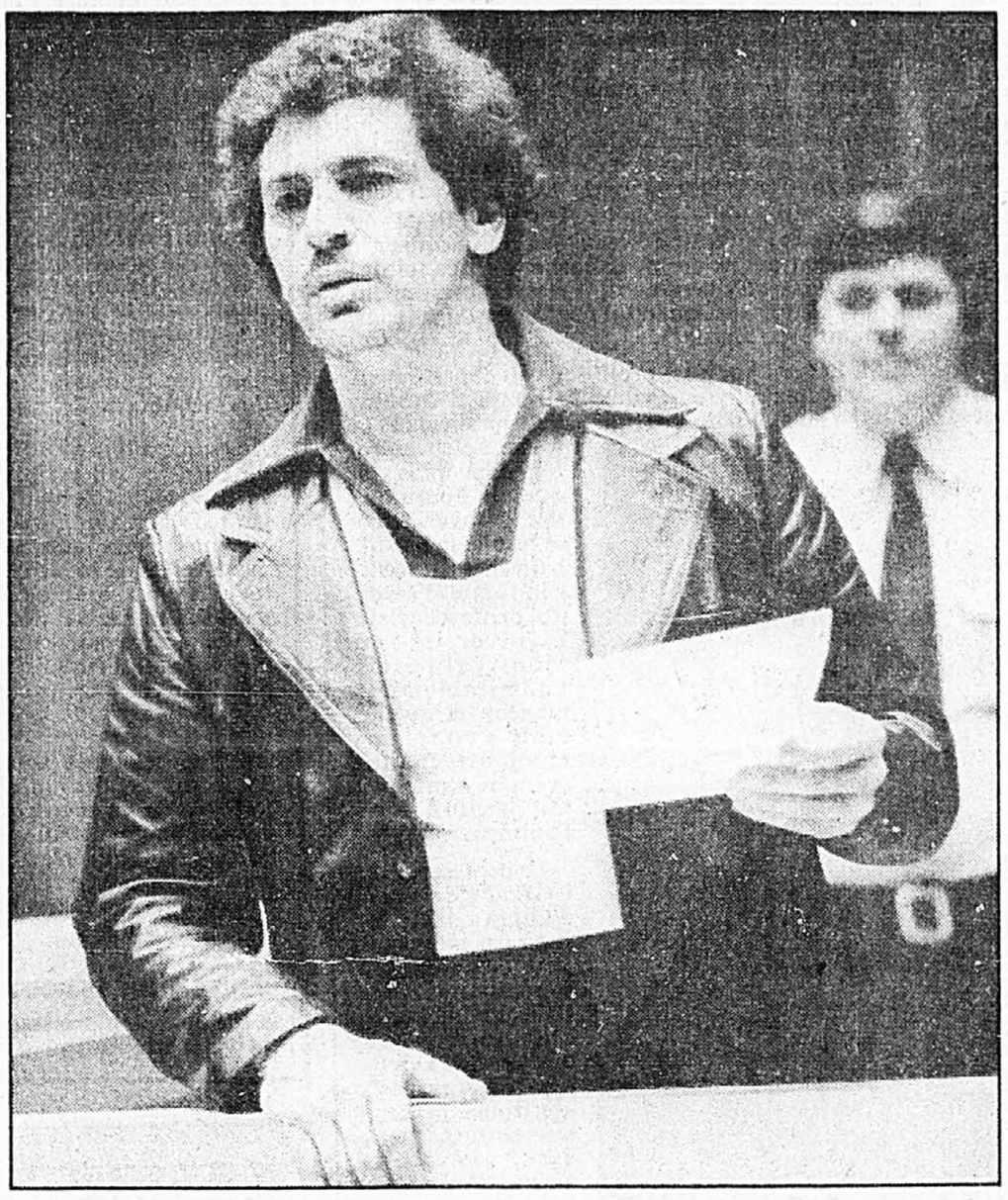
Un revolver, bon Dieu, un revolver! Donald est sans arme, il donnerait son royaume, toute la Main de Sainte-Catherine à Ontario, pour un Magnum .357! Les gars laissent partir leurs femmes, on s'est passé le mot, on va lui faire la peau devant un minimum de témoins. Il regagne sa place, il lui faut réfléchir. Et vite. Toutes les issues sont gardées, un ami s'approche: «Donald! On a volé ton manteau que tu as laissé dans la chambre!» La manoeuvre est évidente, on veut l'attirer là pour le zigouiller.





Donald Lavoie à trois époques de sa vie: en haut, en 1971, ci-haut en 1983 et ci-contre en 1979, à l'apogée de sa gloire!

PHOTOS *La Presse*



La peur, qu'il connaît bien, le prend aux tripes. Tout est affaire de contrôle... Il faut faire quelque chose, mais quoi? Il ne peut pas rester assis là, à attendre qu'on vienne le saigner. Une porte dérobée, dans un coin de la pièce. Donald s'y rend d'un pas nonchalant, il l'ouvre, Seigneur! Un cagibi et, au fond, une chute à linge. L'ouverture est assez grande: il s'y glisse, les pieds devant, et s'agrippe au rebord. Les secondes passent, on vient, la porte vole en éclats, il lâche tout en freinant sa chute du mieux qu'il peut.

Il atterrit dans la buanderie, indemne, trois étages plus bas. Il ne faut pas rester là, il passe dans le garage et se tapit sous un immense climatiseur. Les gars ne vont pas tarder. Un, deux, voilà Alain et un comparse, revolvers aux poings, qui font irruption. Ils courent à droite et à gauche, crient comme des perdus et jettent un coup d'oeil sous les autos. Pas de Donald! Lui, il ne bouge pas un cil.

Notre mort en sursis ne sort de là que tard dans la nuit. Sa Chrysler est dans le stationnement, ils doivent l'attendre encore, non loin de là. Il saute dans un taxi, direction la maison. Là, tout semble O.K. C'est la fin du monde, ça vaut bien un double cognac. Les boys ne viendront pas ce soir, ils n'auront pas les guts de venir l'affronter sur son propre terrain. Même à cent...

La rage au coeur, il ne ferme pas l'oeil de la nuit, son fusil de calibre .12 à ses côtés. Le boss pensait faire de sa mort une affaire de routine, il va récolter la guerre. Au saut du lit, coup de téléphone au traître Alain: Donald veut le rencontrer, l'autre, pas fou, décline l'invitation. Donald n'a pas mâché ses mots, son ami d'hier sait désormais à quoi s'en tenir. Deuxième chose, un télégramme au boss, ainsi libellé: «J'ai bien hâte de te voir...» Il va comprendre.

Il lui faut des armes, beaucoup d'armes, et de l'argent. Et tout d'abord, une planque. Il appelle à son secours son ami Jean Tremblay, qui est en froid avec le clan. Ils montent une affaire d'extorsion dont la victime est le comptable d'une banque montréalaise. Les voilà chacun avec un trésor de guerre d'environ 30000 $.

Ils ont établi leurs quartiers dans un chalet de Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Donald va pouvoir se procurer l'arsenal dont il a besoin pour affronter le gang. Mais c'était sans compter sur la police qui, d'écoutes clandestines en filatures, a identifié les auteurs du coup et repéré leur cache. Pis encore, ils ont appris que le boss, grâce à une trahison de plus, sait maintenant où se terre Donald. Il va y avoir un bain de sang, il faut intervenir.

Le 23 décembre 1980, une quarantaine de policiers encerclent le repaire. Donald, que sa femme et ses deux enfants sont venus rejoindre, et son complice n'ont d'autre choix que de se rendre.

Les deux compères sont amenés au quartier-général de la police de la CUM. Après un premier interrogatoire de routine, Donald est laissé à ses réflexions dans sa cellule. Il est fait comme un rat. Si un homme de main du boss ne le rejoint pas dans sa prison d'ici à son procès, il va écoper une dizaine d'années de taule et ne fera pas trois pas au pen qu'on le saignera comme un cochon. Il est cuit. Terminus! Il faut descendre.

Le sergent-détective Jocelyn Dextraze passe devant sa cellule, il reconnaît Donald et s'arrête un instant. Les deux hommes se connaissent depuis une bonne décennie; le premier a souvent interrogé l'autre sur diverses affaires de règlements de comptes. Il lui lâche ces seuls mots: «T'es pas tanné de vivre comme ça?» Une petite interrogation qui va bouleverser le condamné à mort.

En 24 heures, sa décision est prise, il va assouvir sa vengeance d'une toute autre façon. Il fait savoir à ses geôliers qu'il veut parler au sergent Dextraze. Celui-ci n'est pas disponible, tant pis, n'importe lequel autre officier fera l'affaire. Donald Lavoie, en échange de la protection de la police, est prêt à vider son sac. Jusqu'au fond. Les policiers n'en croient d'abord pas leurs oreilles, puis c'est marché conclu. Un coup de filet de cette envergure, c'est du jamais vu de toute l'histoire du monde interlope canadien!

Donald en a long à dire. Sa confession dure des jours et des jours. Il avoue avoir commis vingt-sept meurtres et avoir participé à une douzaine d'autres. En outre, il permet à la police d'élucider plus de 70 affaires dont les dossiers s'empoussiéraient dans les archives. Tous ces règlements de comptes, affirme le délateur, il les a signés au profit du gang des fameux frères Dubois, du quartier Saint-Henri, que la CECO, en 1973, avait identifié comme l'une des deux plus importantes organisations criminelles de la métropole. Les auteurs du rapport avaient désigné Claude Dubois, alors âgé de 39 ans, comme le chef du clan.

Donald ne fera pas que se mettre à table, il va accepter de témoigner pour le ministère public contre de nombreux anciens partenaires. À l'automne 1982, il va enfin pouvoir étancher sa soif. Claude Dubois, son présumé boss, et deux de ses lieutenants, Yvon Belzile et Claude Dubeau, doivent répondre d'avoir ourdi et commis les meurtres de Jacques-André Bourassa et de Richard Désormiers, beau-frère de Frank Cotroni. Le principal témoin à charge, Donald Lavoie lui-même, parvient à convaincre le jury. Les trois accusés sont condamnés à 25 ans de prison ferme.

Aujourd'hui, Donald Lavoie est libre, terré en quelque coin de l'Amérique, où il revit sous une fausse identité. Il est remarié, peut-être termine-t-il ses études en philosophie qu'il avait commencées après sa capture, dans sa geôle montréalaise, là où il est mort pour la première fois.

La vengeance est douce au coeur de l'Apache

Chez les Hell's Angels, le torchon brûle depuis belle lurette entre les libres penseurs du chapitre de Laval et leurs confrères plus conformistes des autres clubs de la province. On leur reproche leur conduite débridée, leur indépendance d'esprit et surtout, leur consommation effrénée de cocaïne. La situation entre les deux parties devient plus tendue, les conservateurs jugent absolument nécessaire d'intervenir.

On prend des mesures radicales. En mars 1984, exit le chapitre de Laval: six de ses membres sont passés par les armes. La Sûreté du Québec repêchera trois mois plus tard les cadavres enroulés dans des sacs de couchage, blocs de béton aux pieds, dans le fleuve Saint-Laurent.

Yves Trudeau, dit «Apache», le membre le plus éminent du chapitre maudit, a une veine de cocu. Il n'a pu se rendre à l'invitation de ses amis de Sorel... Quelques jours avant la tuerie, il avait pris «la» décision de sa vie, celle de faire une cure de désintoxication dans une clinique d'Oka. À 40 ans, sa santé ne lui permet plus d'abuser de la cocaïne et de l'alcool.

Quelque temps plus tard, le voilà à la prison de Bordeaux où il achève de purger une légère peine d'emprisonnement pour une peccadille. Les policiers qui mènent l'enquête sur les meurtres des motards lavallois ont à leur disposition un présumé complice qui a tourné sa veste. Mais son témoignage, craignent-ils, ne suffira pas. Il leur faut autre chose...

Les leçons tirées de «l'opération Donald Lavoie» vont les inciter à tenter un coup fumant. Lors d'une enquête préliminaire reliée à l'affaire des motards exécutés, le détective Louis de Francisco, dans son témoignage, fait savoir que les Angels ont mis la vie d'Yves Trudeau à prix. Le montant de la récompense: 50000 $! Est-ce un canular, le bruit est-il fondé? Qui sait! Ce qui compte, c'est que la nouvelle fait aussitôt la une de la presse à sensation.

Le sergent Marcel LaCoste, de la Sûreté du Québec, qui dirige l'enquête, passe voir le principal intéressé dans sa cellule quelques jours plus tard. Il apporte quelques découpures de journaux et se fait fort de rappeler à Trudeau qu'il sera libre dans quelques semaines. Libre mais aussi, bien vulnérable...

Des têtes brûlées, qui oseraient s'attaquer à lui pour 50000 $, il y en a bien quelques unes dans ces milieux-là... Bien qu'Yves Trudeau, ce ne soit pas du menu frétin. Ex-président des Popeyes, membre fondateur des Hell's Angels du Québec, il roule sa bosse depuis 1970. Il est le premier et le seul Québécois à avoir reçu ses «couleurs», qui en faisaient un Filthy Few, des mains de Sonny Barger lui-même, le pape des Hell's Angels d'Amérique du Nord. Les Filthy Few, c'est le corps d'élite des tueurs, et Trudeau va en devenir un de ses plus fameux membre. À plusieurs reprises, des confrères américains réclameront ses services mais notre as n'est pas porté sur les voyages et il se défend plutôt mal en anglais.

Yves Trudeau est un tueur, mais il n'est pas fou. À la suite de la visite du sergent LaCoste, il consulte sa soeur puis la mère de son seul enfant et se décide à passer dans le camp ennemi.

Quelques mois plus tard, sa confession fait l'événement. Le tableau de chasse de ce tueur professionnel laisse bouche bée, Donald Lavoie peut aller se rhabiller. Yves Trudeau reconnait avoir assassiné 43 personnes, pour la plupart des fiers-à-bras et des trafiquants de drogues. À cinq pieds et cinq pouces et à 135 livres, il n'aimait pas les gros bras et les grandes gueules. En fait, souligne-t-il, il était contre la violence, surtout celle exercée sur ses amis...

Il n'a pu, bien sûr, éviter certaines bavures. Il a ainsi dû occire une dame d'une cinquantaine d'années qui en savait trop sur une de ses exécutions. Il lui est aussi arrivé de se méprendre sur l'identité de deux ou trois de ses victimes. Mais lorsqu'il tuait, tient-il à préciser, il le faisait de façon expéditive, pour ne pas trop faire souffrir l'autre. C'est pour cette raison qu'il affectionnait la dynamite, lui qui la maniait si bien puisque dans sa prime jeunesse, il avait travaillé dans une usine d'explosifs de la CIL.

Sa collaboration est quotidienne, Trudeau devient une véritable légende... et une sorte d'encyclopédie, une source d'information privilégiée que consultent fréquemment les policiers. En conséquence, le prix de sa vie a monté sensiblement. André Pépin, de *La Presse*, rapporte: «On dit que sa tête a été mise à prix pour plusieurs millions de dollars. Lorsqu'on le transporte de sa prison du quartier général de la SQ à un palais de justice, il porte un gilet pare-balles et est escorté d'une vingtaine de policiers armés jusqu'aux dents.»

En février 1986, il dépose à l'enquête préliminaire des quatorze Angels accusés de la tuerie de Lennoxville. Son témoignage terminé, il doit passer devant le box vitré des accusés qui, présumément, ont voulu sa mort. À tout prix. Rendu devant eux, il ne presse pas le pas, il ne baisse pas la tête, bien au contraire. Il s'arrête plutôt, se tourne vers eux, les fixe un instant puis, imitant le geste de celui qui a une mitraillette entre les mains, il fait mine de les arroser de balles. Ra-ta-ta-ta. Il repart ensuite d'un pas guilleret.

Yves «Apache» Trudeau, selon les policiers, n'a pas le quotient intellectuel, la mémoire et le vocabulaire de Donald Lavoie. Aussi ne sera-t-il pas aussi efficace que son illustre prédécesseur. Des quatorze Angels accusés, trois seulement seront envoyés au pénitencier pour la vie. Leur dénonciateur sera mis en liberté bien avant eux.

DIMANCHE PROCHAIN: Les enfants martyrs

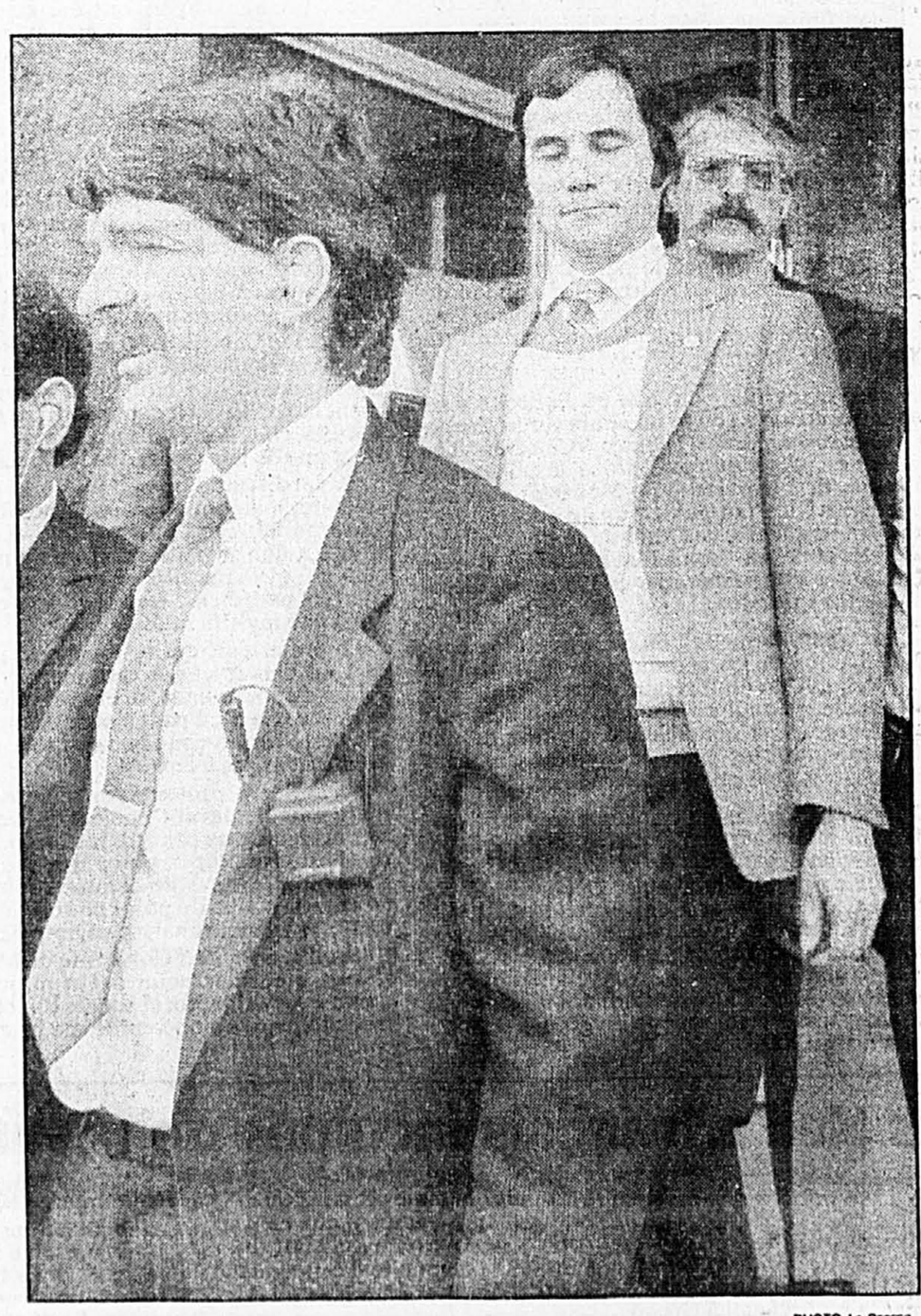
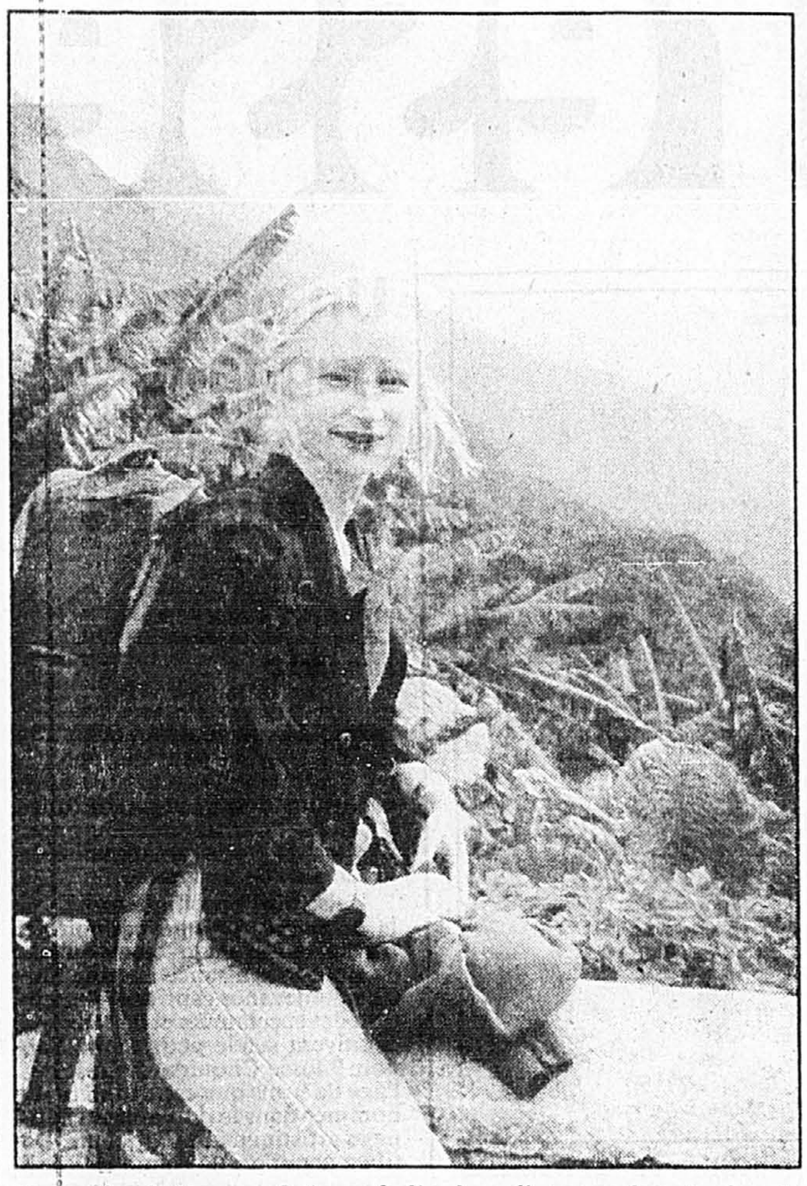


PHOTO *La Presse*

Jean-Yves Trudeau, en juillet 1986, ne se déplace jamais sans ses gardes du corps.

Marie-Claude, une femme sensible qui aime tous les défis



Marie-Claude Harvey, fait une halte, lors d'une randonnée dans la jungle de Bornéo.

MATHIAS BRUNET
collaboration spéciale

■ À l'écran, Marie-Claude Harvey projette l'image d'une jeune femme imperturbable, sereine, téméraire et dotée d'une sang-froid peu commun. Mais loin des feux de la rampe, il en est autrement. S'il est vrai d'affirmer que le courage est un de ses apanages, comme en font foi ses tournages dans les bas-fonds de Brooklyn en pleine nuit, au coeur de la forêt de Bornéo et au Tibet, il est faux de dire qu'elle est inébranlable.

Lors de l'entretien avec *La Presse*, elle laissera aller ses émotions: elle rit, s'excite, s'emporte et parfois même, elle pleure...

«Si certains concurrents expriment leurs sentiments devant la caméra, ce n'est pas mon cas. J'aime mieux ne pas parler de mes problèmes. Pourtant, la course n'est pas plus facile pour moi que pour un autre. J'ai souvent peur. Et des angoisses, j'en connais à chaque fois que je monte mes films. Mais pour parvenir à survivre, je n'ai d'autre choix que de surmonter mes craintes.»

Marie-Claude, première au classement de la course Destination Monde, venait de prendre un pot dans un petit bistrot de Berlin lorsqu'elle a communiqué avec *La Presse*. Ce soir-là, notre aventurière semblait un peu essoufflée de la course; les événements se bousculent drôlement depuis plus de cinq mois et les contrecoups de cette aventure fantastique ne sont pas toujours faciles à vivre. Qui plus est, Marie-Claude s'est retrouvée seule plus souvent qu'à son tour, depuis son arrivée à Berlin il y une semaine; elle semblait s'ennuyer quelque peu.

Décision difficile

Malgré son grand attrait pour la course, la décision d'y participer n'a pas été facile à prendre pour Marie-Claude. En effet, la diplômée en sciences politiques de l'université McGill a également eu la distinction d'avoir été sélectionnée pour participer au stage journalistique annuel de *La Presse* l'été dernier! «La course était l'occasion idéale d'apprendre à connaitre des gens d'un peu partout à travers le monde et de communiquer mes découvertes. C'est pour cette raison que j'ai choisi cette aventure. Heureusement, les gens de *La Presse* ont été très compréhensifs à mon endroit.»

Et Marie-Claude adore son expérience: «La course, c'est vraiment la liberté absolue. Mais ce n'est pas toujours drôle. En dix minutes, ton état d'esprit peut changer complètement: tu te sens déprimée, seule au monde; puis, tu écoutes une bonne chanson sur ton walkman et tu es euphorique. Au fond, la course, ça se passe dans les tripes et la tête. Toi seul peux décider si tu te sens *hot* ou non.»

La blonde de 25 ans ajoute que ce périple autour du monde est très épuisant: «Investir toutes tes énergies en fonction d'une chose, c'est très envahissant émotivement, psychologiquement et physiquement.

Comme pour la majorité des concurrents, le départ a été assez particulier pour elle: «Lorsque le temps de partir est venu, mon corps y était mais pas mon esprit; j'étais très angoissée. Je me demandais si j'allais réussir à faire un film, si je pourrais survivre, etc... En fait, après avoir quitté Montréal, ça m'a pris plus de trois semaines avant de me calmer, d'avoir un peu de plaisir.»

Plonger dans le bain

Sa première escale: New York. Dès son arrivée, elle plonge dans le bain. Elle prend un taxi et décide d'effectuer un reportage sur des personnes sans-abri à Brooklyn. Le chauffeur refuse d'abord de la reconduire, prétextant que la nuit le coin est trop dangereux pour une jeune fille avec une caméra. Finalement il cède devant l'insistance de la globe-trotteuse et l'amène sur les lieux. Bon samaritain, le chauffeur reste aux alentours pour veiller à la sécurité de sa cliente (pourtant, les chauffeurs de taxi de New York ne sont pas réputés pour leur sollicitude!). Finalement, il n'arrive rien de fâcheux à Marie-Claude. Elle passera plus de trois jours avec un sans-abri et tourne un film que les téléspectateurs pourront peut-être voir d'ici la fin de la course.

Après les États-Unis et le Mexique, elle se dirige vers l'Amérique du Sud. À La Paz, en Bolivie, elle tourne un sujet sur des gosses qui vivent en prison avec leurs parents détenus. L'expérience la touche beaucoup: «Quand ces pauvres enfants te regardent de cette façon... qu'importe si tu comprends leur langue, tu sais ce qu'ils veulent exprimer. Le pire, c'est que j'ai exploité cette situation pour en faire un film. Et ces jeunes n'ont toujours rien à manger. À ces occasions, le sentiment d'impuissance est très prononcé.»

Marie-Claude semble raffoler des lieux périlleux. Elle affirme avoir toujours eu ce petit côté aventurier; elle aime les défis. C'est pourquoi elle a tenté avec succès de tourner au Tibet, une première dans l'histoire de la course. Mais certaines expériences ont été plus perturbantes que d'autres. Comme lorsqu'elle a exploré la jungle de Bornéo: «Mon guide et moi avons traversé la brousse pendant plus de deux heures. La nuit tombant, il a décidé de se rincer le gosier avec des copains. Au bout de quelques heures, ils étaient complètement ivres. En plein coeur de cette jungle hostile, je me sentais vraiment seule au monde.»

Côté santé, Marie-Claude n'a pas été épargnée. Elle avoue avoir été malade plus souvent qu'à son tour: «La santé, c'est un luxe lors de la course. En Thaïlande, j'ai été incapable de manger pendant plus d'une semaine. Au Tibet, mon infection aux oreilles m'a beaucoup inquiétée. Le problème lorsque tu ne files pas, c'est qu'il n'y a pas grand chose à faire. Tu es loin de tout et personne ne peux rien pour toi. Et tu dois faire un film de toute manière.»

Le voyage de notre aventurière tire à sa fin, il ne lui reste que quelques semaines de pérégrinations. A-t-elle hâte de rentrer? «Oui et non. Au moment de partir en août dernier, mon objectif était d'aller au bout de moi-même. Mais je me suis aperçue qu'il n'y en a pas de bout. Je ne peux continuer la course éternellement. Mais je vais certainement être triste à l'idée de mettre fin à cette expérience. Au retour, je crois que je vais me reposer un bon moment et je ne ferai rien, rien rien... Après, je vais sans doute trouver quelque chose pour me motiver.»

Il réclame une arme et se suicide

Presse Canadienne
BRIDGEWATER, N.-É.

■ Un homme a mis fin à ses jours dans le parking d'un centre commercial, vendredi, après être s'être emparé de l'arme dans un magasin avoisinant.

Roy DuHart, 23 ans, s'est présenté au rayon des articles de sport dans une succursale de la société Canadian Tire et a demandé à voir un fusil.

Lorsqu'il l'a eu entre les mains, il l'a chargé avec des cartouches qui se trouvaient dans ses poches et il est précipitamment sorti du magasin pour aller s'asseoir sur un banc de neige.

Un témoin a vu le gérant du magasin demander plusieurs fois à l'individu de lui remettre l'arme, mais sans succès.

«L'homme a placé le canon du fusil sous son menton et il a dit: Allez-vous-en. Je vais le faire. Il y a longtemps que j'y pense. Il était très calme et il n'a pas élevé la voix. Son regard était intense. Il n'y avait pas de panique. Tout le monde était tellement ahuri qu'on ne savait pas comment réagir.»

Transporté d'urgence à l'hôpital, il était déjà mort à son arrivée.

Un ami de la famille a signalé à la police que DuHart avait tenté de se suicider dans le passé.

La tragédie d'hier est étrangement similaire à la mort, en 1989, de William Norman Steeves, à Winnipeg.

Celui-ci s'était présenté dans un établissement Canadian Tire bondé de clients et avait demandé qu'on lui montre un fusil de calibre .12.

Il avait subitement chargé l'arme d'une cartouche, placé le canon dans sa bouche et appuyé sur la gâchette.

Le Sphinx a 5000 ans et non 7000

Associated Press
CHICAGO

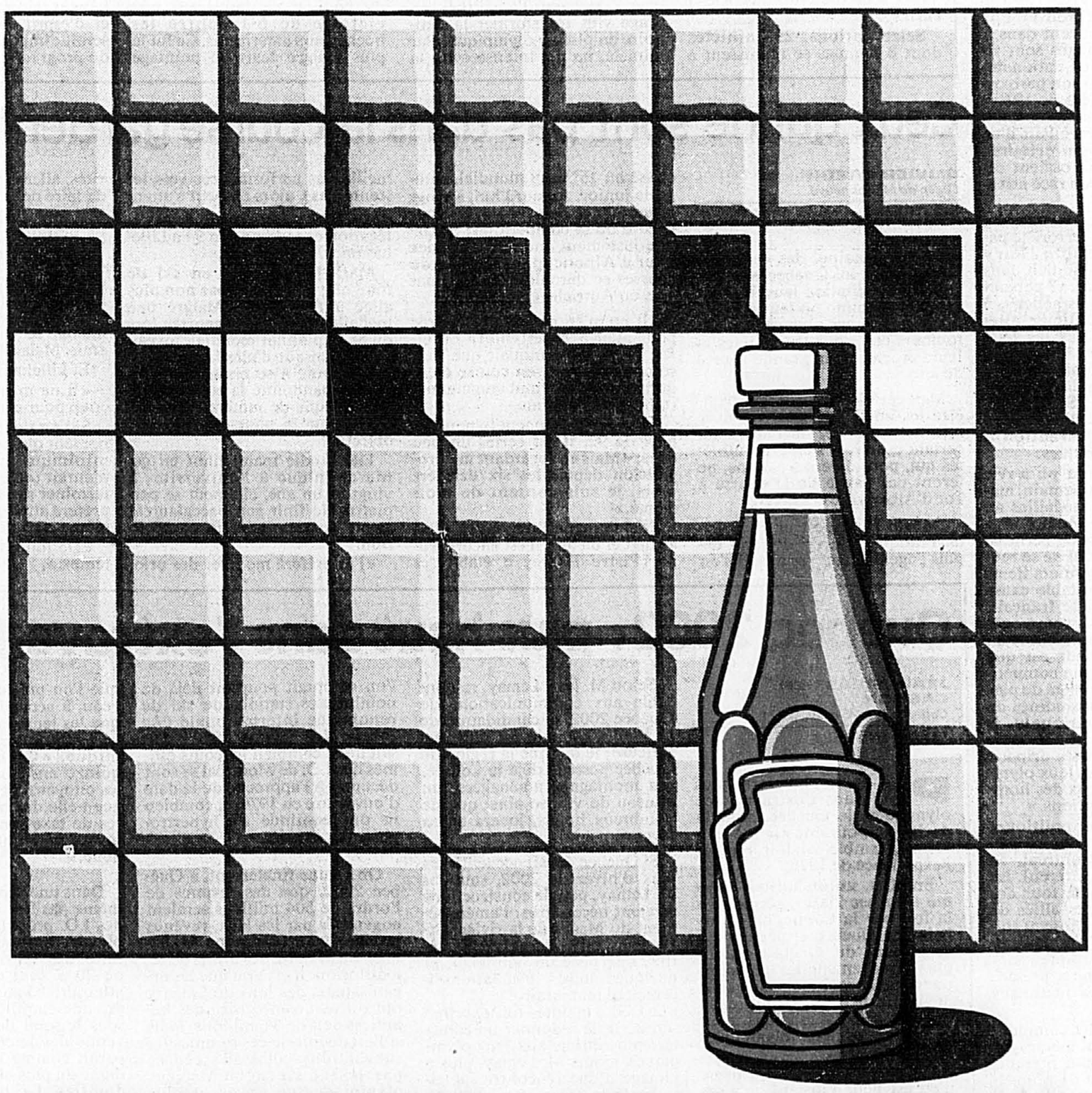
■ «Pseudo-science», telle est l'expression d'experts pour qualifier des études sismologiques qui ont conclu que le Grand Sphinx du plateau de Guizeh a 2000 ans de plus que l'on pensait.

Robert Schoch, de l'Université de Boston, a estimé, ce week-end, lors d'une réunion de l'*American Association for the advancement of science* que le Sphinx a été sculpté entre 5000 et 7000 ans avant Jésus Christ.

Des études sismologiques montrent clairement, a-t-il dit, que le Sphinx a subi une érosion bien plus importante que la tombe voisine. Si la tombe remonte à 2500 avant JC, le Grand Sphinx lui est donc antérieur de 2000 ans.

Cette déclaration a scandalisé les égyptologues qui se fondent, pour réfuter la thèse de M. Schoch, sur des lustres d'études archéologiques sur le Sphinx et la civilisation qui l'a construit vers 2500 avant JC.

VOUS MIJOTEZ DE NOUVEAUX PLANS POUR VOTRE CUISINE ?



EXPO CUISINE ET SALLE DE BAINS

7,8 et 9 FÉVRIER

PALAIS DES CONGRÈS

LE SEUL SALON ENTIÈREMENT CONSACRÉ À LA CUISINE ET À LA SALLE DE BAINS.

Vous avez des projets de rénovation pour votre cuisine ou votre salle de bains ? Avant d'investir, venez voir ce que l'industrie a de mieux à vous offrir.

100 exposants spécialisés.

Plus de 100 exposants spécialisés en armoire et mobilier de cuisine, en électroménager, robinetterie; sanitaires et salle d'eau, quincaillerie, matériaux, revêtement de sol et céramique vous attendent au Palais des Congrès.

Place d'Armes

EXPO CUISINE et SALLE de BAINS MONTRÉAL

Consultation gratuite.

Apportez un plan ou croquis de votre projet et profitez-en pour consulter tout à fait gratuitement un designer professionnel.

3 jours seulement.

Nouveautés, tendances, conseils...
Venez nous rencontrer.
Vendredi **7 février**: 10h à 22h
Samedi **8 février**: 10h à 22h
Dimanche **9 février**: 10h à 19h

DERNIÈRE JOURNÉE

La Presse

la jeune presse

Les Jeux... politiques

PATRICK MEILLEUR
Cégep de Maisonneuve
MONTRÉAL

Dans l'esprit populaire, les Jeux olympiques représentent la véritable essence du sport. Le côté grandiose des Jeux est exploité au maximum et c'est avec ferveur que les passions se déchainent quand un de «nos» athlètes monte sur le podium.

Cependant on ne se rend pas compte à quel point les Jeux et la plupart des compétitions sportives ont pu être récupérés par le nationalisme chauvin des nations du monde entier.

Lorsque les premiers Jeux olympiques eurent lieu en 1896 à Athènes, le baron Pierre de Coubertin avait en tête une manifestation sportive qui se rapprocherait de l'idéal de l'Antiquité. En effet, dans la Grèce antique, lorsque le temps des Jeux survenait, les guerres entre les différentes cités étaient suspendues pour la durée des épreuves et les athlètes pouvaient se mesurer dans un autre esprit que celui de la lutte armée. Les Jeux étaient alors un moyen d'évasion où chacun pouvait se dépasser sans avoir à porter le fardeau de représenter tel ou tel drapeau.

Alors que dans l'Antiquité, la trêve sacrée prononcée à l'occasion des Jeux rendait ceux-ci neutres, les Jeux modernes connurent, au contraire, l'accroissement du nationalisme dans le sport. Contrairement à leur ancêtres, ce sont maintenant les Jeux qui laissent place à la guerre. Les annulations de 1916, 1940 et 1944 sont là pour le prouver. Plus les Olympiades avancent dans le temps, plus les athlètes sont reconnus comme héros nationaux. Cette activité atteint son paroxysme lors des Jeux d'été de 1936 à Berlin. La croix gammée était partout et Hitler surveillait d'un mauvais oeil les «inférieurs» noirs américains qui osaient défier la supériorité de la race arienne.

Plusieurs années plus tard, en 1972, l'organisation terroriste palestinienne «Septembre Noir» plongea les Jeux de Munich dans un sombre cauchemar. 17 personnes furent tuées, 11 Israéliens, 5 Palestiniens et 1 policier allemand. Ce ne sont pas les Jeux comme tel qui furent les responsables de ce drame mais plutôt le fait que des athlètes mais plutôt comme émissaires. Septembre Noir s'attaqua donc directement au gouvernement israélien à l'aide des Jeux olympiques.

Cette tragédie aurait pu servir de leçon mais le lendemain matin, les remises des médailles au son des hymnes nationaux et à l'ombre des drapeaux en berne se poursuivit sans que nul ne se rende compte que ces derniers items étaient en fait la véritable cause du carnage. Un athlète français, Jacques Ladegaillerie, commenta toutefois le drame munichois en ces mots: «Le malheur est que lorsqu'on aime la haute compétition sportive, on est obligé de passer sous les fourches caudines de la représentation nationale. Il faudrait bien qu'un jour le sport se débarrasse de tous ses oripaux nationalistes et que les Jeux olympiques deviennent ceux des hommes et non pas des nations.»

Les manifestations politiques se poursuivirent les années suivantes. En 1976 à Montréal, 32 pays d'Afrique boycottèrent les Jeux. En 1980 ce fut le tour des Américains et de leurs alliés de boycotter les Jeux de Moscou suite à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS. Les Soviétiques donnèrent la répartie en ne se présentant pas à Los Angeles quatre ans plus tard.

Les Jeux d'Alberville commencent à peine et déjà les mêmes artifices nationalistes sont présent. De nouveaux pays ou de nouvelles organisations comme la CEI, apparaissent et tiennent à être reconnus par les autres en remportant des médailles. Nous sommes bien loin du désir du baron de Coubertin de voir participer les athlètes sous le même uniforme, sous la même bannière, celle de l'humanité.

Lagorce-Pariente, La *fabuleuse histoire des Jeux Olympiques*, Ed. O.D.T.L., Paris, 1972.
The Associated Press et Grolier, *L'histoire des Jeux Olympiques*, Grolier limitée, Montreal 1980.

ALBERTVILLE 92

Un rappel historique

MIGUEL LEGAULT
Collège Lionel-Groulx
SAINTE-THÉRÈSE

Jeux olympiques de Londres, 1908. Pour la première fois, une discipline dite d'hiver est présentée: le patinage artistique. Ce sport sera officiellement admis aux Jeux de 1920 en même temps que le hockey.

C'est en 1924, en France, que les activités hivernales sont véritablement intégrées aux épreuves officielles des VIII[e] Olympiades.

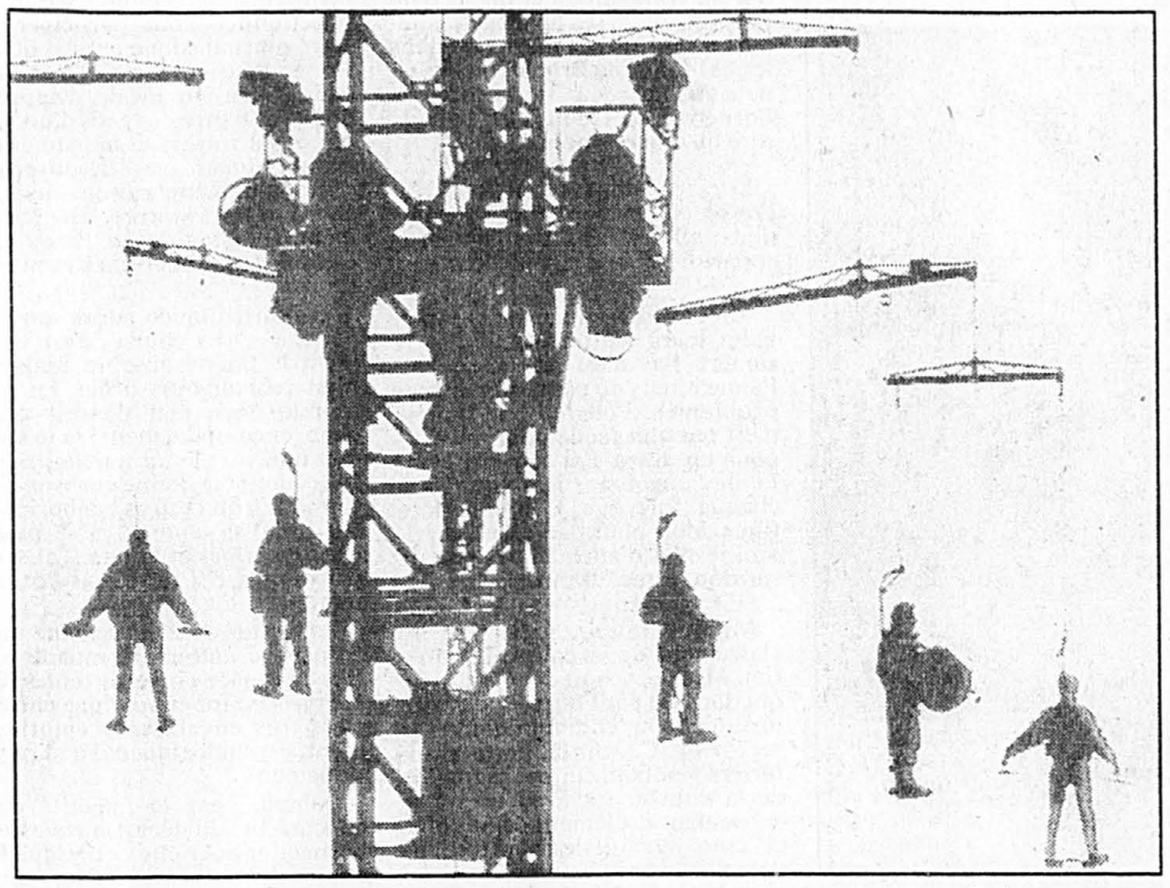
Malgré l'opposition marquée des Scandinaves qui possédaient déjà leur «Holmenkollen», le baron de Coubertin et le Comité olympique international vont de l'avant dans leur projet d'intégration des sports du froid au Jeux. Un accord de dernière minute entre le COI et les Scandinaves sera toutefois négocié à Paris.

Seize nations, 293 athlètes dont 8 femmes se réunissent à Chamonix du 25 janvier au 4 février 1924 pour faire honneur à l'olympisme. Le Japon, victime d'un séisme ne se présentera pas. Quant à l'Estonie, elle est représentée aux cérémonies d'ouverture mais n'aura pas d'athlètes en compétition.

Le propre de ces Jeux est qu'ils se déroulent à ciel ouvert. Quelques jours avant l'ouverture, un orage vint transformer la patinoire en piscine olympique! Par miracle, un gel intense évita la catastrophe. Mais la nature s'acharnait. Une averse de neige déposait un mètre de cristaux blancs sur cette même patinoire qu'il fallut déneiger à la petite pelle...

La seule médaille remportée par le Canada en fut une d'or. Les «Granites» de Toronto se portaient à la plus haute marche du podium en inscrivant une victoire de 6-1 contre les hockeyeurs américains. Ce fut le plus maigre écart de pointage accordé par le Canada, qui avait remporté ses autres parties par des pointages de 30-0, 22-0, 33-0 et 19-2.

Ce n'est en réalité qu'en 1926 que ces jeux furent appelés les «Premiers Jeux d'hiver» par le baron de Coubertin qui notait dans ses «mémoires olympiques» que ces épreuves sont tellement teintées «d'amateurisme et d'esprit sportif noble» qu'il serait «impossible de les exclure du programme olympique».



Des musiciens sont suspendus à une grue géante au cours d'une répétition de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, qui s'est déroulée dans le site grandiose d'Albertville, en Savoie, dans les Alpes françaises. PHOTO REUTER

Ceux qui ne sont pas dans la course gardent espoir

OLIVIER TARDIF
Cégep de Maisonneuve
MONTRÉAL

Cette semaine, des centaines de gens au Québec regarderont avec excitation leur fils, leur fille, leur blonde ou leur chum à la télé; les Jeux olympiques ont toujours été, pour les athlètes et leurs proches, une grande source de joie.

Mais certains regarderont peut-être les nouvelles sportives avec une légère envie, ou encore un certain espoir. Il s'agit des athlètes qui, pour diverses raisons, ne feront pas partie de la course à l'or d'Albertville cet hiver.

Donald Farley est un de ceux-là. Pratiquant le ski de fond depuis l'âge de quatorze ans, il s'est classé au 15[e] rang mondial, catégorie junior. Aujourd'hui, à vingt et un an (et donc senior), il fait encore de la compétition: il partait justement mercredi dernier pour l'Alponcup, une série de courses se déroulant en Allemagne, en Autriche et en Italie.

«Il ne m'en manquait pas gros pour aller à Albertville!» En effet: il ne lui manquait que huit secondes, ce qui, en course d'endurance (ski de fond comme marathon), est minime.

Ayant «mis le paquet» pour les Jeux de 92, il est certes un peu déçu. «Mais en regardant ma progression depuis les six derniers mois, je suis content de moi-même.»

Et si l'on considère qu'en plus, à vingt et un ans, il est encore jeune (Pierre Harvey a établi ses meilleures performances vers les trente ans), alors on peut s'attendre à le voir faire partie de la délégation canadienne en 94 à Lillehammer, en Norvège.

Marie-Josée Pépin, en ski de fond elle aussi, n'est pas non plus allée à Albertville. Malgré une médaille d'argent remportée lors du championnat mondial, niveau junior, faisant d'elle la première Canadienne à se classer si haut, elle a abandonné la compétition par manque de motivation, mais aussi pour la poursuite d'autres objectifs.

Elle étudie maintenant en génie chimique à l'université; à vingt et un ans, elle peut se permettre de finir son baccalauréat avant de reprendre la compétition.

«J'ai préféré me fixer des priorités, aller à mes cours plutôt que de faire de la compétition.»

Il faut dire que son cégep, elle l'a pratiquement fait toute seule. Elle partait pour quelques jours ou quelques semaines, puis revenait, repartait, et ainsi de suite. En apportant avec elle ses livres, elle revisait entre deux entrainements, se faisait aider par ses amis. Mais à l'université...

Et Lillehammer en 94?

«Il ne m'en faudrait pas beaucoup pour céder!»

Si l'on tient compte de l'entrainement qui doit débuter un an au minimum avant les Jeux, elle n'aurait toutefois pas le temps de terminer son bac avant 1994; elle préfère attendre les Jeux de 98, ou même ceux de 2002 (à Québec?)

«De toute façon, j'ai encore le temps.»

Québec 2002: plus haut dans l'extravagance?

JEAN-SÉBASTIEN GAGNON
Collège Lionel-Groulx
SAINTE-THÉRÈSE

Plus haut, plus fort, plus loin dans l'extravagance olympique, le Québec, dont la devise est pourtant «Je me souviens», semble vouloir répéter l'expérience de 1976.

En effet, un organisme nommé «Québec 2002», accrédité à la fois par la Communauté urbaine de Québec et par le gouvernement du Québec, multiplie actuellement les pressions pour que la capitale provinciale devienne la représentante du Canada aux soumissions pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Le travail de cet organisme n'en est pour l'instant qu'à ses débuts. Après avoir franchi l'étape préliminaire de l'inscription, dont la date limite était le 31 janvier, Québec 2002 a maintenant un an pour convaincre l'Association olympique canadienne de la validité de sa candidature. 800 000 $ ont déjà été consentis par le gouvernement provincial pour l'élaboration de ce dossier.

Selon M. Jean Lemay, responsable aux communications de Québec 2002, la candidature de la Vieille capitale est plus que sérieuse; le fait que la région de Québec possède déjà le Colisée, des montagnes aménagées, un anneau de vitesse ainsi que de nombreux hôtels, jouera en sa faveur.

Si Québec devait accueillir les Jeux d'hiver de 2002, soutient M. Lemay, peu de constructions seraient nécessaires: l'aménagement du Massif de la rivière St-François, un saut à ski de 90 mètres, une piste de bobsleigh, et quelques autres installations à caractère temporaire.
«Le COI a maintes fois exprimé son désir de redonner un caractère plus intime aux Jeux olympiques, ajoute M. Lemay, plus à l'image d'une rencontre sportive amicale entre jeunes de divers pays.»

Tout de même, c'est 500 millions que coûterait cette «rencontre sportive amicale», selon les estimations de Québec 2002; et c'est encore une évaluation fort modeste si l'on considère que plus de 2 milliards ont été investis jusqu'à présent à Albertville, dans une région où l'on comptait pourtant déjà de nombreuses stations de ski de renommée internationale (*La Presse*, 1er février 1992). On sait aussi combien les coûts estimés des J.O. de Montréal se sont décuplés à l'approche de la date d'ouverture en 1976, et combien ils ont continué à s'hypertrophier par la suite.

On évalue finalement, à Québec 2002, que des revenus de l'ordre de 504 millions seraient engendrés par les Jeux, revenus provenant surtout, selon M. Lemay, de la vente des droits de télédiffusion. Il est vrai que les organisateurs des Jeux de Calgary ont dit avoir enregistré des bénéfices nets de 34 millions. Mais si l'on déduit de ces sommes les subventions colossales cédées par les gouvernements, ces olympiades ne s'avèrent plus aussi payantes. On n'a jamais vu, de vie d'homme, de Jeux olympiques ayant réussi ne serait-ce qu'à s'autofinancer.

Opposition

Parmi les opposants à ce projet, on compte Mme Andrée Boucher, mairesse de Ste-Foy. Mme Boucher n'en revient pas que l'on puisse songer, de nouveau, à accueillir les J.O., alors que les Jeux de 1976 se sont révélé être un tel désastre économique. «Ça fait maintenant quinze ans que l'on rançonne les citoyens à cause des J.O., argue-t-elle, les perpétuelles hausses de taxes ont fait fuir les citoyens de Montréal vers la banlieue.»

Dans une province où l'on n'a même pas fini de payer la dette des J.O. précédents, où l'on n'a plus les moyens d'offrir la gratuité des services hospitaliers, où 20 p. cent de la population atteindra 65 ans en l'an 2000, et où une famille sur quatre vit sous le seuil de la pauvreté, la venue des Jeux olympiques apparait comme un défi démodé, digne du plus burlesque des vaudevilles. Le gouvernement a mieux à faire que de dresser des éléphants blancs.

«Et le sport dans tout ça?» s'indignera-t-on! Justement, qu'on lui redonne des dimensions moins titanesques, au sport; tant de débats autour de coûts et de recettes prouve bien que l'on est loin de l'événement strictement sportif.

Un nom gagnant: Josée Chouinard

HELENA OLIVEIRA
Collège de Bois-de-Boulogne
MONTRÉAL

On la voit régulièrement à la télévision pour des publicités d'automobiles. On voit aussi son nom dans les chroniques sportives de différents journaux. Elle a déjà été la personnalité de la semaine de *La Presse*.

Mais, plus spécifiquement, on la découvre sur une patinoire à travers des sauts gracieux qu'elle exécute avec aisance sur une musique enlevante captivant l'attention des spectateurs et de ceux qui la suivent sur le petit écran. Son nom? Josée Chouinard. C'est dès l'âge de 9 ans que cette athlète renommée dans le domaine du patinage artistique fait ses débuts. De fil en aiguille, elle commence à se faire un nom surtout vers l'âge de 17 ans dans la catégorie Junior. Elle se taille une place de choix, au Championnat canadien en 1988. Lors des compétitions internationales en France et en Allemagne, elle remporte respectivement une troisième et deuxième place. Pour le Championnat de 1992, elle se classe deuxième, ce qui provoque quelques déceptions chez la jeune athlète. Mais pour elle, l'important, est de faire partie de l'équipe canadienne pour les Jeux olympiques d'Albertville en France. Voilà précisément ce qui se trame là-bas actuellement où de nombreux athlètes canadiens se mesureront à d'autres athlètes étrangers. Pour Mme Chouinard, âgée maintenant de 22 ans, ce sera le 19 et 21 février qui seront pour elle «le grand feeling de sa vie».

De nature perfectionniste, cette jeune athlète exige beaucoup d'elle-même. Elle ne prend rien pour acquis. Ce sport lui demande de 20 à 25 heures par semaine de travail: «Il y aura beaucoup de «fortes» à Alberville. Mais l'important, pour moi, c'est vraiment de patiner pour moi-même. Ce que je recherche le plus c'est que je fasse mon maximun. C'est sûr que c'est «le fun» recevoir la médaille d'or, mais ce que j'aime surtout, c'est le «feeling» de la performance. Quand je patine mal, j'ai hâte de quitter la patinoire. Mais quand je patine bien, j'aimerais que ce moment sois éternel». Parfois la peur la tenaille: «Parfois je me dis que je ne serai pas capable. C'est sûr que j'ai peur et c'est ça qui me motive. J'aime sentir l'adrénaline monter en moi. J'aime relever ce défi».

Psychologiquement parlant, cette athlète a beaucoup appris grâce à ce sport. La concentration, la discipline, la confiance en soi, la persévérance et le leadership sont autant de vertus nobles qu'elle a acquises au cours de sa carrière. Elle s'exprime également davantage surtout sur la patinoire.

Pour ce qui est des études, Josée Chouinard est loin d'en faire fi. Elle a aussi des ambitions comme de devenir décoratrice d'intérieur ou dessinatrice de mode. Elle se propose également d'enseigner le patinage artistique. Présentement, elle continue ses études au Collège Français, renommé pour l'appui que cet établissement fournit aux athlètes qui poursuivent les études dans le cadre du programme Sport-Étude.

Josée Chouinard ne se laisse pas avoir par le défaut médiocre de la vanité. D'une gentillesse exquise, elle est très accessible socialement. «J'ai gagné mes championnats antérieurs pour moi et non pour la gloire qui vient après. C'était un choc pour moi de voir que les gens me connaissaient. Cela m'encourage beaucoup mais je n'y pense pas vraiment. Je m'intègre socialement grâce à cela. Par contre, ça vient vite et ça part vite aussi».

Sa ténacité va sûrement être remarquée à Albertville. Lorsqu'elle sera sur la patinoire, nous pourrons être fiers de cette patineuse qui montera sûrement sur le podium de la gloire.

GÉNIES en herbe

■ A l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, **La Presse** propose des questions sur l'histoire de la Métropole aux équipes de l'émission GÉNIES EN HERBE diffusée tous les dimanches à 16 h 30, à la télévision de Radio-Canada. **La Presse** récompense les équipes gagnantes en offrant «L'Histoire de ***La Presse***» de Cyrille Felteau; «Montréal: son histoire, son architecture» de Guy Pinard et «Maisonneuve: le testament du Gouverneur», un roman signé par Louis-Bernard Robitaille. Tous les auteurs sont de **La Presse**. Le dimanche, **La Presse** publie la question et la réponse de l'emission diffusée la semaine précédente ainsi que la question posée à l'émission du jour même.

QUESTION DU 2 FÉVRIER

Quelle femme participa avec Maisonneuve à la fondation d'une colonie dans l'île de Montréal?

RÉPONSE

Jeanne Mance appartenait à la Société Notre-Dame de Montréal qui été avait fondée à Paris dans le but de recueillir des fonds pour l'établissement d'une colonie dans l'île de Montréal. Sa saine gestion de l'argent obtenu de ses bienfaiteurs, ainsi que son esprit pratique, permirent à la nouvelle colonie de survivre pendant ses vingt premières années. Avec des dons importants versés par des femmes de la noblesse de France, elle fonda un petit hôpital qui devint par la suite ***l'Hôtel-Dieu*** de Montréal. Aidée par les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, elle continua d'administrer cette institution jusqu'à la fin de sa vie.

La «Jeune» Presse est une initiative du service de l'information de **La Presse**. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à **La «Jeune» Presse**, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1k9.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A MUSIQUE POPULAIRE



Wham



Pet Shop Boys

1. Quel est le premier album de Genesis sans Peter Gabriel?
2. Quelle était la chanson-thème de l'Angleterre à l'expo 67?
3. Dans quel état est née Madonna?
4. Qui était le compère de George Michael dans le groupe Wham!?
5. Quel groupe anglais a Mark King pour bassiste?
6. Après le suicide de son chanteur, comment s'est rebaptisé le groupe Joy Division?
7. Qui est le chanteur des Pet Shop boys?
8. Quel groupe a produit l'album *Close to the edge?*

B MANITOBA

1. Quel grand lac est à cheval sur le Manitoba et la Saskatchewan au nord des deux provinces?
2. Dans quelle ville minière du nord l'ancien joueur de hockey Bobby Clarke est-il né?
3. Qui était chef des métis du Manitoba en 1869?
4. Quel Franco-Manitobain chante sur l'album *Long Courrier?*
5. Quelle Franco-Manitobaine a écrit *Bonheur d'occasion?*
6. En quelle année la province est-elle entrée dans la confédération?
7. Quel premier ministre manitobain s'est opposé à l'accord du Lac Meech en 1990?
8. Dans quelle aréna jouent les Jets de Winnipeg?

C SCIENCES

1. Qui a inventé l'hélicoptère?
2. Comment s'appelle l'unité de fréquence?
3. Comment s'appelle l'unité de résistance électrique?
4. Quel est l'objet céleste le plus éloigné de la Terre, visible à l'oeil nu?
5. Comment se nomme l'étude du mouvement astronomique de l'univers?
6. Qui a créé le tableau périodique des éléments?
7. Quel est l'atome le plus léger?
8. Comment s'appelle l'ensemble des pétales d'une fleur?

D COMMUNISME

1. Qui perdit le pouvoir en Bulgarie en 1989?
2. Quel est l'ancêtre du KGB?
3. Quel Tsar fut renversé par Lénine?
4. En quelle année eu lieu la révolution cubaine?
5. Qui dirigeait les putschistes lors du coup d'État manqué en URSS?
6. Qui a rédigé le *Manifeste du parti communiste?*
7. Comment s'appelle le journal du parti communiste en France?
8. Qui fut à la tête de l'URSS de 1964 à 1982?.

E HOCKEY JUNIOR

1. Pour quelle équipe jouait Mario Lemieux?
2. Quelle équipe de l'OHL fut forcée d'échanger Eric Lindros aux Generals d'Oshawa suite à son refus de porter les couleurs de cette équipe?
3. Dans quel État américain évoluent les Chiefs de Spokane dans la ligue junior de l'ouest?
4. Quelle équipe ontarienne était dans la LHJMQ avant de déménager dans la ligue ontarienne (OHL)?
5. Quel est le nom de l'équipe junior d'Ottawa?
6. Qui est le président de la L H J M Q?
7. Avant d'aller à Verdun, dans quelle ville jouait l'équipe du Collège français?
8. Dans quelle ville manitobaine évoluent les Wheat Kings?



Eric Lindros

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot codé (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parenthèses).

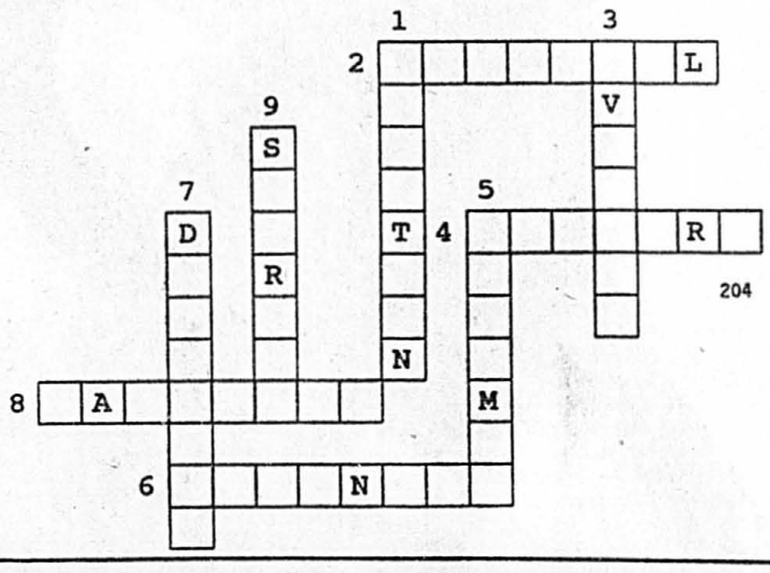
Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

MOT CODÉ 1-2 2-3 5-6 7-8 4-5 3-4 6-7 8-9

DÉFINITION Un peu pâle. (ACHILNOP)

MOTS	DÉFINITIONS
1. L_____	Mettant bas, en parlant de la lapine. (8 lettres)
2. P_____	Donnerait un aspect uni et luisant à. (8 lettres)
3. A_____	Donnai le dernier coup qui tue à un animal. (7 lettres)
4. T_____	Fera des efforts pour venir à bout de. (7 lettres)
5. R_____	Demanda avec instance. (7 lettres)
6. R_____	Lien existant entre deux choses. (8 lettres)
7. A_____	Fournirons une assistance à. (8 lettres)
8. P_____	Faisaient entendre des détonations. (8 lettres)
9. U_____	Fabriquera dans un établissement industriel. (7 lettres)



SOLUTION DU No 203:

1. VOILAGE — OGIVALE
2. VIRAGE — VIAGER
3. CRAPULES — CAPSULER
4. CLAPIER — PLACIER
5. FACTURE — FACTEUR
6. GRACIENT — CINTRAGE
7. MÉNAGEA — AMÉNAGE
8. IODLERA — ORDALIE
9. RENVOIS — VERSION

Anacroisés

Philippe Guérin

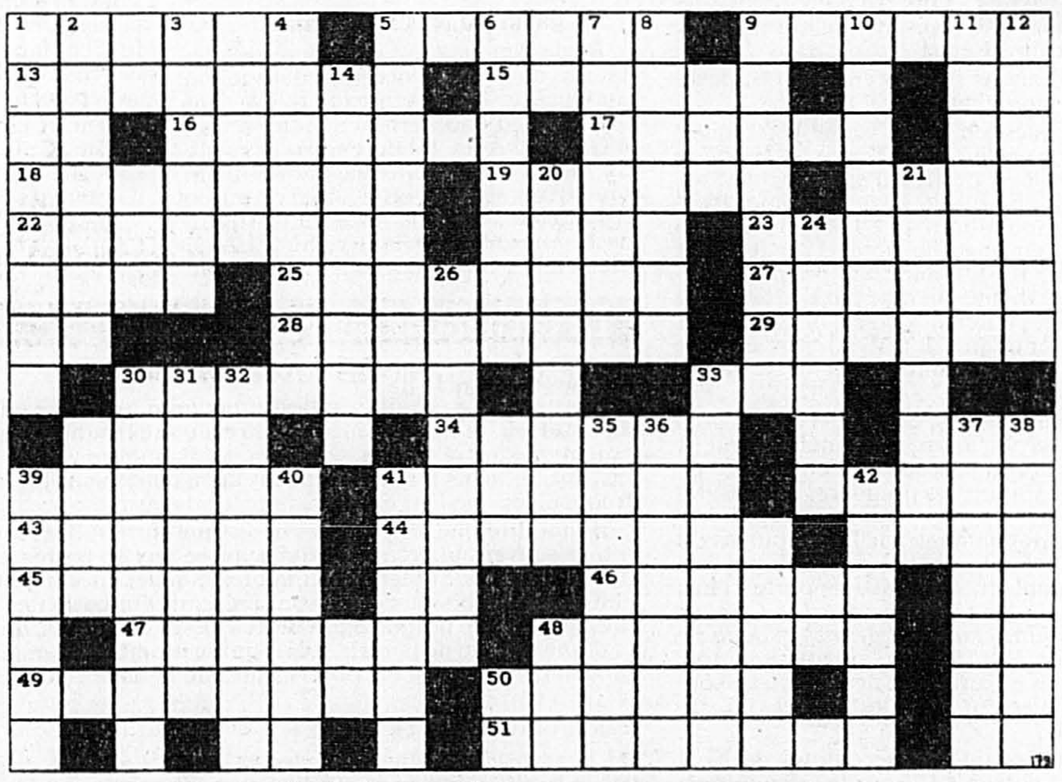
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse).* Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.**

HORIZONTALEMENT

1: AGGILO
5: DFOORX
9: AACEGR (2)
13: ADILORRU
15: ELRSUU
16: EIIMNOS (4)
17: CCHOST
18: AEIINOSV
19: AAIMTT (3)
22: AAINRRTT
23: CEHILN (2)
25: EEIOSSTT
27: EEEOUV
28: AEEINNST (2)
29: ANOSTX
30: EILMSSS
34: AEILRT (5)
39: JNOSTU
41: CCEEINS
43: AADIMO
44: ADEEHRST
45: BCLOOS
46: AADINV
47: AEIIRSZ
48: EIORSST (6)
49: EEELLSTT (2)
50: ADENOU (2)
51: AAEELRSS (2)

VERTICALEMENT

1: AAEILTVX
2: ADEILOV (3)
3: EGINUT
4: ADIMNORS
5: AEILNORT (6)
6: EFILRTT
7: EEERSST (5)
8: ACDESSU
9: ACEIOSTT (2)
10: AEHPTUX
11: EEILNOT (2)
12: CEEELRS
14: EEIINOSS
20: AEISSTTU (2)
21: EENORUVY
24: AEEHMU
26: ACEEHNSZ
30: ABLLMOOT
31: DEINOOR
32: EEIILNST
33: ADEEFINR
35: AEINOUV (2)
36: ACEIRRS (5)
37: EEINSTT (5)
38: AAEINNT
39: ACJOST
40: AESSSS
41: ERSSST
42: AIOSSU



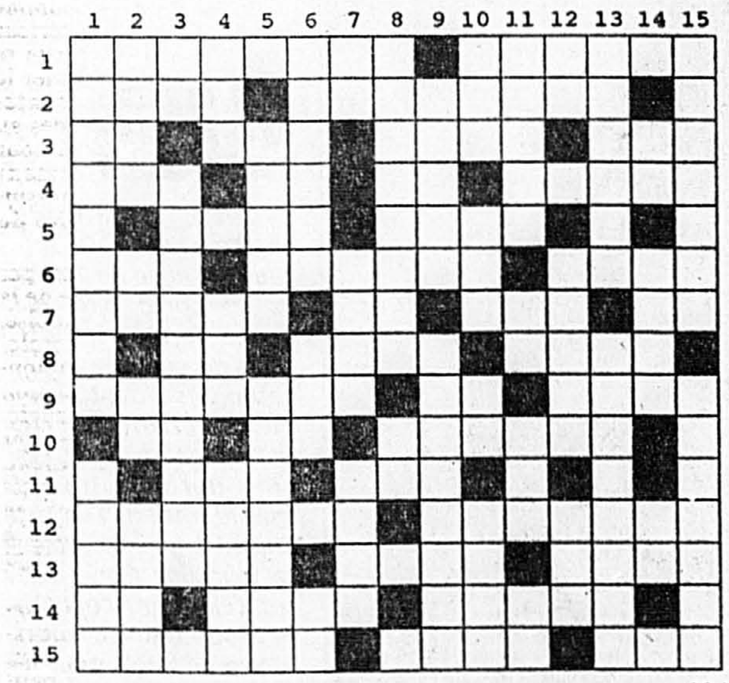
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(RÉCIPIENTS)



404

HORIZONTALEMENT

1. Bouteille — Récipient pansu, à anse et à bec.
2. Grand lac — Ancien vase à pied.
3. Île de France — Partie longue et étroite d'un récipient — Avachis — Ancienne monnaie.
4. Article — Usages — Obtenu — Elle a une anse.
5. Pilier — Vase à flancs arrondis.
6. Coule en Égypte — Décidée — Grand lac salé du Kazakhstan.
7. Pierre précieuse — Dans la gamme — Récipient utile dans un laboratoire — Néon.
8. Paresseux — Qui n'offre aucun danger — Plats.
9. Récipient servant au transport des matières fécales — À elle — Au fond des récipients.
10. Note — Interjection — Allonger.
11. Poisson — Transpira.
12. Gâtée — Récipient.
13. Raconte — Le plus vieux — Qui m'appartient.
14. Moitié de domino — Difficile — Émanation.
15. Réfléchir — Bourricots — Prénom.

VERTICALEMENT

1. Emballage commercial de forme tétraédrique, pour les liquides — Vase à boire du Moyen Âge.
2. Bord d'un bois — Id est — Troisième personne — Récipient.
3. Nickel — Grosse bouteille de champagne.
4. Extrémité en pointe d'un récipient — Elle se mâche facilement — Vadrouillas.
5. Peau de bouc cousue en forme de sac, pour transporter des liquides — Récipient.
6. Envie de vomir — Service du travail obligatoire — Docteur.
7. Négation — Oiseau échassier — Récipient.
8. Briser le goulot de — Participe passé.
9. Amoindrissement — En Afrique, récipient métallique destiné à contenir des liquides.
10. Compagnie — Tout d'un coup — D'avoir — Poète primitif.
11. Réside quelque part — Éminence — Unité d'équivalent de dose — Avant certaines lettres.
12. Cité antique — Singe — Pas indifférent.
13. Mettre fin à — Boîte munie d'une fente.
14. Restent dans l'assiette — Partie par laquelle on prend un vase — Laize.
15. Récipient — Fait de se taire.

■ ***SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN***

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	A	U	B	A	N	■	V	I	L	L	E	R	O	I
2	O	U	D	R	Y	■	R	A	T	A	■	T	A	R	N
3	L	■	I	■	M	O	N	T	E	S	P	A	N	■	T
4	T	A	N	T	E	S	■	E	M	U	E	■	I	L	E
5	A	R	E	S	■	S	A	L	■	Z	U	T	■	I	N
6	I	N	■	U	S	E	R	■	B	E	R	■	L	A	D
7	R	A	T	■	E	T	O	L	E	■	S	T	E	■	A
8	E	U	R	E	■	E	U	■	R	A	■	O	V	I	N
9	■	L	I	M	E	■	E	T	E	I	N	T	■	S	T
10	A	D	A	M	■	E	T	A	T	S	■	A	R	E	■
11	R	■	N	E	S	S	■	R	■	E	L	L	E	■	A
12	T	R	O	N	E	■	T	E	E	■	O	E	U	F	S
13	O	■	N	E	I	G	E	■	O	R	I	S	S	E	S
14	I	D	■	■	N	A	T	T	I	E	R	■	S	A	I
15	S	E	V	I	G	N	E	■	T	E	E	■	I	L	S

403

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

Bons baisers de Russie (fin)

J'avais commencé le 19 janvier un glossaire des mots 'français» empruntés à la langue russe. En voici la suite et la fin.

Le sol de la Communauté des états indépendants (nouvelle appellation de l'URSS), est gelé en hiver. C'est la MERZLOTA. Un PODZOL peut aussi se former dans des régions froides et humides tandis que le POLJE est une vaste dépression fermée. Les terres fertiles sont recouvertes de TCHERNOZEM (ou TCHERNOZIUM, terre noire).

Pour se protéger de ce froid sibérien, les hommes portent la CHAPKA (bonnet de fourrure). Les manteaux d'ASTRAKAN (agneau d'Asie) et de KARACUL (ou CARACUL, mouton d'Asie Centrale) sont de mise. On voit aussi des pelisses de KOLINSKI (fourrure d'une sorte de martre) et de ZIBELINE (fourrure de martre).

Le MAMMOUTH, haut de plusieurs ARCHINES (unité de longueur égale à 0,71 m), vivait autrefois sur ces étendues. Le BELOUGA (ou BELUGA) nage dans les eaux froides arctiques, tandis que le BARZOI (lévrier à poils longs) est plutôt un animal de compagnie qui préfère la chaleur du poêle à MAZOUT (le verbe MAZOUTER, polluer par le mazout et le MAZOUTAGE existent aussi).

Dans un BISTROT (débit de boissons), de jeunes danseurs exécutent un HOPAK (ou GOPAK, danse ukrainienne) accompagné d'une BALALAIKA (sorte de luth) sous l'oeil impassible d'une MATRIOCHKA (série de poupées gigognes).

A cette série de termes on peut ajouter des mots qui traduisent la réalité russe. Ainsi on parle du LENINISME (qui donne LENINISTE), du TROTSKISME (qui donne TROTSKISTE) et du STALINISME (qui donne STALINIEN,NE). Lors d'une invasion, les autorités vont tout faire pour RUSSIFIER ou RUSSISER le pays conquis.

Le russe est une langue SLAVE. Son étude s'appelle la SLAVISTIQUE et son spécialiste est un SLAVISTE ou un SLAVISANT (ou SLAVISANTE). Vous pouvez aussi SLAVISER une région. Au 19e siècle s'est développé le PANSLAVISME ou SLAVISME qui rêvait de réunir tous les Slaves dans une nation PANSLAVE. Vous voilà donc nantis de quelques mots nouveau et prêt, qui sait, à aller visiter Moscou!

On recrute

J'avais évoquer récemment la campagne de recrutement mise en branle par la fédératrion. Le club de Lasalle ne lésine pas! Il vient de recevoir l'adhésion d'un résident de Casablanca (Maroc) qui n'hésite pas, de temps à autre, à franchir quelques 5675 km pour assouvir sa passion du jeu car les clubs de scrabble ne sont pas légion au pays du roi Hassan. Précisons que Mohammed Ammor, notre mordu de scrabble, est officier mécanicien navigant pour Royal Air Maroc et qu'il met à profit les quelques jours d'escale pour jouer avec les lettres. Espérons qu'il range son jeu quand il monte dans son boeing!

Un beau petit jeu?

Il y a deux semaines, le paragraphe vantant les mérites d'un jeu de scrabble proposé par Pierre Nguyen a été particulièrement malmené. Pour vous donner l'envie de l'acheter, je vais corriger les quelques (énormes) coquilles qui s'y sont glissées. La grille n'est pas un «carré de huit côté» mais de 8 pouces de côté. Les lettres sont des pions de 1/2 pouce de côté. Le jeu comprend, outre la grille du jeu de scrabble proprement dite, une plaque où l'on peut placer les lettres par ordre alphabétique. Il se range dans un étui en cuirette qui se ferme à l'aide de boutons-pression.

Le point de vente au Québec est tenu par Pierre Nguyen qui vous propose ce jeu à 90 dollars. Pour de plus amples renseignements, appelez-le (pas trop tôt!) au (514) 355-4972. J'espère que c'est plus compréhensible et plus attrayant comme ça!

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

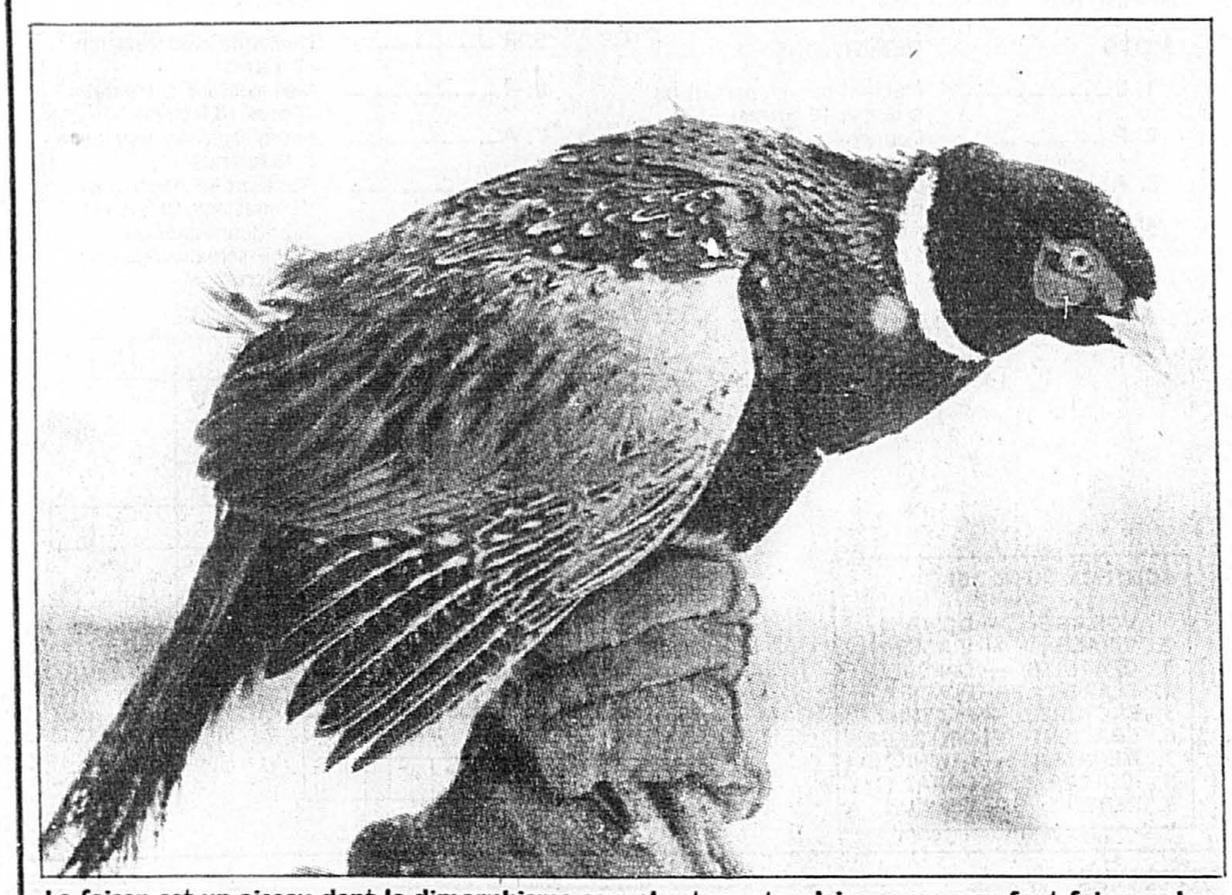
Partie disputée au club «Laurentien» de Saint-Laurent le 14 septembre 1991.

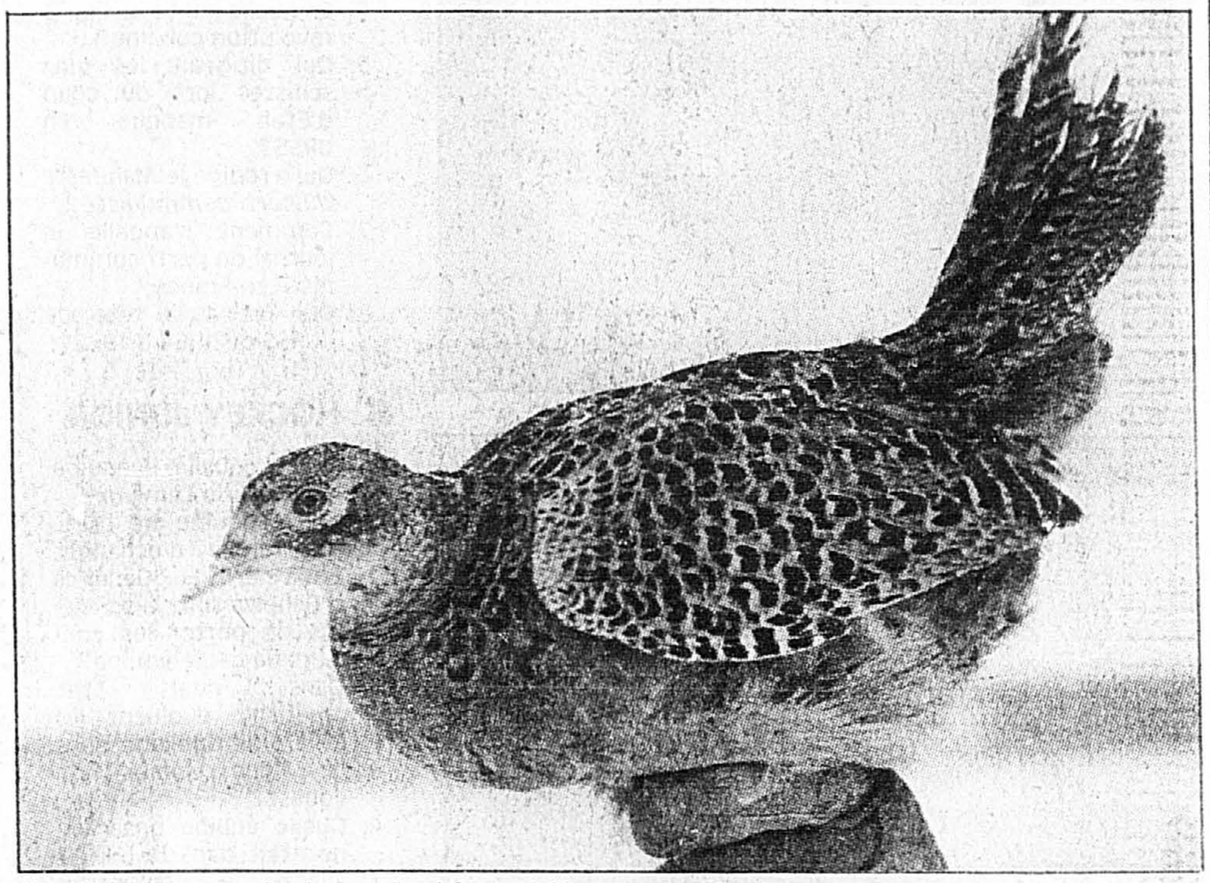
	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	AABCDEL			
2.	AINNRTZ	DEBACLA (1)	H2	80
3.	ABEEFJN	NANTIREZ	3B	106
4.	BJ+EIMOU	FANEE	4A	34
5.	EM+EGPSU	BIJOU	9G	38
6.	G+EEINOS	EMPUSE (2)	10D	42
7.	AADEHRS	GOMINEES	E8	70
8.	FIINTUV	HASARDES	15C	89
9.	INTU+EHL	VIF	14J	30
10.	IL+AGLTT	THUNE (3)	8K	38
11.	LIT+APTU	GALET	14B	27
12.	TTU+INQU	FLAPI	A4	30
13.	TU+IRRSW	TAQUIN	5G	26
14.	TIRR+ESV	WUS	7M	47
15.	ILORRY?	RESSERVIT	O4	64
16.	LORR+KOO	Y(N)	B6	67
17.	LROO+CSU	KOTER	E1	28
18.	RO+AEELT	CLOUS	M1	28
19.	DEEEMMO	ENTOLERA (4)	12D	68
20.	DEMO+X?	EMEU	4J	19
21.	DEMO	XI	L11	36
22.	DO	MEC	6F	12
		DONA	B1	10
				989

Commentaires:

1— DEBACLER, enlever la barre d'ouverture d'une porte.
2— EMPUSE, insecte marcheur.
3— THUNE, ancienne pièce de 5 francs.
4— ENTOLER, voler son client en parlant d'une prostituée.

À tire-d'aile...





Le faisan est un oiseau dont le dimorphisme sexuel est spectaculaire comme en font fois ces deux photos (le mâle est sur la photo de gauche, la femelle à droite). Entièrement brune, la livrée de la femelle s'avère un atout important lorsqu'elle couve ses oeufs, une tâche dont elle s'aquitte sans l'aide de son conjoint.

PHOTOS PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Que sont devenus les faisans du mont Royal?



PIERRE GINGRAS

■ Il fut une époque où ceux qui circulaient sur les voies entourant le mont Royal et son cimetière avaient l'occasion de voir de superbes faisans à collier. Mais depuis, pas de nouvelles de ces beaux oiseaux.

Les faisans sont-ils vraiment disparus de la montagne?

La question m'est venue récemment l'esprit en lisant *Le Guide de la chasse au Québec*, de Jean Pagé, paru cet automne aux Éditions de l'homme. L'auteur y mentionne que l'on retrouve du faisan en quantité limitée sur le mont Royal. Plus tôt, dans une première version du même ouvrage publiée en 1984, M. Pagé soutenait que cet oiseau y était très abondant. L'affirmation étonne mais elle a néanmoins semé le doute dans mon esprit.

Il semble que c'est en 1941 que l'on a introduit le faisan sur le mont Royal. À l'époque, on procéda au lâcher de 70 oiseaux. Durant les premières années, les gallinacés étaient nourris régulièrement, notamment par les employés du cimetière, et la petite population a pris de l'ampleur. En 1949, rapporte Henri Ouellet, dans son ouvrage *Les Oiseaux des collines montérégiennes et de la région de Montréal*, on en comptait 150. Mais les effectifs devaient fluctuer considérablement dans les années qui suivirent.

Si on se fie aux décomptes de Noël menés depuis 1917 par la Société québécoise de protection des oiseaux, c'est au début des années 70 que c'est amorcée le déclin du faisan à cet endroit. Ces oiseaux sédentaires n'étaient plus que 84 en 1973, on en compait moins de la moitié trois ans plus tard. En 1979, ils n'étaient plus que cinq. Mais depuis 1983, aucun faisan n'a été observé durant le décompte sur le mont Royal et les environs. Installés sur place depuis 10 ans, les responsables du Centre de la montagne qui font beaucoup d'ornithologie à cet endroit, en arrivent au même constat.

Un gallinacé très sédentaire

Règle générale, on considère que les faisans observés à l'occasion dans le sud du Québec sont des oiseaux qui se sont échappés d'une ferme de chasse ou d'élevage. À la mi-décembre, lors du dernier décompte effectué par les membres de la société, on a observé un de ces oiseaux, un mâle, près du territoire de Kahnawake, sur la Rive-Sud. Un de mes amis en voit de temps à autre au sud de Saint-Jean. Mais là encore, on considère qu'il s'agit de volatiles élevés à des fins cynégétiques.

Mais qu'est-il donc arrivé aux faisans de la montagne?

La première hypothèse veut que les oiseaux n'ont pu survivre à nos hivers lorsqu'on a cessé de les nourrir. Ces oiseaux se nourrissent au sol et la fin est inéluctable si la couverture de neige est trop épaisse comme c'est le cas chez nous. Ils sont d'ailleurs mal à l'aise dans la neige car leurs grandes pattes s'y enfoncent facilement, ce qui entraine une dépense énergétique considérable pour se déplacer au sol.

D'autres soutiennent, par contre, que les rares oiseaux qui auraient réussi à subsister ont finalement été la proie d'amateurs de bonne chair.

Originaire d'Asie (mer Noire, mer Caspienne, Chine, Corée, etc.) mais répandu en Europe depuis longtemps, le faisan à collier a été introduit pour la première fois en Amérique du Nord en 1857. Une vingtaine d'années plus tard, on en relâchait de grands nombres dans l'état de l'Orégon. Depuis cette époque, le faisan s'est établi un peu partout aux États-Unis et au sud du Canada, là où la couche de neige au sol n'est jamais importante. Il s'agit d'un oiseau de chasse important chez nos voisins puisque les chasseurs en abattent plus de 10 millions à chaque année, dont trois millions dans l'Iowa et le Kansas.

Doté d'ailes dont l'envergure fait presque un mètre, le faisan est considéré comme un bon voilier mais s'il est chassé, il s'enfuit souvent à la course. On dit aussi qu'il peut aussi voler dans le silence le plus complet.

En milieu agricole

Le faisan à collier affectionne le milieu agricole et il se nourrit surtout de céréales, notamment de maïs, de blé, d'orge, d'avoine, de mil ou d'herbe. Il est très sédentaire et son territoire dépasse rarement les deux kilomètres carrés.

Ce gallinacé dort souvent en dortoir dans un arbre ou sur le sol, dans les hautes herbes. À la fin de l'été, les familles se rassemblent et vivent alors en groupes qui peuvent atteindre 40 ou 50 individus mais parfois même jusqu'à 400 comme ce fut le cas à une occasion dans l'Ohio.

Avec la saison de la reproduction, au printemps, les oiseaux se séparent. Polygame, le mâle peut féconder jusqu'à quatre femelles. Mais cette polygamie a aussi certains inconvénients puisque les mâles se livrent des batailles épiques durant la période des amours, les combattants ne concédant la défaite que lorsque qu'ils sont épuisés.

Une fois par année, la femelle pond une douzaine d'oeufs qu'elle couvera habituellement sans l'aide de son conjoint. L'auteur de *The Audubon Society Encyclopedia of North American Birds*, John K. Terres, raconte que les faisanes peuvent occasionnellement pondre leur oeufs dans le nid du colvert, de la sarcelle à ailes bleues, de la perdrix grise, de la gélinotte huppée et même dans celui de la bécasse. L'éclosion se produit après 23 à 25 jours d'incubation mais les petits peuvent faire quelques mètres en vol sept jours plus tard.

Ils ont d'ailleurs intérêt à être précoces puisque leur espérance de vie est très courte. Toujours selon Terres, même si certains d'entre eux peuvent atteindre l'âge de huit ans, un faisan mâle ne vit en moyenne qu'une dizaine de mois, et un bon nombre d'oiseaux nés au printemps seront déjà disparus au début d'octobre. Quant à la femelle, sa longévité normale est de l'ordre de 20 mois.

Le carnet d'observation

UN JARDIN BOTANIQUE PLUTÔT TRANQUILLE

■ C'est plutôt tranquille au Jardin botanique depuis le début de la saison. Je ne sais si les oiseaux ont été troublés par la polémique des dernières semaines qui a entouré cette institution, mais il semble que les mangeoires sont moins fréquentées que l'an dernier.

Il faut dire que les préposés de la ville sortent beaucoup moins souvent pour voir ce qui se passe aux 16 postes d'alimentation. Si bien qu'à l'heure actuelle, on sait peu de choses sur les oiseaux qui y sont présents. On parle de mésanges à tête noire, de nos deux espèces de sitelles, de pics et d'une famille de perdrix grises qui se promène ici et là. Un faucon pèlerin aussi été observé près de la serre centrale.

SUR LA RIVE-SUD, LE DÉSERT

■ Chez moi, sur la Rive-Sud, c'est le désert. Pourtant, ce n'est pas la bouffe qui manque. Adieu chardonnerets, tourterelles et geais bleus. Mais il y a quelques corneilles qui s'installent au petit matin dans un des plateaux pour manger des arachides en écales.

Ailleurs dans la région métropolitaine, on signale que le pygargue à tête blanche (un juvénile brun foncé) qui se tenait dans le secteur des iles Saint-Hélène, des Soeurs et de Boucherville, est toujours dans le coin. Plusieurs dizaines de goélands arctiques ont aussi été observés dans les rapides de Beauharnois et de Lachine. Par ailleurs les harfangs sont toujours aussi nombreux, dit-on, sur la rive nord du lac Saint-Pierre, dans la région de Saint-Barthélémy.

Je vous avais parlé récemment d'une paruline des pins qui se nourrissait de suif à une mangeoire, à Beaconsfield. L'oiseau est finalement mort après avoir heurté un mur de plein fouet.

À PROPOS DES BAINS D'OISEAUX

■ Un dernier mot. Je termine actuellement les deux chroniques promises depuis longtemps sur les bains d'oiseaux (publication en mars). Je cherche toutefois à entrer en contact avec des amateurs qui possèdent des bains maintenus «ouverts» durant l'hiver grâce à un élément chauffant. On pourra me joindre à *La Presse*, mardi et mercredi prochain, de 12 h à 13 h 30 (285-7070).

Presque tous les oiseaux de la famille du perroquet peuvent parler

JOHN LAWSON
Canatexte

■ En cette époque où la communication est parfois si difficile entre les êtres humains, peut-être pourrait-on envisager de partager les sentiments qui nous habitent avec certains animaux.

Barrie Hopkins, ami des oiseaux depuis toujours et éleveur depuis de nombreuses années, possède une oisellerie à Fergus, en Ontario.

«Presque tous les oiseaux de la famille du perroquet peuvent parler, même les inséparables. Il fut une époque où je croyais que ceux-ci ne pouvaient pas parler parce que je les vendais toujours en couples. Mais lorsque ces oiseaux sont élevés seuls, ils arrivent à apprendre eux aussi certains mots.»

Le secret, c'est d'épargner à l'oiseau toute espèce de distraction pendant le dressage. Mais il existe aussi certains autres facteurs de réussite.

Il faut tenir compte de l'âge de l'oiseau, de la compatibilité qui existe entre l'animal et son propriétaire, de ses aptitudes et du temps qui est consacré au dressage.

«La qualité du temps que l'on accorde à l'oiseau est très importante», souligne M. Hopkins.

«Lorsque l'oiseau est dans de bonnes dispositions, il est possible de lui apprendre à parler. S'il n'est pas bien disposé, vous perdez votre temps. Il est important que vous adoptiez l'oiseau alors qu'il est jeune, qu'il ait entièrement confiance en son professeur et qu'il ne soit soumis à aucune distraction extérieure.»

Attention soutenue

Selon M. Hopkins, le dresseur doit apprendre à évaluer les moments qui sont favorables et ceux qui le sont moins.

«N'essayez pas de lui enfoncer du vocabulaire dans le crâne pendant deux ou trois heures. L'oiseau doit être réceptif si vous voulez pouvoir lui apprendre quelque chose. Une période de 10 à 15 minutes est parfois trop longue et parfois trop courte. Lorsqu'il vous accorde toute son attention, consacrez-lui aussi la vôtre.»

Le propriétaire doit aussi faire preuve de patience. Comme dans le cas des humains, un oiseau mettra peut-être un an ou un an et demi avant de pouvoir dire quelques mots. «Il se peut qu'il apprenne un mot, puis qu'il mette six mois avant d'en apprendre un nouveau.»

Il arrive aussi qu'un oiseau étonne son maitre en apprenant involontairement certains mots.

M. Hopkins se rappelle avec affection d'un perroquet africain gris, Paco, qui parlait avec beaucoup de facilité. Une dame arriva un jour à la boutique de M. Hopkins avec son chien. «Couché», ordonna aussitôt celui-ci à l'animal qui rôdait près des cages d'oiseaux. Paco comprit immédiatement le commandement et par la suite, il prit l'habitude de le prononcer chaque fois qu'un chien était amené à la boutique.

Ils réagissent aux situations

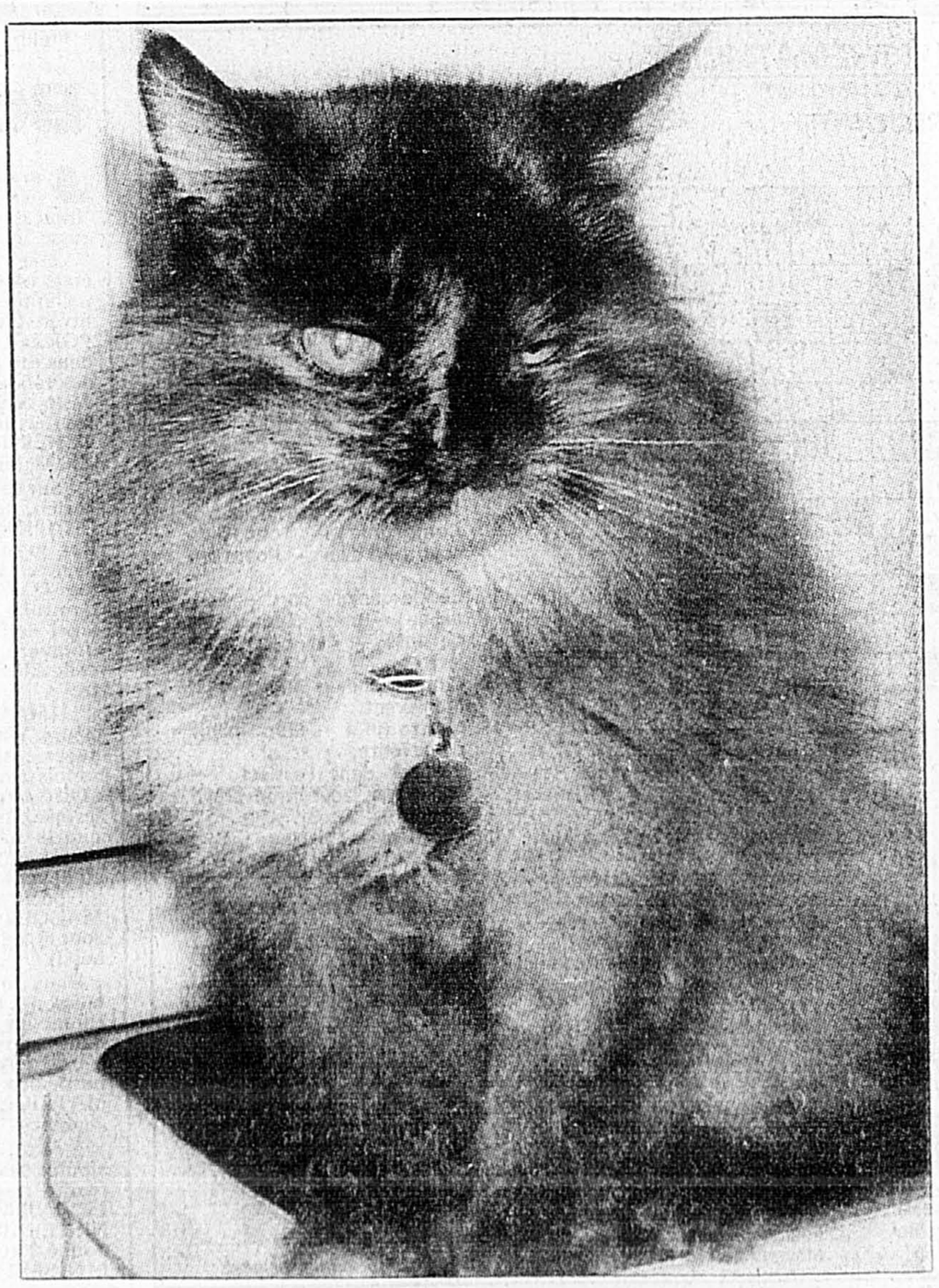
Ce souvenir amène M. Hopkins à croire que les oiseaux ne font pas que parler, mais qu'ils peuvent aussi réagir à ce qui se passe en leur présence.

Un autre oiseau, l'étourneau, est aussi considéré comme très doué. «Sa voix basse est semblable à celle des humains et il peut imiter plusieurs sons, dont le klaxon d'une voiture, une sonnette et le signal d'un micro-ondes.»

M. Hopkins n'est pas d'accord avec la croyance selon laquelle les oiseaux mâles parlent plus facilement que les femelles. Cette fausseté, précise-t-il, fut lancée après la Deuxième Guerre mondiale.

«À l'époque, les perruches étaient très populaires. Les éleveurs tenaient à garder leurs femelles, qui mouraient plus facilement à cause du stress lié à la reproduction intensive (pour répondre à la demande). Aussi, lorsqu'un client semblait vouloir acheter une femelle, on lui conseillait de se procurer plutôt un mâle en prétendant qu'il chantait mieux.

«Mais il n'existe aucun vétérinaire au pays qui puisse reconnaître un mâle d'une femelle en examinant son larynx.»



24 ans: qui dit mieux?

Cette magnifique chatte «écaille de tortue» est âgée de 24 ans et se porte bien. Sa bonne forme, compte tenu de son âge vénérable, est probablement attribuable au fait qu'elle a passé les cinq derniers hivers sous le soleil de Floride. Chanel Lapointe, selon sa marraine Marie-Claire, téléphoniste à La Presse, mange bien (elle a un faible pour le foie de boeuf) et dort bien. D'ailleurs, ses périodes de repos sont de plus en plus longues. Comment se comporte ce félin ancestral? Il est très agressif envers les autres chats et tout ce qui ressemble à un chien. Par contre, son comportement est exemplaire envers les humains.